

Київський національний університет імені Тараса Шевченка

Інститут філології

Кафедра романської філології

О.В.Соболева, В.Р.Калініна-Шамрай

ПОСІБНИК

з лінгвокраїнознавства

(французька мова як основна та друга)

«Франція: минуле та сьогодення»

КНУ - 2024

УДК 81'1:908(44)(075.8)

Ф84

О.В.Соболева, В.Р.Калініна-Шамрай Посібник з лінгвокраїнознавства (французька мова як основна та друга). Тематичний модуль: «Фрація: минуле та сьогодення»./ Соболева Олена Володимирівна, Калініна-Шамрай Вікторія Русланівна. – Київ, Видавничо-поліграфічний центр «Київський університет». – 2021. – 129 с.

Рецензенти:

доцент кафедри романської філології
Інституту філології Київського
національного університету імені
Тараса Шевченка, к.філол.н.

Гейко Т.М.

доктор філологічних наук,
професор, завідувач кафедри
іспанської та французької філології
Київського національного лінгвістичного університету

Савчук Р.І.

Рекомендовано до друку рішенням кафедри романської філології Інституту філології Київського національного університету імені Тараса Шевченка від 28.01.2021, протокол №7.

Даний посібник з лінгвокраїнознавства містить низку сучасних франкомовних текстів, які стосуються важливих аспектів життя французів та серію вправ до них. Він розрахований на студентів філологічних відділень, що вивчають французьку мову як основну або другу.

3MICT

Unité 1. France démographique	5
Population française. Combien sont-ils ?.....	5
L'espérance de vie en France, l'une des plus élevées d'Europe.....	5
Est-ce que la baisse de la natalité c'est une tendance ou juste une simple fluctuation ?..	5
Voilà à quoi ressemblera la population française en 2050.....	6
Des régions plus vieilles que d'autres.....	6
Démographie : pourquoi Paris perd des habitants ?.....	7
Texte supplémentaire.....	10
Unité 2. France politique	12
L'Assemblée nationale.....	14
Le Sénat	16
Texte supplémentaire.....	24
Unité 3. France religieuse	27
Un peu d'histoire – les guerres de religion.....	27
Le déclin de la pratique religieuse.....	29
L'Islam, deuxième religion de France.....	30
Texte supplémentaire.....	31
Unité 4. France médicale	33
La santé malade de ses couts.....	35
Quel financement pour notre santé ?.....	36
Bilan contrasté.....	37
Texte supplémentaire.....	37
Unité 5. France au travail	41
Metro-boulot-dodo.....	41
Mutations du travail : quel avenir pour le marché de l'emploi ?.....	42
Nouvelles technologies.....	43
Vision de l'avenir.....	45
Un temps de travail fortement réduit.....	46
Des espaces du travail plus impersonnels.....	47
Texte supplémentaire.....	49
Unité 6. France familiale	52
En couple ou pas en couple ?.....	52
Le Pacs ne séduit pas tous les couples.....	52
Vivre seul aujourd'hui.....	53
Une autre idée de fidélité	54
Texte supplémentaire.....	56
Unité 7. France diplômée	60
Ambitions éducatives.....	61
La maternelle : une réussite française.....	62
L'école primaire et le collège.....	63
Les grandes écoles et les universités.....	64
Unité 8. France sportive	66
Sans la « Fédé » ou sans le club, mais avec la famille ou les amis.....	66
Les Conquêtes féminines.....	66
Le sport est-il encore un moyen d'intégration ?	67
Les motivations : de la détente à la prise de risque.....	67
Le spectacle sportif, une exaltation du talent	68
Texte supplémentaire.....	70

Unité 9. France culturelle	71
Impressionnistes.....	71
La naissance du mouvement.....	72
Les réactions et critiques sur l'Impressionnisme.....	72
Durans-Ruel : un nom indissociable de l'Impressionnisme.....	73
France et son investissement dans le 9 ^e art.....	74
Un peu d'histoire.....	74
Nouveaux genres et formats de la bande dessinée.....	75
La structure de la bande dessinée.....	76
Texte supplémentaire.....	79
Unité 10. France régionale	84
L'Ile de France.....	84
L'Ouest.....	86
Le Nord.....	86
L'Est.....	87
Le Centre.....	87
Texte supplémentaire.....	88
Unité 11. Immigration en France	90
Des immigrés portugais, espagnols et italiens.....	90
Des immigrés algériens, marocains et ensuite asiatiques.....	91
Immigrés et étrangers.....	92
Motifs principaux de l'immigration en 2019.....	93
Heurs et malheurs des immigrés et de leurs descendants.....	94
Les freins à l'intégration.....	95
Texte supplémentaire.....	97
Unité 12. France gastronomique	99
Le guide Michelin.....	101
Les grands chefs.....	101
Texte supplémentaire.....	103
Unité 13. France profitant de son temps libre	104
Le jardinage bien plus qu'un loisir.....	104
Cuisiner pour devenir un master chef.....	105
Le bricolage, une activité pour les hommes et les femmes.....	105
L'art en amateur.....	106
Texte supplémentaire.....	107
Unité 14. France festive et symbolique	108
Le fromage.....	112
Marianne.....	114
Marseillaise.....	116
La baguette et le béret.....	118
Texte supplémentaire.....	119
Unité 15. France en vacances	120
A chacun son style de vacances selon ses moyens.....	121
Partir ou ne pas partir en vacances.....	122
Entre vie urbaine et vie rurale : la résidence secondaire.....	123
Les vacances au camping - très tendance.....	123
Texte supplémentaire.....	125
СПИСОК ВИКОРИСТАНИХ ДЖЕРЕЛ	128

Unité 1. France DEMOGRAPHIQUE

Population française. Combien sont-ils ?

Au 1er janvier 2019, la France a recensé 67 millions d'habitants, soit une hausse de 0,3 %, selon des données publiées par l'Insee.

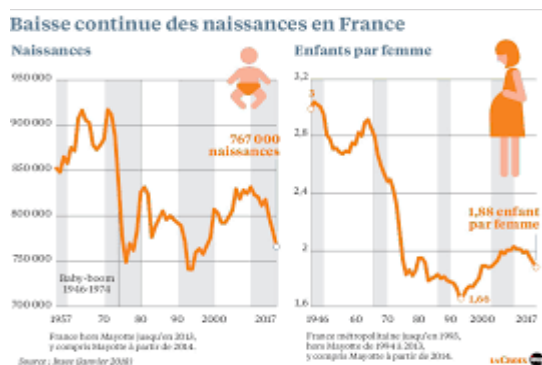
Le solde naturel entre les naissances et les décès reste positif mais n'a jamais été aussi bas depuis la Seconde Guerre mondiale. Il y a eu en France 758.000 naissances en 2018 (12.000 de moins qu'en 2017) et 614.000 décès (8.000 de plus), soit un solde naturel de 144.000 personnes. La croissance de la population est tirée en 2018 comme les années précédentes par les naissances davantage que par le solde migratoire. La différence entre les entrées et sorties du territoire ressort en effet à +58.000 personnes. La baisse des naissances se confirme en 2019, mais à un rythme ralenti : 12.000 bébés en moins l'an dernier, après 14.000 de moins en 2017, 15.000 en 2016 et 20.000 en 2015.

L'espérance de vie en France, l'une des plus élevées d'Europe

La France restait en 2016 (derniers chiffres connus) le pays le plus fécond de l'Union européenne. Avec un taux de fécondité de 1,92 elle se plaçait devant la Suède (1,85) et l'Irlande (1,81). L'espérance de vie à la naissance s'établit à 85,3 ans pour les femmes, soit l'une des plus élevées de l'Union européenne et 79,4 ans pour les hommes, en neuvième position seulement.

Si l'espérance de vie des hommes progresse (0,2 an gagné depuis 2014), elle régresse pour les femmes, qui n'ont pas retrouvé l'espérance de vie à la naissance qu'elles avaient en 2014, de 85,4 ans. Au 1er janvier 2019, une personne sur cinq en France a 65 ans ou plus (12,8 % en 1985).

Est-ce que la baisse de la natalité c'est une tendance ou juste une simple fluctuation ?



En France métropolitaine, le nombre de naissance s'établissait à 747.000 en 2016 alors qu'il était de 781.000 en 2014 et même à 802.000 en 2010 (le point haut). En janvier dernier l'Insee soulignait aussi une diminution des naissances, en insistant sur le fait que le nombre de bébés nés dans l'Hexagone était retombé au niveau de 1999, sans pour autant attendre le point bas de 1994.

Même s'ils ne veulent pas encore affirmer qu'il s'agit d'une tendance durable, les démographes soulignent quand même que l'on est désormais passé en dessous du seuil symbolique des deux enfants par femme : selon l'Ined, le taux de fécondité serait ainsi passé de 1,97 enfant par femme en 2014 à 1,89 en 2016 en France métropolitaine. « Deux ans de baisse, cela ne constitue pas une tendance, mais un phénomène notable. D'autant que l'on a l'impression que cette chute de la natalité n'est pas terminée », souligne Marie Reynaud, chef d'unité des études démographiques et sociales à l'Insee. Mais pour Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'Unaf (Union nationale des associations familiales) « cette baisse est une alerte. Elle a des conséquences sur la consommation et le système de retraites par répartition ».

Fait marquant : la baisse de la fécondité est plus marquée chez les femmes de moins de 30 ans, selon l'Ined et l'Insee. Cela s'explique par le fait qu'en période de crise économique, les couples ont tendance à reporter leur projet de premier enfant en raison des incertitudes liées à l'emploi. L'enquête emploi de l'Insee montre d'ailleurs que la situation professionnelle des jeunes a tendance à se stabiliser avec l'âge. Or, beaucoup de couples attendent d'être stabilisés professionnellement pour devenir parents.

Auparavant, la baisse de fécondité chez les femmes de moins de 30 ans était compensée par la hausse chez les femmes plus âgées. Or, depuis 2014, on observe une stabilité de la fécondité chez les femmes de plus de 35 ans.

Plus âgée et plus nombreuse : voilà à quoi ressemblera la population française en 2050

En 2050, la France aura quelques années de plus au compteur... et ses habitants aussi. L'Insee dévoile ses projections d'évolution démographique du pays dans les prochaines années. Si l'institut anticipe 74 millions d'habitants à l'horizon 2050 (+8,2 millions par rapport à 2013), une grande partie sera âgée de plus de 65 ans.

« Le vieillissement généralisé de la population reposerait principalement sur l'arrivée aux grands âges des enfants du baby-boom, nés entre 1945 et 1975 » explique l'Insee. Ainsi, la France devrait compter 20 millions de personnes de plus de 65 ans, dont 12 millions âgés de plus de 75 ans. Au final, les seniors représenteront 27 % de la population (17,5 % aujourd'hui).

Des régions plus vieilles que d'autres

Si toute la métropole va prendre de l'âge, plusieurs régions compteront- en proportion – beaucoup plus de retraités. Dans le Grand Est, en Bourgogne Franche-Comté et en Normandie, la part des seniors va augmenter de 10 points. La Bretagne, le Pays de la Loire et la Corse devraient quant à elles voir leur population de seniors augmenter fortement. « Les décès deviendraient ainsi supérieurs aux naissances dans de nombreuses régions » note l'Insee.

Cette augmentation généralisée va aussi affecter le rapport entre générations. Ainsi, l'écart entre « jeunes » (moins de 20 ans) et « seniors » va se creuser largement. En 2013, l'Insee comptait 71 seniors pour 100 jeunes. En 2050, le rapport devrait s'inverser puisque l'étude annonce 122 seniors pour 100 jeunes.

Ces changements démographiques vont aussi bouleverser le classement des régions en nombre d'habitants. Si l'Ile-de-France (13,2 millions d'habitants en 2050) et Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 millions) garderont les premières places, « la Bretagne deviendrait plus peuplée que la Normandie, tandis que l' Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine auraient plus d'habitants que les Hauts-de-France » affirme l'Insee.

Démographie : pourquoi Paris perd des habitants ?

Selon les derniers chiffres de l'Insee, la capitale a perdu 14.000 habitants entre 2009 et 2014.

La combinaison de trois facteurs pour Marie-Christine Parent, directrice de l'Insee Ile-de-France...

En ce début d'année 2017, l'Insee publie les populations légales de toutes les collectivités territoriales françaises à partir des données qu'il a récupérées en 2014. Paris comptait alors 2.243.739 habitants. Soit 14.000 de moins qu'en 2009. Certes, dans son analyse, l'Insee évoque une baisse globale du poids démographique des grandes communes françaises. Malgré tout, certaines grandes villes s'en sortent très bien. Sur ces mêmes cinq années – de 2009 à 2014 donc- Lyon a gagné 26.812 habitants, Marseille 7.518 et Lille 7.070.

Marie-Christine Parent, directrice de l'Insee « Ile-de-France » y voit la combinaison de trois facteurs. « Comme ailleurs en France, Paris est d'abord touché par une baisse du solde naturel [différence entre le nombre de décès et celui des naissances], explique-t-elle. Il y a moins de naissances, parce qu'il y a moins de femmes en âge d'avoir des enfants. C'est un effet de pyramide des âges. Il y a eu un déficit de naissance dans les années 1980-1990. Des enfants ne sont pas nés, dont des femmes qui auraient été aujourd'hui en âge de procréer. »

Paris, ce solde s'établit à 0,7 % en moyenne entre 2009 et 2014. C'est au-dessus de la moyenne métropolitaine (0,4 %), mais c'est insuffisant désormais pour compenser le solde migratoire de la capitale : -0,8 % en moyenne entre 2009 et 2014. Autrement dit, il y a plus de personnes à quitter chaque année Paris qu'à s'y s'installer. C'est le deuxième facteur avancé par Marie-Christine Parent : « le desserrement des centres urbains vers la périphérie ». « Jeune et célibataire, on habite plus facilement Paris intra-muros. Quand on veut fonder une famille, rien que pour une question de taille et de prix du logement, on s'éloigne peu à peu », résume-t-elle. La petite couronne en profite. « De nombreux programmes de constructions de logements ont été enregistrés ces dernières années en petite couronne offrant des opportunités aux jeunes couples sur le point de fonder une famille », poursuit Marie-Christine Parent. Entre 2009 et 2014, la petite couronne a ainsi gagné 137.572 habitants. C'est là que l'Insee observe les gains de populations les plus importants.

Marie-Christine Parent évoque enfin un dernier facteur, propre à Paris cette fois-ci : « Entre 2009 et 2014, la capitale enregistre une très forte baisse du taux de résidences principales, note-t-elle. De nombreux appartements ne sont plus habités de manière permanente, en particulier dans les arrondissements centraux de Paris. » Ils deviennent alors résidences secondaires ou locations touristiques de type Airbnb. « Ce sont des phénomènes à prendre en compte aussi », indique la directrice de l'Insee Ile-de-France.

Paris pourrait perdre encore des habitants dans les prochaines années. Marie-Christine Parent ne mise en tout cas pas beaucoup sur un regain rapide des naissances. « Nous restons encore sur des classes creuses, rappelle-t-elle. Le rebond du nombre des naissances n'a été constaté qu'à partir du début des années 2000. Ces générations ne sont pas encore en âge d'avoir des naissances. »

Compréhension écrite

Entrée en matière :

1. Quelle est la population de votre pays ? Est-elle en augmentation ou en diminution ?
Quelles en sont les causes ?

Lecture

Répondez aux questions :

1. A quoi est due l'augmentation de l'espérance de la vie en France?
2. Quels pays de l'Union Européenne sont les plus « vieux » et lesquels sont les plus « jeunes » ?
3. Quelle est l'espérance de vie des femmes françaises en 2010 et celle des hommes ?
4. A quoi est due la baisse de la natalité?
5. A quoi ressemblera la population française en 2050 ?
6. Quelles régions compteront le plus de retraités ?
7. Quelles sont les raisons de la baisse du poids démographique de Paris ?
8. Trouvez dans le texte les synonymes des mots suivants :
 - a) accoucher
 - b) la baisse
 - c) desserrement
 - d) la croissance
 - e) la personne âgée plus de 50 ans
 - f) déficit

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

Hausse (f.) -

Baisse (f.) -

Décès (m.) -

Espérance (f.) de vie -

Taux (m.) de fécondité -

Natalité (f.) -

Fluctuation (f.) -

Vieillesse (m.) -

Solde (m.) -

Senior (m.) -

Tendance durable (f.) -

Texte supplémentaire

Baby-boomers

Une génération inoxydable

C'est un phénomène unique dans l'histoire française, né d'une conjonction particulièrement favorable de la démographie et de l'économie plus rare que l'on sait déjà qu'il ne pourra pas durer. Ce phénomène, c'est l'apparition d'une génération inédite. Née entre 1936 et 1950, elle fête aujourd'hui ses 50-55 ou 65 ans et paraît en tout point hors norme. D'abord, parce qu'elle est fort nombreuse. Ces plus de 55 ans qui furent les petits Français babillants du baby-boom de l'après-guerre, représentant aujourd'hui 16 millions de nos compatriotes, soit 20% de la population.

Mais ces nouveaux seniors ne sont pas vieux, ou tout au moins ne se sentent pas âgés. Contrairement à leurs aînés, partis à la retraite souvent usés par le travail et les problèmes de santé, les sexagénaires d'aujourd'hui ont à peine quelques mèches grises. Ils sont en général bien portants, soucieux de leur apparence, avides de loisirs, de voyages et de sports...

Il est donc de plus en plus anachronique de ne voir en la vieillesse qu'une image morbide de rigidité, de conservatisme et de décrépitude. Les sexagénaires sont jeunes. Et fringants. Que vont-ils donc faire ? Prendre leur retraite, comme la loi le leur permet ? Ou s'obstiner à garder les rênes de leurs entreprises, à occuper les postes d'administrateurs et les sièges électifs ?

Et, en France, la classe politique pourrait bien ressembler, tout du moins en moins d'années, à un « pouvoir gris ». Plus de la moitié des sénateurs ont plus de 60 ans, l'âge moyen des maires de communes de plus de 3500 habitants est de 54 ans. Idem pour ceux qui les élisent. Alors qu'ils représentent 20% de la population, les retraités forment déjà 30 % des électeurs. Bref, la démocratie a les tempes blanches. Or, quand les papy-boomers seront à la retraite, ils auront encore plus de temps. Ne vont-ils pas accaparer les affaires publiques à leur avantage ? Faut-il redouter une gérontocratie à la française ? « *Fantasme !* » Jean-Philippe Viriot-Durandal, maître de conférence en sociologie à l'université de Franche-Comté, en est convaincu. Vieux ne veut pas forcément dire réac. Il en veut pour preuve deux exemples, décortiqués dans son livre. D'abord, la dernière élection présidentielle, ou le vote pour le Front national fut autant le fait des jeunes électeurs que de leurs aînés. La preuve aussi de l'adoption de l'euro. « *Six mois après l'introduction définitive de la monnaie unique européenne, les nostalgiques du franc étaient à*

peine plus nombreux chez les plus de 65 ans que dans l'ensemble de la population – 53%, contre 48% » écrit le sociologue. Qui ajoute que « l'opposition entre les jeunes générations, ouvertes sur le monde et sur l'avenir, et les anciennes, rétives au changement et réfractaires à la nouveauté », ne serait que caricature.

Aujourd'hui pour parfaire ce tableau, que ces seniors ont reçu de la science la perspective d'un quart de siècle de longévité supplémentaire traversé en relative bonne santé. « *A 60 ans aujourd'hui on a encore devant soi vingt-cinq, voire trente années* », explique Patrice Leclerc, responsable du programme personnes âgées à la Fondation de France. « *Tous se disent actifs, se sentent jeunes et le sont.* » Toniques, les papy-boomers sont formatés pour le changement. Leur histoire est en effet aussi celle de la fin des certitudes. Une génération décrispée pour laquelle il est devenu presque banal de refaire sa vie largement passé l'âge de la retraite et tout aussi courant que ces nouveaux amoureux conservent chacun son logement. Les papy-boomers sont individualistes, ce sont d'ailleurs eux qui ont mis en vogue le concept.

Alors, que faut-il attendre de cette génération si nombreuse et si peu connue ? « *La société française ne s'est jamais demandé comment accompagner le vieillissement inexorable de sa population*, analyse Patrice Leclerc de la Fédération de France. *Le vieillissement était jusqu'il y a peu une stricte affaire de famille.* » Or, aujourd'hui, c'est un défi massif lancé à notre pays. Déjà, les problèmes s'accumulent. De la prise en charge des personnes âgées dépendantes – « *dans vingt ans, il y aura 2 400 000 personnes âgées de plus de 85 ans* », rappelle volontiers Hubert Falco, secrétaire d'Etat aux personnes âgées – au financement des retraites, les solutions manquent. Faute d'y avoir réfléchi, car la recherche sur les conséquences sociales du vieillissement reste limitée. Surtout éviter d'y penser...

Pourtant, en 2006, le choc démographique sera rude. C'est l'année ou les centaines de milliers de baby-boomers, nés lors du pic des naissances de 1946, arriveront à la retraite. C'est bientôt ...

Catherine Golliau et Emilie Lanez Le Point, 03/10/2003.

Répondez aux questions :

1. Relevez trois caractéristiques qui distinguent les papy-boomers de la génération qui les a précédés.

2. Quel est le ton des journalistes quand elles concluent : *Surtout éviter d'y penser ?*

polémique

ironique

dubitatif



Le Président de la République

Premier personnage de l'Etat, le Président de la République est élu au suffrage universel direct (par l'ensemble des électeurs citoyens) par scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour une durée de cinq ans (quinquennat) renouvelable (referendum du 24/09/2000).

Le Président de la République française siège au palais de l'Élysée à Paris. Il préside aux destinées du pays, il est le chef de l'Etat.

C'est lui qui choisit le Premier ministre et, sur proposition de celui-ci, nomme les ministres du gouvernement. Il préside le Conseil des ministres.

Il est le garant du respect de la Constitution laquelle lui confère un certain nombre de pouvoirs.

Il est le chef des armées. A ce titre, il préside les conseils supérieurs de défense et est responsable dans la décision du recours à l'arme nucléaire.

Il oriente la politique étrangère de la France. C'est lui qui nomme les ambassadeurs français à l'étranger. Il négocie et ratifie les traités internationaux.

Il promulgue (valide) les lois adoptées par le Parlement et signe les ordonnances et les décrets délibérés en Conseil des ministres.

Il peut saisir le Conseil constitutionnel si une loi ou un traité ne lui paraît pas conforme à la Constitution.

Il est le garant de l'indépendance de la justice. Il préside le Conseil supérieur de la magistrature dont il nomme les neuf membres. Il peut faire usage de son droit de grâce présidentielle.

Il peut dissoudre l'Assemblée nationale, après consultation du Premier ministre et des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Il peut consulter les électeurs par referendum.

Emmanuel MACRON, huitième président de la Ve République, a été élu le 7 mai 2017.

Il peut, dans les circonstances exceptionnelles, se saisir des pleins pouvoirs : en vertu de l'article 16 de la Constitution il détient alors à la fois les pouvoirs exécutifs et législatifs, si, par exemple, le territoire national est envahi ou en danger, ou si les institutions de la République sont menacées.

Le Président de la République n'est pas responsable politiquement (ses actes sont contresignés par le Premier ministre) il ne peut être renversé par l'Assemblée.

Il exerce ses fonctions sous sa propre responsabilité, mais peut en déléguer certaines, ou être suppléé, en cas d'empêchement majeur, par le président du Sénat.



L'Assemblée Nationale

Avec le Sénat, l'Assemblée Nationale est l'une des deux assemblées qui compose le Parlement et qui représente donc, à ce titre, le pouvoir législatif, c'est-à-dire « qui fait les lois ».

Les membres de l'Assemblée nationale sont les députés. Ils siègent au Palais Bourbon, à Paris, et sont au nombre de 577, élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans qui peut être renouvelable. Ils représentent chacun une circonscription de leur département et sont élus par les électeurs de cette circonscription. Leur mandat peut être écourté en cas de dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République.

Le rôle des députés

Les députés votent les lois d'origine gouvernementale (projets de loi) ou parlementaire (propositions de loi). L'Assemblée nationale vote également le budget, appelé projet de loi de finances.

Les députés contrôlent l'action du gouvernement ayant la possibilité, lors des séances à l'Assemblée nationale, de questionner le gouvernement. Les questions peuvent être écrites (ou orales et posées lors d'une séance publique) et la réponse est alors retranscrite au Journal officiel. Les séances des Questions au gouvernement du mardi et du mercredi après-midi sont retransmises à la télévision.

L'Assemblée nationale peut renverser le gouvernement en votant une motion de censure ou en refusant la confiance.

Le Parlement

L'Assemblée nationale et le Sénat composent le Parlement. On dit qu'il s'agit d'un bicamérisme (deux chambres).

Le Parlement élabore, discute et vote les lois. Il se réunit de plein droit en une session ordinaire qui commence le premier mardi d'octobre et se referme le dernier jeudi de juin. Le nombre de jours que chaque assemblée peut tenir en cours de séance ordinaire ne peut excéder 120. En revanche, le premier Ministre ou la majorité des membres de l'Assemblée nationale peuvent décider de réunir le Parlement en session extraordinaire, sur un ordre du jour déterminé. Les sessions extraordinaires sont ouvertes et fermées par décret présidentiel.

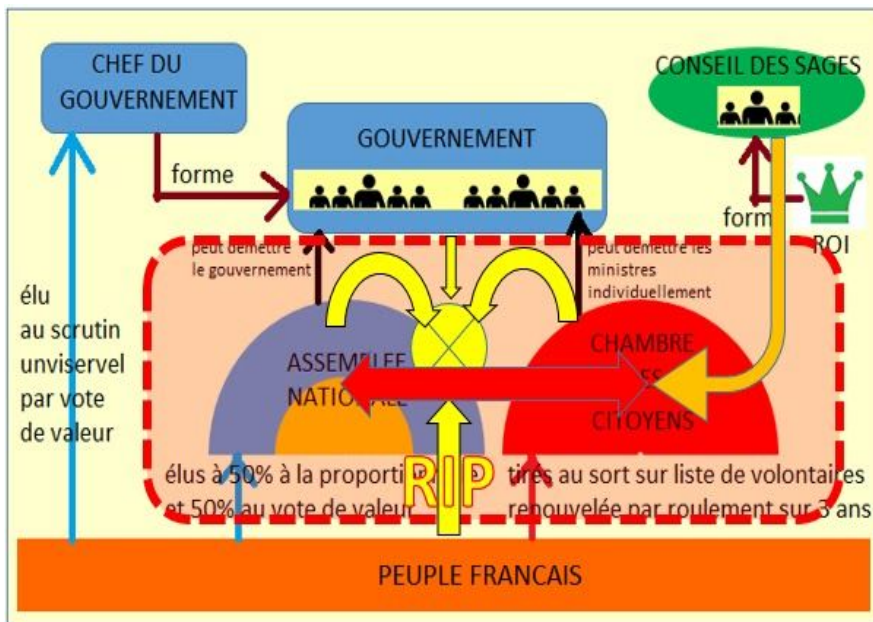
Les parlementaires peuvent se regrouper par affinités politiques et former ainsi des groupes qui doivent comprendre au moins 20 membres pour les députés et 15 pour les sénateurs. Chacun des groupes élit son président. Les députés et les sénateurs de chaque groupe sont représentés dans les différentes commissions de travail, créées au nombre de six, dans leur assemblée respective. Ces

commissions ont pour but d'étudier les textes de loi avant le vote par les assemblées. Cette double étude est essentielle car c'est un texte identique qui doit être adopté.

Députés et sénateurs bénéficient de l'immunité parlementaire.

Donnez à ces institutions de la République leur adresse :

- | | |
|-----------------------------------------|----------------------------|
| a. Le Président de la République | 1. L'hôtel Matignon |
| b. Le Premier ministre | 2. Le Palais de l'Elysée |
| c. L'Assemblée nationale | 3. Le Palais du Luxembourg |
| d. Le Sénat | 4. Le Quai d'Orsay |
| e. Le ministère des Affaires étrangères | 5. Le Palais-Bourbon |



Le Sénat et le rôle des sénateurs

Seconde Assemblée du Parlement, le Sénat est composé de 348 élus, les sénateurs, qui siègent au palais du Luxembourg.

Les sénateurs sont élus pour un mandat de six ans, renouvelable, au suffrage universel indirect, c'est-à-dire par un collège électoral spécifique composé d'élus eux-mêmes, appelés « grands électeurs » : députés, conseillers régionaux et généraux, délégués des conseillers municipaux, et membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Le Sénat est renouvelé pour la moitié des sièges tous les trois ans. Il ne peut être dissous par le Président de la République mais n'a pas le pouvoir de renverser le gouvernement. L'âge d'éligibilité des candidats est de 30 ans. Comme les députés, les sénateurs peuvent proposer un texte de loi (proposition de loi) et déposer des amendements aux textes qu'ils examinent. Le Sénat vote les lois et le budget de l'Etat et contrôle l'action du gouvernement.

Le Sénat représente les Français établis à l'étranger. Le président du Sénat est le deuxième personnage de l'Etat dans l'ordre protocolaire, après le Président de la République. En cas d'empêchement ou de décès du Président de la République, le président du Sénat assure l'intérim pendant les cinq semaines qui précèdent l'élection d'un nouveau président.

Le Conseil économique et social

Inscrit au Titre XI de la Constitution, le Conseil économique et social est la troisième assemblée de la République. Il a pour mission de conseiller les pouvoirs publics et de participer de l'élaboration de la politique économique et sociale du gouvernement. Dans ce cadre, il adresse au Premier ministre des avis officiels, rendus soit sur saisine du gouvernement, soit sur autosaisine. Le CES est composé de 233 représentants des organisations de la société civile (syndicats de salariés, organisation d'employeurs monde associatif, mutualiste...) Les membres du CES, dont les intérêts sont différents, ont vocation, par le dialogue, à rapprocher leurs points de vue et à émettre, sur les sujets traités, des propositions concrètes d'intérêt général.

Préparés par un rapporteur au sein de l'une des neuf sections thématiques du CES, les avis sont débattus, amendés et votés solennellement par l'assemblée plénière du Conseil. Ils sont publiés au Journal officiel et mis à disposition des citoyens sur le site www.ces.fr.

Le Conseil régional et ses compétences

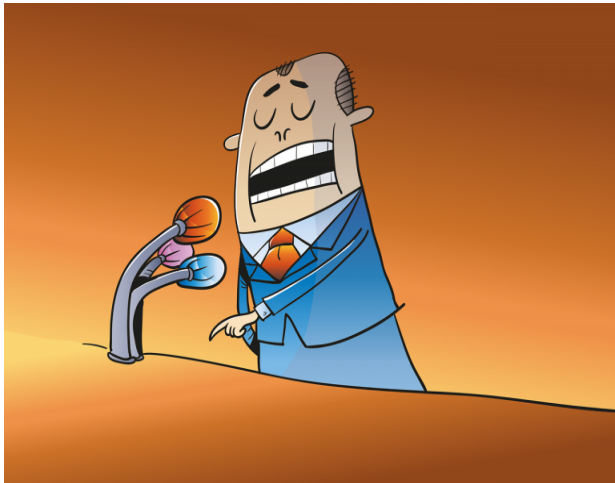
Créées en 1956 au nombre de 26 (dont 4 outre-mer), les régions sont devenues les collectivités territoriales de plein exercice depuis la loi de décentralisation du 2 mars 1982. Cette loi dite « loi relative aux libertés des communes, départements et des régions » a délégué aux régions des

compétences détenues jusqu'alors par l'Etat et les a dotées d'un budget indépendant. Ce budget est constitué d'une part de la participation de l'Etat, d'autre part de recettes fiscales propres : taxe additionnelle aux impôts locaux, taxe sur les cartes grises, les permis de conduire et sur les droits de mutation (transactions immobilières).

Le Conseil régional a compétence pour promouvoir le développement économique et social de sa région et l'emménagement de son territoire (industrie, routes, transports, aménagement des canaux et ports fluviaux, protection de l'environnement...).

Le Conseil régional peut conclure avec l'Etat un contrat de plan définissant des objectifs communs de développement et indiquant les moyens financiers nécessaires à leur mise en œuvre.

En outre, Le Conseil régional attribue des aides financières pour le développement ou la création d'entreprises, définit les priorités en matière d'habitat urbain, a en charge l'enseignement de second degré ainsi que la mise en œuvre de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage. Il peut également intervenir dans les domaines de la culture, des sports, du tourisme.



Le Conseil économique, social et environnemental

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est une assemblée consultative dont la mission principale est d'assurer la participation de la société civile à la politique économique, sociale et environnementale du gouvernement.

3ème assemblée de la République, le CESE doit favoriser le dialogue entre les catégories socioprofessionnelles, contribuer à l'évaluation des politiques publiques entrant dans son champ de compétences, promouvoir un dialogue constructif avec ses homologues, tant au plan régional, local qu'international et contribuer à l'information des citoyens.

Les 233 membres du CESE sont répartis en trois grands pôles : le premier rassemble les acteurs de la vie économique et du dialogue social ; le deuxième représente les acteurs de la vie associative et de la cohésion sociale et territoriale. Le troisième pôle est constitué, dans la logique du Grenelle de l'environnement, des représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. Le CESE peut être saisi par le Premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat et, depuis la loi organique de juin 2010, par voie de pétition citoyenne.

Son siège est situé au palais d'Iéna à Paris.

Le gouvernement

Avec le Président de la République, le gouvernement assure le pouvoir exécutif. Il détermine et conduit la politique de la France.

Le chef du gouvernement est le Premier ministre, lequel est désigné par le Président de la République. Dès sa nomination il forme son gouvernement qu'il soumet au chef de l'Etat. Le gouvernement est composé de ministres d'Etat, ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat, chacun nommé à une fonction ministérielle bien définie : affaires étrangères intérieure, justice, défense, économie et finances, budget, agriculture, commerce et artisanat, solidarité, santé, éducation, transports, jeunesse et sports, culture, tourisme...

Afin de mener à bien sa politique, le Premier ministre a besoin d'être suivi et approuvé par les députés. Il est donc généralement choisi parmi les représentants des groupes qui forment la majorité politique de l'Assemblée nationale.

Un changement de gouvernement peut intervenir si le Premier ministre remet la démission de son gouvernement au Président de la République si un changement de majorité intervient à

l'Assemblée nationale, ou si l'Assemblée nationale vote une motion de censure ou désapprouve le programme du gouvernement.

Les fonctions de membre du gouvernement sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire (député ou sénateur), de toute façon de représentation professionnelle à caractère national et de toute activité professionnelle.

Le choix du Premier ministre est une prérogative propre du Président de la République. L'article 8 de la Constitution prévoit, en revanche, que le choix des ministres est effectué par le chef de l'État sur proposition du Premier ministre.

Aucune condition ne préside à ces différents choix (rien n'impose, par exemple, que le Premier ministre ou les ministres soient des parlementaires) ; toutefois, le fonctionnement des institutions et la pratique démocratique conduisent le Président de la République à choisir un Premier ministre qui a le soutien de la majorité parlementaire.

Les ministres sont nommés par le Président de la République sur proposition du Premier ministre (article 8 de la Constitution). Sous la direction du Premier ministre, le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation.

Le Gouvernement est composé, bien sûr, du Premier ministre, de ministres d'État, des ministres de plein exercice, des ministres délégués et des secrétaires d'Etat, voire de hauts commissaires. Le champ d'activité, les compétences, les attributions et les missions de chaque ministre ne sont pas figées, contrairement à ce qui est le cas dans d'autres pays comme les États-Unis. Ils sont déterminés librement par le Premier ministre et le Président de la République : il y a là un moyen de façonner une équipe en prenant en considération les équilibres politiques du moment mais aussi les priorités que l'on entend mettre en œuvre.

Le rôle du Premier ministre

Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement (article 21 de la Constitution).

Il personnifie et représente le Gouvernement et, à ce titre, parle en son nom (lors de la présentation de son programme ou de l'engagement de responsabilité en particulier).

Il exerce une autorité politique sur les membres du Gouvernement qui se traduit, notamment, par un pouvoir de coordination de l'action gouvernementale et d'arbitrage en cas de divergences. Il préside les comités interministériels.

Il est assisté dans ses fonctions par son cabinet et par le secrétariat général du Gouvernement (structure chargée en particulier de préparer avec le secrétariat général de la Présidence de la

République l'ordre du jour du Conseil des ministres, d'établir le relevé de ses décisions, de saisir pour avis le Conseil d'État sur les projets de texte soumis au Conseil des ministres, de soumettre à la signature du Premier ministre le décret de présentation des projets de loi, de suivre la procédure législative, de promulguer les lois votées, de publier les textes réglementaires adoptés et d'organiser les réunions interministérielles).

Le Premier ministre détient le pouvoir réglementaire et nomme aux emplois civils et militaires (article 21 de la Constitution). C'est donc à lui qu'il appartient de prendre les règlements nécessaires à l'application des lois ; ceux-ci sont, le cas échéant, contresignés par le ou les ministres chargés de leur exécution.

Ce pouvoir réglementaire et ce pouvoir de nomination sont toutefois partagés avec le Président de la République pour les décrets et les désignations aux emplois supérieurs pris en Conseil des ministres. Il peut être délégué aux ministres mais ceux-ci n'en disposent pas en propre : ils n'ont qu'un pouvoir d'administration sur leur département ministériel.

Le Premier ministre exerce un rôle important dans la procédure législative.

Il est tout d'abord le seul, au sein du pouvoir exécutif, à disposer de l'initiative des lois, à l'exception des projets de lois constitutionnelles dont l'initiative appartient au Président de la République.

Par ailleurs, il conduit très largement la procédure : il choisit l'assemblée devant laquelle sera déposé le projet de loi (à l'exception des rares cas où une priorité d'examen est prévue par l'article 39 de la Constitution), il maîtrise une partie de l'ordre du jour du Parlement, il choisit les amendements déposés au nom du Gouvernement, il peut décider d'opter pour certaines procédures (procédure accélérée, convocation d'une commission mixte paritaire, vote bloqué, *etc.*). Dans les faits, certains de ces pouvoirs sont cependant exercés, dans le cours de la discussion de chaque texte, par le ministre en charge du texte discuté (droit d'amendement, vote bloqué).

Outre les attributions déjà mentionnées, le principal pouvoir du Premier ministre réside dans le contreseing qu'il apporte aux actes du Président de la République (à l'exception notamment du recours au référendum législatif, de la décision de dissoudre l'Assemblée nationale, du recours aux pouvoirs exceptionnels de l'article 16, des nominations au Conseil constitutionnel et au Conseil supérieur de la magistrature).

Les autres attributions exclusives

Le Premier ministre peut, sans consulter le Conseil des ministres :

- saisir le Conseil constitutionnel des lois votées avant leur promulgation (article 61 de la Constitution) et des engagements internationaux (article 54) ;
- demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale (article 49, alinéa 4) ;
- décider, après consultation du Président de l'assemblée concernée, de faire siéger une assemblée plus de 120 jours au cours d'une même session ordinaire (article 28, alinéa 3) ;
- demander au Président de la République de convoquer le Parlement en session extraordinaire (article 29, alinéa premier) ;
- demander au Président de la République de prendre l'initiative d'une révision de la Constitution (article 89) ;
- donner un avis au chef de l'État sur une dissolution éventuelle de l'Assemblée nationale ou sur un recours aux pouvoirs exceptionnels de l' article 16.

Le Premier ministre peut exceptionnellement suppléer le Président de la République pour présider le Conseil des ministres.

Les autres pouvoirs partagés avec le Président de la République

La plupart des pouvoirs partagés entre les deux têtes de l'Exécutif ont déjà été présentés (nomination des membres du Gouvernement, pouvoir réglementaire et pouvoir de nomination aux emplois civils et militaires). Seuls demeurent les pouvoirs en matière de défense, la Constitution faisant du Président de la République le chef des armées mais confiant au Premier ministre la responsabilité de la Défense nationale.

Le maire et son Conseil municipal

La commune est la plus petite des collectivités territoriales. Elle est gérée par un conseil d'élus, le Conseil municipal, lequel est conduit par le maire. Les élections municipales ont lieu tous les six ans, au suffrage universel direct au scrutin de la liste à deux tours. Les modalités sont différentes selon qu'il s'agit d'une communauté de moins ou plus de 3 500 habitants. C'est ensuite au sein du Conseil municipal que se fait l'élection du maire lors de la première réunion du Conseil qui suit les élections. Lorsqu'il est élu, le maire fait procéder à l'élection de ses adjoints, élus par l'ensemble du Conseil municipal au scrutin uninominal secret à trois tours. Le nombre d'adjoints

ne peut excéder 30% de l'effectif du Conseil. L'effectif de 100 habitants comptent 9 élus, les communes de 5 000 à 9 999 habitants en comptent 29, les communes de 200 000 à 299 999 comptent 65 élus, etc. Pour être éligible au Conseil municipal il faut avoir 18 ans révolus, être de nationalité française, jouir de ses droits civiques et être inscrit sur les listes électorales. Pour être maire, il faut être âgé d'au moins 21 ans.

Le Conseil municipal vote le budget de la commune et règle par ses délibérations les affaires intéressant la commune. Le Conseil municipal se réunit en séance publique lors de sessions ordinaires au minimum une fois par trimestre.

La commune à son tour organise et gère les services publics municipaux tels que le ramassage des ordures ménagères, les transports urbains, l'éclairage public etc. Elle participe aux activités culturelles, sportives et de loisirs et accorde des subventions aux associations qui participent à la vie de la commune. La commune tient les services de l'état civil et c'est également auprès de la mairie que s'opèrent les inscriptions sur les listes électorales. De même, toutes les élections ont lieu dans les bureaux de vote mis en place par la mairie. La commune intervient aussi sur le terrain sanitaire et social en mettant en place les aides à l'enfance, aux personnes âgées, proposant une aide médicale, aide au logement etc.

Compréhension écrite

Entrée en matière :

1. Quelle est l'organisation politique de votre pays ?

Lecture

Répondez aux questions :

1. Quelles sont les fonctions du Président de la République française ?
2. Quel est le rôle du Premier ministre ?
3. Quel est la structure du Parlement français ?
4. Qui assure le pouvoir exécutif et législatif ?

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

assurer le pouvoir –

dissoudre l'Assemblée –

soumettre à –

motion de censure (f.) –

suffrage universel (m.) –

session extraordinaire (f.) –

mandat renouvelable (m.) –

Texte supplémentaire

Complétez des trous par des mots suivants : *pourquoi, quand, mais (2), donc (2), plutôt que, comme (2), pourtant (2), parce que, d'ailleurs, soitsoit, y, en (3), ceux, celle, bien, au point que, exemple, afin que, quoi que, en plus, si, dont, auxquels, pas...ceux, pour (4), qui (4), or, moment où, seulement, tout en, que (3), sans.*

« Nous sommes tous influencés par la publicité »

La pub est omniprésente. Il est impossible d' échapper et essentiel d' comprendre des rouages. Professeur à la HEG Arc à Neuchatel et auteur du livre « « La pub qui cartonne ! », Julien Intartaglia ... dévoile les dessous sans fausse pudeur ni tabou.

Dans votre livre, vous dites que nous sommes exposés jusqu'à 10 000 fois par jour à des messages publicitaires. C'est dément !

Oui, c'est énorme ! Attention, ce chiffre comprend tous les messages publicitaires nous sommes exposés, et ... seulement diffusés par les médias traditionnels (affichage, télé, presse écrite, radio...). Par, parlant avec vous, j'ai dans mon champ visuel trois marques différentes : l'une sur une sacoche, l'autre sur votre enregistreur et la dernière sur mon PC. Ce sont des points de contact

avec les marques. Et si je sors et que je vais me promener, je verrai non des affiches, aussi des logos sur les t-shirts, les casquettes ou les voitures.

Trop de pubs tue la pub, non ?

On peut se demander la publicité d'aujourd'hui est encore efficace dans ce contexte de surexposition. C'est de nombreuses entreprises essaient d'immerger dans cette ambiance de criée attirer l'attention du consommateur s'expose un peu longtemps au contenu de leurs marques.

Le hic, c'est que tout le monde essaie de détonner !

C'est vrai. De plus d'entreprises essaient de capitaliser sur cette notion d'étonnement. Tentent d'inscrire leur publicité dans un registre affectif..... nous touche au quotidien. forcement utiliser les mass media où les marques paient des millions pour faire passer leur message et éventuellement marquer les esprits.

..... **beaucoup d'entreprises continuent d'user du bon vieux marquage publicitaire.**

Feraient-elles tout faux ?

Non., l'ont montré diverses recherches en neurosciences et en cognition implicite appliquée au marketing, des contacts brefs et répétés avec les marques laissent des traces dans notre mémoire inconsciente. trois moisaprès expositioncomme nous avons pu nous-mêmes le constater avec les expériences que nous menons dans ce domaine., le but d'une entreprise, c'est justement d'être dans l'esprit du consommateur au il va effectuer son achat. Imaginez vous êtes dans un supermarché, au rayon lessive, eh vous allez très probablement choisir la marque vous semble la plus familière vous aurez vu à la télé ou dans la rue deux mois plus tôt et vous n'aurez aucun souvenir conscient...

Moralité, on n'échappe pas à la pub!

..... fasse la pub – qu'elle détonne attirer notre attention ou qu'elle s'inscrive dans ce flot permanent de communication marketing nous submerge au quotidien -, elle réussit à s'adresser à nousconsciemment,inconsciemment.

Celles et ceuxcroient encore avoir leur libre arbitre ils achètent de la lessive ou une voiture se mettent ... le doigt dans l'œil !

Absolument! Aujourd'hui, nous n'avons pas de libre arbitre, nous sommes tous influencés. Je suis un enfant de la pub, j'... connais les mécanismes, etje me laisse encore berner de temps en temps par ces influences implicites, petit à petit ont réussi à implanter une marque dans mon esprit que je

vais opter pour cette lessive pour celle-là. Finalement, l'éducation reste la meilleure arme.... pouvoir se défendre.

Unité 3. France RELIGIEUSE

La France est un pays laïc, de tradition chrétienne, surtout catholique. C'est aussi un lieu de pèlerinage : le plus connu, Lourdes, attire environ six millions de croyants par an. Jusqu'au milieu des années 1960, l'Eglise catholique se prétendait en charge de tous les Français, sauf de quelques protestants et communautés juives. Dans chaque diocèse, l'évêque était le chef spirituel et se devait de conduire sa population au royaume de Dieu. Les Français se conformaient aux rites de passage et saisonniers : baptême, première communion, mariage, enterrement, fêtes de Noël, de Pâques, Ascension, Assomption et Toussaint.

Un peu d'histoire – les guerres de religion

C'est le nom donné aux huit guerres qui opposent les catholiques et les protestants (calvinistes) entre 1562 et 1598. Durant cette période, les protestants subissent de terribles persécution, dont la plus mémorable est le massacre de la Saint-Barthélemy : la nuit du 24 août 1572, des milliers de protestants sont tués. Cet affrontement tragique entre catholiques et protestants prend fin lorsque Henri de Navarre, chef des protestants, se convertit au catholicisme et devient Henri IV.

En 1598, l'édit de Nantes rétablit la paix et décrète la liberté de conscience. Plus tard, les persécutions reprendront sous Louis XIV et l'édit sera révoqué en 1685. Ce n'est qu'en 1787, que Louis XVI signera « l'édit de tolérance » qui permettra aux personnes non catholiques d'être inscrites sur l'état civil sans être obligées de se convertir.

Le déclin de la pratique religieuse

Depuis dernières quarante années, la pratique religieuse décline continuellement. Le catholicisme reste largement majoritaire surtout à l'est du pays : environ 38 millions de Français se déclaraient catholiques selon les statistiques récentes de 2020. Il y a actuellement 45 000 églises catholiques dans l'hexagone. (Au 1^{er} janvier 2020, la France, hors collectivités territoriales d'outre-mer, comptait 67,1 millions d'habitants). Les pratiquants sont de moins en moins nombreux, mais leur identité s'affermi à travers les « communautés nouvelles » ou les mouvements charismatiques. Les catholiques non pratiquants se montrent attachés aux racines chrétiennes de la France ; ils respectent les rites au moment des grandes

étapes de la vie : baptême, mariage et décès ; ils témoignent d'un attachement presque « patrimonial » - leur profil sociologique ressemble bien à celui de l'ensemble des Français, ce qui pourrait expliquer la présence forte de la religion dans le débat sur l'identité.

Le protestantisme s'est maintenu dans certaines régions comme le Sud-Ouest. Il est en pleine évolution et s'ouvre de plus en plus aux courants évangéliques.

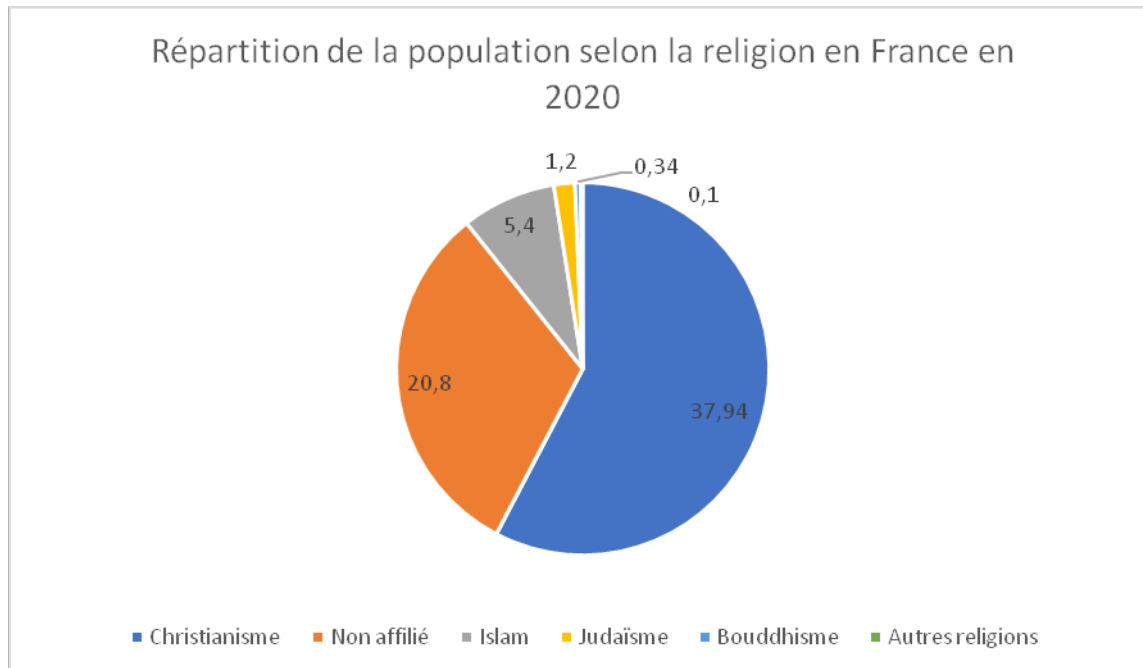
La fin de la rupture avec l'Église, située dans les années 1965–1970, va de pair avec la vague contestataire contre les institutions, la révolte contre l'autorité induisant le développement de l'individualisme, de la permissivité. Elle correspond aussi à la condamnation de la contraception par l'Église, et par la suite, aux nouvelles lois sur l'avortement. La baisse de la pratique religieuse est une tendance commune à tous les pays européens, protestants comme catholiques. Les croyances s'effritent dans une fraction de la jeunesse, si bien que les générations qui arrivent seront en partie «déchristianisées» au sens propre : beaucoup de jeunes ne sauront plus ce que représente la croix. Actuellement environ 20,8 millions de personnes ne s'affiliaient à aucune religion.

L'Islam, deuxième religion de France

On estime à 5,4 millions le nombre de personnes de tradition musulmane, L'islam de France recouvre plusieurs courants : marocains, algériens, turcs ou encore égyptiens, qui se différencient par des styles de pratique. En France cristallise de multiples débats entre le port du voile et de la burqa, la construction de mosquées et la visibilité des minarets ou bien la satire antireligieuse. Dans le même temps, l'Islam tend également à se laïciser et participe, en France, davantage de l'identité que d'un respect à certains rites ; les pratiquants réguliers ne sont pas très nombreux dans l'Hexagone ; en revanche, une grande majorité de musulmans respectent le jeûne du ramadan et paient leur aumône aux diverses œuvres de charité.

Le nombre de personnes au sein de la population française, appartenant au judaïsme, au bouddhisme, à l'hindouisme, aux religions populaires, à d'autres religions reste minoritaire. La communauté juive étant considérée cependant comme la plus importante de l'Europe.

Toutefois, il est difficile d'avoir des chiffres bien précis car, en France, on ne recense pas l'appartenance religieuse des citoyens, depuis la séparation des Église et de l'État en 1905. La religion reste une affaire privée. Seuls, les sondages nous donnent des indications.



La source : <https://fr.statista.com/>

En France depuis 1791, le mariage religieux n'a plus de valeur légale mais pour être valable il doit être précédé du mariage civil. La même modalité est observée en Belgique et en Suisse. En 2017, plus de 50.000 couples se sont mariés à l'église, ce qui représente environ 38.000 de moins qu'en 2008 (plus de 88.000 couples).

Le canon tridentin pose effectivement comme fondamentales quatre conditions à la reconnaissance sacramentelle de l'union devant Dieu : les deux conjoints doivent être un homme et une femme, baptisés dans la foi chrétienne, non divorcés et prononcer leurs vœux devant un ministre du culte obligatoirement. Cependant, L'Église protestante unie de France et l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine se sont prononcées pour la possibilité de bénir des mariages entre personnes de même sexe.

Le nombre total de baptêmes en France entre 2000 et 2017 est aussi en baisse. À savoir, environ 335.000 d'enfants ont été baptisés en église contre 231.000 enfants en 2017.

Compréhension écrite :

Entrée en matière :

1. Est-ce que la religion est pour vous une « affaire privée » ? un sujet « tabou » ?
2. Etes-vous croyant(e) ? Pratiquez-vous une religion ?

Lecture

Répondez aux questions. Comparez la situation avec les traditions et pratiques de religion dans votre pays :

3. Quelle est la religion dominante en France ?
4. Les pratiquants de judaïsme, sont-ils nombreux en France ? Et en Europe ?
5. Le mariage civil doit-il précéder le mariage religieux en France ?

Vocabulaire

Traduisez des mots suivants en ukrainien:

laïc (que) –	avortement (m) –
diocèse (m) –	voile (m)
édit (m) –	mosquée (f)
persécution (f) -	jeûne (m)
baptême (m) –	aumône (f) –
déchristianisé(e) -	recenser –
communion (f) –	se convertir -
pratiquant(e) –	

Trouvez dans le texte des équivalents des mots et des énoncés suivants :

reste très présent –	les deux époux –
déclin (m) –	homosexuels (elles) –
être favorable à –	des chiffres exactes –
tenir à des rites –	se terminer –

Production orale :

Echangez en petits groupes :

6. La tradition du jeûne existe-t-elle dans la pratique de la religion orthodoxe ?
7. Quels sont les rites et les traditions de la religion dominante dans votre pays ?
8. Quel est votre point de vue sur le port du voile et de la burqa dans les institutions publiques ?
9. Est-il important, à votre avis, de créer des lieux de culte pour toutes les religions, même les religions minoritaires dans un pays.

En savoir plus :

Faites des recherches sur la ville de Lourdes (un lieu de pèlerinage) cité dans le texte et présentez-les devant la classe.

Texte supplémentaire

L'affaire Dreyfus

L'affaire Dreyfus est un conflit social et politique majeur de la Troisième République, survenu en France à la fin du XIX^e siècle autour de l'accusation de trahison faite au capitaine Alfred Dreyfus, qui est finalement innocenté. Elle bouleverse la société française pendant douze ans, de 1894 à 1906, la divisant profondément et durablement en deux camps opposés : les « dreyfusards », partisans de l'innocence de Dreyfus, et les « antidreyfusards », partisans de sa culpabilité.

En 1894 le capitaine français d'origine juive, Alfred Dreyfus, est accusé d'avoir livré des documents secrets français à un militaire allemand. Jugé, condamné, Dreyfus est déporté en Guyane. Cette condamnation est une erreur voire un complot judiciaire sur fond d'espionnage, dans un contexte social particulièrement propice à l'antisémitisme et à la haine de l'Empire allemand après son annexion de l'Alsace-Lorraine en 1871. L'affaire rencontre au départ un écho limité, avant qu'en 1898 l'acquittement du véritable coupable et la publication d'un pamphlet dreyfusard par Émile Zola, « J'accuse... ! », adressé au président de la République, ne provoquent une succession de crises politiques et sociales. Il faudra douze ans que l'innocence de Dreyfus soit reconnue. L'affaire s'achève en 1906, par un arrêt de la Cour de cassation qui innocente et réhabilite définitivement Dreyfus.

Cette affaire est souvent considérée comme le symbole moderne et universel de l'iniquité au nom de la raison d'État, et reste l'un des exemples les plus marquants d'une erreur judiciaire difficilement réparée, avec un rôle majeur joué par la presse et l'opinion publique.

Compréhension écrite

Répondez aux questions :

1. De quoi Dreyfus était-il accusé ? Était-il coupable ou innocent ?
2. Qui sont les « dreyfusards » et les « antidreyfusards » ?

Trouvez dans le texte des contraires des mots et des énoncés suivants :

répandu (e) –

à la fin –

culpabilité (f) –

nier –

unir –

commencer –

amour (m) –

Unité 4. France MEDICALE

LE SYSTEME DE SANTE FRANCAIS



IFAS Tarbes / module 1 / DEB

1

La santé malade de ses couts

Si l'on jugeait le pays à l'espérance de vie de ses citoyens, la France serait en première position tant son système de santé est performant dans sa capacité à faire reculer la mortalité. La santé est devenue une obsession, autant en raison de la demande des éventuels patients que de l'offre qui atteint des couts insurmontables. Les maladies évoluent avec les modes de vie – sida, obésité,

allergies ou dépression. L'Etat entreprend de diminuer l'offre et de responsabiliser l'usager. La relation du patient et de son médecin est passée de la soumission à la participation.

Les Français dépensent de plus en plus pour leur santé. La part de la sante dans la consommation effective des ménages est passée de 8% en 1970 à 12,2% en 2010, ce qui correspond à 2 698 euros par habitant. Outre les tumeurs et les maladies cardiovasculaires qui sont les premières causes de décès par maladie, les Français sont aussi les champions de la consommation de médicaments, en particulier d'antidépresseurs. Ils sont devenus « dépendants » des soins, et prendre des médicaments ou demander des examens est désormais un acte banalisé. Les grandes causes de décès (alcool, accidents de la route, maladies cardiovasculaire) sont en diminution. C'est ce qui explique l'allongement de l'espérance de vie L'état de sante varie beaucoup avec l'âge. La mortalité infantile a diminué de moitié depuis 1970. Grâce aux vaccins, les moins de 15 ans sont à l'abri des maladies les plus graves. En revanche, ils sont de plus en plus atteints de surpoids (14% des garçons et 18% des filles de 7-9 ans), ce qui augmente à terme le risque de maladie cardiovasculaire. A 20 ans (âge de la taille définitive), puis une trentaine d'années, les garçons ont grandi en moyenne de 4,5 centimètres et les filles de 3 centimètres. Les 15-44 ans sont en bonne santé, mais cette tranche d'âge est la plus menacée par le suicide. Les 45-74 ans voient apparaître des maladies graves, cancer et maladies cardiovasculaires. Qui sont de moins en moins mortelles mais entraînent des soins chroniques. Après 75 ans surviennent les maladies de vieillissement, parmi lesquelles dominent celles liées à la dégénérescence du cerveau (démence, Alzheimer). Le taux de suicide des personnes âgées atteint des records européens, surtout chez les hommes, qui « réussissent » leur tentative plus que les femmes. Il suscite moins d'émotion que le suicide des jeunes, pourtant il est aussi l'expression d'un désarroi, d'un abandon ou d'un sentiment d'inutilité. Des plus en plus de Français, en particulier les femmes et les personnes de plus de 60 ans, recourent à la « pilule du bonheur » pour essayer d'enrayer les troubles du sommeil, les dépresses, l'anxiété. Chaque année, les ventes de psychotropes augmentent, et les Français en sont les plus gros acheteurs en Europe. Alors que la consommation d'antibiotiques a diminué grâce à des campagnes d'information, celle d'antidépresseurs s'avère plus difficile à maîtriser.

Quel financement pour notre santé ?

La France lutte depuis des années contre le déficit de l'assurance-maladie. Ces dernières années, la progression des dépenses de santé est devenue faible. Avec l'Allemagne et les Pays-Bas, la France consacre presque 12% de son PIB à la santé, les patients sont donc mieux remboursés que dans les autres pays voisins. Comme ces dépenses augmentent plus vite que le PIB, la contrainte sur la dépense publique est intense. Les dépenses remboursées à 100%, comme les hospitalisations ou les affections de longue durée, s'accroissent de telle façon qu'il faut reporter sur le privé d'autres dépenses plus légères, comme les honoraires libres, les médicaments à efficacité non démontrée ou les soins de confort.



Bilan contrasté

Si l'on examine la performance du système de soins français à l'aune de l'état de santé de la population, on peut dresser un bilan contrasté.

Parmi les points positifs :

- L'espérance de vie, et notamment celle des femmes, place la France parmi les pays de tête : l'espérance de vie moyenne des Françaises (85,4 ans en 2012 et 2014) est largement supérieure à celle des Européennes (82,8 ans en 2012). Seules les Espagnoles peuvent espérer vivre aussi longtemps. L'espérance de vie des hommes (78,7 en 2012 ; 79,2 ans en 2014) se situe également au-dessus de la moyenne européenne (77,5 ans en 2012). Par ailleurs, l'espérance de vie au-delà de 65 ans (23,4 ans pour les femmes en 2012 ; 19,1 ans pour les hommes, contre respectivement 20,9 et 17,7 pour la moyenne des pays de l'OCDE) progresse régulièrement (de 3 ans environ tous les 10 ans).

- Les bons résultats en matière de traitement des maladies cardiovasculaires. Même si elles demeurent la première cause de décès pour les femmes en France et la deuxième pour les hommes, après les cancers, le pays affiche le taux de mortalité le plus faible d'Europe pour les deux sexes (en 2009, 158 décès pour 100 000 hommes et 92 pour 100 000 femmes).

Cependant, les résultats du système de santé français sont moins bons concernant les décès prématurés (c'est-à-dire avant 65 ans), soit 20 % de l'ensemble des décès. Ces décès concernent essentiellement les hommes, qui meurent 2,2 fois plus souvent que les femmes avant 65 ans. Ainsi, en 2010, le taux de mortalité prématurée chez les hommes (261 décès pour 100 000 habitants) se situait nettement au-dessus de celui des pays de l'Europe de l'Ouest (215 décès). Seuls le Portugal (268 décès) et la Finlande (273) présentaient des taux supérieurs à la France.

La question de l'impact des soins sur l'état de santé est importante au regard des sommes qui sont chaque année consacrées en France au système de santé (11,7 % du PIB en 2013). Cependant, la réponse est loin d'être évidente et surtout tranchée. Plusieurs hypothèses sont avancées, parfois contradictoires.

Ainsi, pour certains, le système de soins n'aurait aucun impact. Cette position radicale se fonde sur des études historiques montrant que la forte diminution des décès entre le XVIIIe et le XIXe siècle est intervenue avant l'essor des sciences médicales, par une amélioration des conditions de vie et notamment de la nutrition, de l'accès à l'eau potable ou du développement de l'hygiène publique.

Cependant, cette analyse est moins vraie à partir de la seconde moitié du XXe siècle qui voit l'essor de traitements efficaces, comme les antibiotiques, les statines, les vaccins, etc. Ceux-ci ont un impact considérable et mesurable sur l'état de santé des populations. Ainsi, des pathologies très meurtrières (par exemple la tuberculose) ont pu être éradiquées dans les pays disposant d'un système de soins.

Par ailleurs, les causes de mortalité ont aujourd'hui évolué par rapport au XIXe siècle. Si les maladies infectieuses reculent, on constate qu'elles sont remplacées par des maladies dégénératives ou chroniques, comme le diabète, l'asthme, les maladies cardiovasculaires, pour lesquelles le système de soins et les progrès de la médecine ont permis d'améliorer considérablement l'espérance de vie et le confort de vie des personnes qui en sont atteintes. Ainsi, si l'on ne peut affirmer que le système de soins permet à lui seul l'amélioration de l'état de santé de la population, il est un des facteurs importants y contribuant.

Les Français se montrent globalement satisfaits du leur système médical. On peut en effet lui reconnaître plusieurs points forts : un bon accès à des soins de qualité, ainsi qu'une reconnaissance croissante des droits des patients. À l'inverse, il pêche d'une part par sa complexité – les citoyens s'y perdent – et d'autre part, le peu d'accent mis sur la prévention. Contrairement à l'adage, en France on préfère souvent guérir... que prévenir.

Source : LE POINT https://www.lepoint.fr/economie/dans-quel-etat-est-vraiment-notre-systeme-de-sante-18-09-2017-2157945_28.php

Compréhension écrite

Entrée en matière:

1. Comment l'Etat protège la santé des citoyens dans votre pays ?
2. Quelles sont les maladies les plus répandues selon les âges ?

Lecture

Répondez aux questions:

1. Combien la France dépense-t-elle à la santé de son PIB ?
2. Quelles sont les maladies les plus répandues à l'heure actuelle ?
3. Quelle est l'espérance de vie moyenne pour les femmes françaises ?
4. Comment les causes de mortalité ont-elles évolué par rapport au XIX siècle ?

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

Allongement (m.) –	Déprime (m.) -
Dégénérescence du cerveau –	Anxiété (f.) -
Désarroi (m.) -	S'avérer –
Enrayer –	Maitriser -
	S'accroître -

Texte supplémentaire

La chimie prend soin de nous

C'est un fait : la chimie est partout. Mais s'il y a bien un domaine où elle occupe une place de choix. C'est celui de la santé. Pour prendre soin de nous et inventer la médecine de demain, les chimistes sont en effet sur tous les fronts : ils créent de nouveaux médicaments, améliorent les techniques de diagnostic ou encore développent de nouveaux matériaux implantables.

Qu'on se le dise : les médecins ne sont pas les seules blouses blanches à veiller sur notre santé. Sans les chimistes, nous n'aurions pas de médicaments. Ils sont de fait à la source du processus d'élaboration: *«Ce sont ceux qui, après avoir identifié une molécule intéressante, vont modifier telle partie pour rendre la molécule plus active et changer telle autre pour la rendre assimilable par l'organisme »*, explique Jean Daniel Brion, du laboratoire BioCIS, à Chateney-Malabry. Chaque comprimé, pilule ou sirop que vous avalez porte en lui la trace de leur travail. Au cœur d'un médicament, diluée à l'intérieur des excipients qui constituent la grande majorité des ingrédients, on trouve en effet une molécule active, ou principe actif, mise au point par les chimistes, qui lui confère son pouvoir thérapeutique. Comment ? En allant s'accrocher à une molécule naturellement produite par notre organisme, mais dont le dysfonctionnement est à l'origine d'une maladie. Cette cible, comme l'appellent les chercheurs, est alors activée ou inactivée par la molécule chimique et retrouve son fonctionnement normal.

Si le principe de fonctionnement d'un médicament paraît simple, sa mise au point, en revanche, est une longue route semée d'embûches : dix ans au bas mot entre sa découverte et son utilisation par Monsieur et Madame Tout-le-monde. Première étape de cette aventure : la recherche d'une nouvelle molécule active. Cette phase a récemment fait l'objet d'une révolution qui a changé le quotidien des chimistes : le développement du « criblage ». Désormais, on ne teste plus à la main, dans un tube à essai, une molécule pour observer si elle modifie les fonctions biologiques d'une cible impliquée dans une maladie : ce sont des robots qui accomplissent ce travail de fourmi. *« Alors qu'il fallait autrefois une heure à un chimiste pour analyser une seule molécule, les robots peuvent en tester plusieurs milliers par jour »*, note Marcel Hibert, directeur du Laboratoire d'innovation thérapeutique, à Strasbourg. *« Cette technique est le point de départ incontournable de toute recherche sur de nouveaux médicaments »*, souligne Georges Massiot, directeur adjoint scientifique de l'Institut de chimie du CNRS.

Mais qui dit criblage dit pouvoir disposer d'une collection de molécules chimiques à tester suffisamment large. C'est la raison pour laquelle le CNRS s'est doté d'une Chimiothèque nationale, un véritable mine d'or que les chercheurs passent en revue chaque fois qu'une nouvelle

cible liée à une maladie est identifiée. Née en 2003, la Chimiothèque nationale est une collection unique de molécules qui sert à découvrir de nouveaux médicaments. Regroupant une trentaine d'unités de recherche en France, ce conservatoire contient plus de 44 000 produits de synthèse et 14 000 extraits d'origine naturelle. Une base de données publique consultable sur Internet donne accès à la formule chimique qui présente l'intérêt de permettre d'identifier rapidement une molécule active sur une cible particulière. D'ailleurs, les firmes pharmaceutiques, qui possèdent leur propres bases de données, font parfois appel à cette banque de molécules intelligente. En quelques années d'existence, la Chimiothèque a permis de réaliser plus de 200 criblages et de découvrir des médicaments candidats contre la maladie d'Alzheimer, le cancer et l'asthme. Présents depuis la découverte d'un nouveau principe actif jusqu'à la mise au point d'un nouveau vecteur pour délivrer la molécule directement sur sa cible, les chimistes n'ont pas fini d'œuvrer pour la santé de tous.

Julien BOURDET, <http://www.cnrs.fr>

Répondez aux questions :

1. De quoi les chimistes s'occupent-ils à l'heure actuelle ?
2. Qu'est-ce que c'est le pouvoir thérapeutique d'un médicament ?
3. Quelle est la première étape de la mise en point d'un médicament ?
4. Qu'est-ce que c'est la Chimiothèque nationale ? Quel est son rôle ?
5. Expliquez par vos propres mots ou donnez des équivalents des mots ou des expressions suivants :

- les blouses blanches
- assimilable par l'organisme
- une cible
- une longue route semée d'embûches
- le travail de fourmi
- œuvrer pour la santé de tous

Unité 5. FRANCE au travail

Métro-boulot-dodo

Il existe une chose que la langue française qualifie parce qu'elle reflète l'ennui d'une existence sans saveur et sans couleur : c'est la routine quotidienne dominée par la répétition et la platitude.

Quoi de plus triste en effet que de se lever chaque matin pour prendre les transports en commun avec des milliers d'autres somnambules, effectuer sa journée au travail comme un automate tout programmé, puis finalement rentrer le soir à la maison pour y dormir et reprendre des forces avant d'affronter le lendemain une nouvelle journée en tout point identique ?

« Métro, boulot, dodo », avec cette assonance qui exprime bien son caractère mécanique et monotone, est une locution inventée par un peuple conscient que l'existence peut facilement basculer dans la servitude si l'on ne reste pas vigilant.

Cette expression, aussi chère aux Français que l'idée de liberté, est un appel universel aux humains qui résume en trois mots simples une menace permanente sur nos vies. C'est une expression qui nous invite, face à l'asservissement au quotidien, à retrouver le contrôle de nos existences.

Mutations du travail : quel avenir pour le marché de l'emploi ?

La vie professionnelle n'est pas un long fleuve tranquille, bien au contraire. Périodes d'activité, promotions, formations, changements d'orientation mais aussi périodes de chômage peuvent alterner dans le parcours professionnel.

Actuellement nous vivons moins une crise de l'emploi qu'une révolution du travail. Cela peut paraître contradictoire car on a aujourd'hui en France entre 3 et 5 millions de chômeurs. Mais c'est l'arbre qui cache la forêt et ce chômage est dû à une mauvaise conjoncture économique, mais surtout à des mutations structurelles qui interviennent sur le marché de l'emploi.

L'une de ces mutations correspond au fait que l'on a atteint le point culminant du salariat. Aujourd'hui, la relation de subordination met l'individu par rapport à l'employeur dans une situation de servitude volontaire. Celle-ci ne correspond plus aux attentes, et notamment celles des jeunes générations. On veut plus d'autonomie, de liberté et de responsabilité dans le travail. Cette relation du travail risque de connaître une décroissance au profit du travail indépendant qui lui va se développer.

Qui dit travail indépendant, dit multi-activités. Alors que nos parents ont fait toute leur carrière dans la même entreprise, actuellement on peut cumuler une dizaine de postes sur une carrière. Et les jeunes générations auront également plusieurs emplois mais en même temps. Ils jongleront entre un peu d'Uber, un peu d'Hopwork, un peu d'AirBnb et une activité salariale à temps partiel. Ils cumuleront plusieurs activités professionnelles qui ne seront pas forcément des emplois fixes en CDI, dans la même entreprise.



Dans les mutations du travail, il y a un critère très important qui rend compte : c'est l'évolution des attentes par rapport au travail lui-même. Là encore, cela concerne beaucoup les jeunes générations mais pas uniquement. On voit quand même que le travail reste un élément essentiel dans nos vies en tant que facteur d'épanouissement personnel. Mais avec des attentes encore plus fortes, car les gens veulent pouvoir se réaliser au travail. C'est vrai qu'aujourd'hui, les gens acceptent plus difficilement un travail alimentaire, avec des horaires de bureau, où l'on est là uniquement pour gagner de l'argent. Les gens ont vraiment le souhait de s'accomplir dans leur travail avec par conséquent des attentes très élevées par rapport au travail.

Nouvelles technologies

Les nouvelles technologies jouent un double rôle par rapport aux mutations du travail ou ce que l'on appelle parfois la digitalisation du travail. Le digital est à la fois une cause mais également un accélérateur des évolutions que l'on observe sur le marché du travail.

Alors une cause, parce que grâce à ces nouvelles technologies le travail s'est dématérialisé. Les nouvelles technologies ont permis de libérer le travail de la loi de la pesanteur. Autrefois, c'était compliqué pour un ouvrier travaillant chez Renault de ramener une porte à terminer le soir chez lui. Aujourd'hui avec les nouvelles technologies et l'accès aux mails ou nos fichiers quel que soit l'endroit où on se trouve, le travail a perdu son unité de temps et de lieu. Vous pouvez travailler n'importe quand et n'importe où, puisque tous vos fichiers sont accessibles en permanence. La nature même du travail a changé du fait de cette « mobi-quité ». Nous sommes tous mobiles maintenant, on reste connectés 24H/24 et on a donc ce don d'ubiquité aussi dans le monde du travail.



Vision de l'avenir

L'autre grande transformation qu'apporte la digitalisation dans le monde du travail, c'est cette économie des plateformes qui font de l'intermédiation sur le marché du l'emploi. Uber, Upwork, Hopwork ou Amazon Mechanical Turk créent également une révolution dans le marché du travail puisque grâce à celles-ci, vous pouvez décrocher des missions. On parle même aujourd'hui de human cloud.

Si vous avez un site internet à concevoir, vous allez pouvoir mettre ce projet sur une plateforme et c'est sans doute quelqu'un qui va être basé en Chine ou en Inde qui va réaliser cette mission pour vous. On voit là-encore cette idée de délocalisation du travail. Ou autrement dit le fait que le travail n'est plus forcément un endroit où l'on se rend, mais plutôt une tâche à accomplir. Et cette tâche peut être faite virtuellement dans les nuages à travers ces plateformes numériques. Une nouvelle façon de contracter le travail se développe, avec de nouvelles opportunités pour des travailleurs indépendants.

Le grand enjeu pour le monde du travail c'est de libérer le travail de l'emploi. Au XXème siècle, on a fait un parallèle exclusif entre travail et emploi. Et qui dit emploi, dit relation de travail salarial.

Au XXIème siècle ce modèle ne sera plus dominant et laissera peu à peu la place au freelance. Il faut donc permettre cette évolution. Or aujourd'hui, notre code du travail est beaucoup trop strict sur l'activité de travail salarial. Il faut ouvrir de nouvelles portes au travail, en permettant à des gens de travailler dans de nouvelles formes d'emploi qui ne seront pas forcément salariales. Il faut libérer le travail de toutes ces contraintes sans pour autant déréglementer à tout va. Il va falloir revoir notre code du travail pour l'assouplir et lui permettre de faciliter ces nouvelles formes d'emploi.

Mais il faudra aussi assurer aux travailleurs une protection minimale et cela va probablement passer par un rapprochement entre le statut du travail salarial et du travail indépendant, pour qu'il y soit un nivellement par le haut de protections sociales et de la protection juridique du travailleur, quel que soit son statut.

***Interview avec Denis Pennel**, directeur général de la Confédération Internationale des Entreprises de Recrutement et d'Intérim. Il est à la fois un auteur, un défricheur, un influencer et un manager. Il écrit des livres et des articles sur la thématique de l'emploi et du travail. Il aime étudier et anticiper les mutations du marché de l'emploi*

Source : <https://www.unow.fr/blog/le-coin-des-experts/mutations-travail/>

Un temps de travail fortement réduit

« *Ne perds pas ta vie à la gagner* », disait le slogan. Le moins que l'on puisse dire c'est, qu'en cinquante ans, le temps passé au travail a relativement diminué. Alors qu'en 1968, un salarié travaillait en moyenne 1.849 heures en un an, un demi-siècle plus tard, la durée annuelle du travail des salariés est de 1.389 heures.

Pour l'expliquer, il faut noter la salarisation importante des Français, qui intervient dès les années 1960. La tendance était déjà à l'œuvre lors de la décennie précédente et ce, notamment du fait de l'exode rural. À cela s'ajoute une baisse de la durée collective du travail. Depuis 1956, les Français bénéficient de 3 semaines de congés payés. Les accords de Grenelle, jamais signés mais tout de même appliqués par le gouvernement de Georges Pompidou, actent la 4^e semaine de congés. En 1982, avec l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, des lois sociales entrent en vigueur.

Le premier président socialiste de la Ve République instaure la semaine de 39 heures et la 5^e semaine de congés payés, promesses de sa campagne électorale. Le temps de travail est à nouveau diminué entre 1998 et 2000, par le gouvernement de Lionel Jospin, alors Premier ministre socialiste. Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité donne son nom aux lois qui instaurent la semaine de travail à 35 heures. Cette réduction, saluée par la gauche, visait un partage du travail dans le but de lutter contre le chômage (dont le taux atteint 9,5% de la population active en 2000). Les forts gains de productivité participent à compenser la baisse du nombre d'heures travaillées et l'on parle de "*l'élasticité du travail*".

« *Faire en 35 heures ce que l'on faisait en 39 heures dans plus de 70% des postes ou fonctions, était possible* », précise le sociologue du travail Jean-Pierre Durand.

Ce qui a finalement engendré une augmentation des cadences (avec des suppressions ou diminutions des temps de pause, par exemple) mais qui a permis, aux cadres de cumuler, avec les RTT, des jours de congés supplémentaires.

Le ralentissement de la croissance et la montée du chômage impactent le recours, moins important, aux heures supplémentaires. Et de nouvelles formes de travail émergent comme le temps partiel qui représente 1 emploi sur 20 dans les années 1960, pour près de 1 emploi sur 5 en 2016.

Tous ces facteurs ont pour conséquence une augmentation du temps réservé aux loisirs, en « *réponse à de réelles aspirations sociales* », note Rémi Bazillier, professeur d'économie à l'Université Panthéon-Sorbonne. « *Les individus demandent un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale* ». De nouvelles activités ont l'occasion de se développer dans cette

économie du loisir au risque, « *si le mouvement n'est pas régulé* », de voir augmenter « *des inégalités entre chômeurs et travailleurs, ou même entre les travailleurs qui bénéficient de bonnes conditions de travail et d'emploi et les autres.* »

Des espaces de travail plus impersonnels

Dans les bureaux, les espaces de travail aussi ont été revus. Après-guerre, les entreprises misent sur des aménagements-architectures où les lieux sont davantage personnalisés qu'auparavant : plateaux allégés, facilitant la circulation, couleurs vives... Dans la continuité, les années 1960 accueillent la cloison modulable qui va permettre de créer des espaces où regrouper les équipes ou services entre eux pour favoriser les échanges : c'est pratique et économique. On fait entrer la lumière dans de vastes espaces qui, finalement, ne facilitent pas tant que ça la vie des salariés. Avec l'arrivée de l'informatique au milieu des années 1970, il faut faire de la place aux ordinateurs. On décroisonne en créant des open space où finalement, il n'y a plus de place pour la confidentialité ou l'intimité. Le bruit est permanent et peut entraîner des problèmes de concentration, de stress au travail, ou de mal-être.



Les employeurs prennent davantage en compte l'avis des salariés. De nouveaux espaces voient le jour, tels que des lieux de coworking, des bureaux "flexibles" qui ne sont attribués à personne en particulier. C'est aussi un moyen de réaliser des économies sur les coûts en partageant les lieux. "L'esprit startup" venu des États-Unis gagne l'environnement de travail, où l'on encourage

désormais les espaces plus confortables, agréables et où il est possible de retrouver des "bulles de détente" (salle de repos en entreprise, baby-foot...). Le télétravail, davantage encadré via les ordonnances Macron, est aussi une pratique qui se démocratise.

Meilleure façon d'organiser son temps, autonomie pour certains, cette façon de travailler ailleurs qu'au bureau de son entreprise, attire aussi les critiques : perte du lien social avec son équipe, redéfinition du management à distance, inconfort ou encore interférence de la vie professionnelle dans la vie personnelle. « *Globalement, [ces nouvelles pratiques] détériorent la santé au travail : les individus ont moins de repos, sont moins productifs, moins efficaces* ». Typiquement, dès que l'on amène du travail à la maison, cela participe aussi aux « *nouveaux maux tels que le stress au travail ou encore le burn-out* ». Et pourtant, 56 % des salariés non télétravailleurs aimeraient bénéficier du dispositif si leur entreprise le proposait.

Compréhension écrite

Entrée en matière :

1. Qu'est-ce que signifie le mot « *travail* » pour vous ?
2. Quelles sont les professions qui sont sous la menace de disparaître dans 20 ans ?
3. Quels sont les métiers les plus populaires dans votre pays ?

Lecture

Répondez aux questions :

1. Combien de chômeurs y a-t-il aujourd'hui en France ?
2. Quelles mutations principales observe-t-on dans le monde du travail ?
3. Qu'est-ce que c'est la digitalisation du travail ?
4. Quels sont les avantages de la délocalisation du travail ?
5. Qu'est-ce que c'est la « *mobi-quité* »?

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

Chômage (m) -

Parcours (m) professionnel –

Conjoncture (f.) économique –

Epanouissement (m.) personnel –

Ubiquité (f.) –

Platitude (f.) -

Somnambule (f.) -

Servitude (f.) –

Vigilant -

Affronter qqch. -

Asservissement (m.) -

Accomplir une tâche –

Décrocher une mission –

Fusion (f.) -

Intermédiation (f.) –

Enjeu (m.) -

Texte supplémentaire

LE TEMPS

Demain je change de vie (5) Vendredi 14 aout 2015

ANNE RITZ, L'AVOCATE GENEVOISE QUI RENONCE AU BARREAU POUR LANCER UN ESPACE DE "COWORKING"

Par Alexandre Demidoff

Ardente au prétoire, la jeune femme renonce pourtant à la carrière pour fonder avec six amis Voisins, espace de travail en commun avec un bistrot attenant. Elle raconte comment elle a fait le saut, autant par idéal que par le gout de modeler sa vie

La Genevoise Anne Ritz vous accueille l'aitre matin avec une grappe de raisins, en fille de la campagne, comme elle dit, Vous êtes aux Voisins, espace de coworking avec bistrot charmeur attenant, dans le quartier de Plainpalais. Vous êtes chez Anne Ritz, 31 ans, l'un des sept fondateurs d'une entreprise à peine née qui rêve de planter son drapeau aux quatre coins de l'Europe.

Voisins ouvre au mois de novembre 2014. Il n'offre pas seulement a des indépendants – chercheurs, journalistes, designers, etc. – 100m2 ou carburer en bonne compagnie ; mais aussi in bouquet de conférences – sur le bitcoin par exemple – d'initiations express aux nouveaux usages

du monde. Bref, il y a comme un idéal d'intelligence **en friction** qui est un des traits de l'époque. Ça marche : Voisins vient de poser, place De-Grenus, toujours à Genève, **sa deuxième enseigne**. Si elle n'avait pas décidé de changer de vie au mois d'octobre 2012, Anne Ritz ne connaîtrait pas ce privilège: créer avec six amis un lieu qui lui ressemble. En ce temps-là, celui d'avant la césure, on la croit lancée sur une voie royale, celle qui d'une jeune avocate tenace fait un jour une figure de barreau. Ne travaille-t-elle pas dans une étude de la place réputée auprès de Me Yvan Leanneret, une personnalité dont elle dit admirer l'éthique ? Son éloquence l'a fait remarquer, sa perspicacité estimer. Alors imaginez la tête de son père psychiatre, de sa mère médecin, quand elle leur annonce que le barreau, c'est fini. « **Ils sont tombés de leurs chaises** », raconte-t-elle.

Et il y avait de quoi. Anne Ritz est de ces personnalités qui brillent sans le vouloir. Ses études sont un modèle d'excellence : elle suit une filière latin-grec au Collège Calvin, l'établissement **le plus huppé** du canton. Elle aime ça, traduire **les envolées** de Cicéron, rêver à la nature des choses avec Lucrèce, soupeser les sagesses de Marc Aurèle. Elle a le goût des belles phrases qui consolent les jours de déprime, celles d'un Flaubert par exemple.

Anne Ritz est fille de la campagne, c'est vrai ; adolescence, elle y vit avec ses quatre frères et sœurs, ses chiens et ses chats. Mais elle **s'enracine dans un humus classique**, avec toute la distinction que cela comporte.

Comment voit-t-elle alors son avenir ? « Je m'imaginai juge pour enfants ou déléguée du CCICR », confie-t-elle au bar de Voisins encore désert. Vous la regardez et vous pensez qu'elle ferait une excellente Chimène, cette héroïne mesurée que l'ardeur saisit dans le Cid de Corneille. Anne Ritz est harmonieuse comme l'alexandrin, mais sujette à des pulsions baroques. Elle opte pour le droit à l'université de Genève. Elle en apprécie la logique, la dimension pratique, la subtilité de raisonnement. Et elle se projette au prétoire. Elle décroche un stage à l'étude Fontanet & Associates. Son mentor est Me Nicolas Jeandin, « brillantissime avocat, professeur de droit, dix personnes en une » ce sont ses mots.

Est-ce alors **le goût de la joute**? Les phrases somptueuses de ses humanités dont elle veut à son tour éprouver le pouvoir ? Ou l'élan baroque, justement, d'une demoiselle jusqu'alors réservée ? Elle s'inscrit au Concours d'art oratoire Michel Nancoz, une institution à Genève. Des rhéteurs ardents comme Rodrigue et Chimène brodent une plaidoirie de quelques minutes devant un cénacle de sommités plus sombres que Don Diego. Anne Ritz se souvient : la Cour d'assises est soudain

son théâtre ; après sa scène, Me Marc Bonnant, prince de la discipline, dépose sur son front un baiser. Et c'est comme un adoubement. Elle décroche le troisième prix.

L'exercice la met en joie. Le 7 septembre 2010, elle est à Montréal où elle participe au prestigieux Prix Paris-Montréal de la francophonie. Elle tombe sur ce sujet : « Une bonne renommée vaut-elle mieux qu'une ceinture dorée ? » On n'est pas sûr de vouloir être à sa place. Mais elle remporte le concours. Le jury se déclare conquis « par sa présence scénique mémorable et ses talents de conteur ».

L'instinct du jeu, la rigueur des maîtres anciens, le plaisir d'être là, en premier ligne : avec de tels talents, pourquoi délaissier si tôt le barreau ? Écoutez Anne Ritz. « Déjà étudiante, j'avais de la peine à être assidue aux cours. Je préférais construire mon savoir à ma manière. Quand j'ai commencé à travailler comme avocate, j'ai senti là aussi qu'il fallait trouver une voie personnelle. Je cherchais quelque chose que je n'aurais pas pu formuler. C'était impérieux. Quand je prends une décision, c'est très rapide. J'ai posé ma démission du jour au lendemain.

Son seul projet, à ce moment-là, est de suivre des cours d'histoire de l'art, de comprendre pourquoi les corps déchirants d'Égon Schiele, les visions vénéneuses de Bacon, les nus désarmants de Modigliani la fascinent. Mais au mois de février 2013, deux amis lui parlent de leur désir de créer un espace de coworking dans une ancienne imprimerie qui vient de faire faillite.

Souplesse d'horaires, émulation, collaboration spontanée, tout la séduit dans le concept. Elle apprend à appâter le sponsor, à séduire le politique, à concevoir un design, à monter un business plan. « Quand on termine l'université, on n'a pas idée du nombre de compétences qu'il faut pour lancer une start-up. Il y a des étapes à franchir qui sont inimaginables ».

Le futur de Voisins, Anne, comment le rêvez-vous ? « Nous avons l'ambition de créer beaucoup d'autres espaces dans le monde, et d'abord à Lisbonne où le modèle de coworking est très développé. On peut aussi imaginer ce genre de lieu à la montagne, pourquoi pas en dessous de l'Eiger ? Mais je m'emballe... »

Au concours Michel Nancoz, en 2010, elle tirait ce sujet : « Depuis que j'exerce le métier d'avocat, tous les romans me paraissent fades ». La phrase est de Me Isorni, le défenseur du maréchal Pétain et de l'écrivain collaborateur Robert Brasillach. Elle conclut l'épreuve en affirmant que chaque avocat brode, d'un cas à l'autre, son roman. Avec Voisins, elle est aussi en train d'écrire le sien, une œuvre ouverte.

Vous trouvez cette esquisse de conclusion un peu grandiloquente ? Vous avez raison. Soyons plus simples. Anne, pour vous, réussir, c'est quoi ? « Etre heureuse. C'est bête, je sais, mais...je n'ai pas de velléité de faire carrière. » Et retourner au barreau un jour ? « Oui, je l'envisage. Mais dans un esprit qui ressemble à celui du coworking. Je ne veux pas être liée par des horaires, je veux organiser mon temps comme je l'entends, c'est-à-dire travailler quand c'est nécessaire. »

Quand elle ne vous accueille pas avec une grappe de raisins aux Voisins, Anne Ritz musarde sur des chemins de campagne avec son braque hongrois, prénommé Bartók. Ou relit Belle du Seigneur, ce bréviaire d'amour flambeur qu'Albert Cohen a dicte a son épouse. Ou marche sur les crêtes en chamois qu'elle est parfois. Ou s'encanaille en bon voisinage. C'est ce qui s'appelle aussi formuler sa liberté.

Répondez aux questions :

1. Quelle est la profession d'Anne Ritz ?
2. Pourquoi Anne Ritz a-t-elle change de travail?
3. La décision de changer de travail a été longuement murie et réfléchié : VRAI FAUX
Justifiez votre réponse.
4. Qu'est-ce qu'elle apprécie chez son employeur précédent ?
5. Quelles sont les qualités d'Anne Ritz ?
6. L'entreprise qu'elle a créée est déjà active ailleurs dans le monde ?
7. Expliquez avec vos propres mots la métaphore « *Anne Ritz est harmonieuse comme l'alexandrin, mais sujette a des pulsions baroques* ».
8. Expliquez sans citer le texte pourquoi elle a remporté le concours Paris-Montréal de la francophonie ?
9. Trouvez deux éléments dans le texte qui montre qu'Anne Ritz ne cherche pas a se mettre en avant.
10. Qu'est-ce que le « *coworking* » ?
11. Qu'est-ce qui fait ça spécificité par rapport à un autre travail ?
12. Citez trois domaines dans lesquels elle a du développer des aptitudes pour réussir dans son nouveau travail.
13. Citez trois activités qu'elle aime pratiquer en dehors de son travail.
14. Expliquez tous les mots grisés.

Production écrite:

a) vous êtes né(e) dans une Europe sans frontières et vous vous retrouvez aujourd'hui à la veille de votre entrée dans le monde de l'université ou du travail dans un monde divisé par des murs. Quelles sont vos sensations, vos considérations, vos peurs ? Racontez-les en partant de quelques expériences personnelles.

b) « *Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts.* » Commentez cette célèbre phrase d'Issac Newton dans un paragraphe argumenté.

Unité 6. France FAMILIALE



En couple ou pas en couple?

Chaque année on se marie un peu moins. Après avoir remonté puis culminé en 2000, le nombre des mariages et des remariages de veufs ou de divorcés diminue. Cette baisse s'observe dans toutes les régions de France et d'outre-mer et pour tous les statuts matrimoniaux. Si le taux de

nuptialité se maintient tel qu'aujourd'hui, à peine plus de la moitié des hommes et des femmes se marieront dans les prochaines générations. L'âge moyen au mariage approche les 30 ans pour les femmes et dépasse le 31 ans pour les hommes. Créé en 1999, le Pacs connaît un succès mitigé au regard des personnes mariées ou en union libre. Un million de personnes se sont pacées se stabiliser à la rupture de moins d'un mariage sur deux. En 2010. Ce pacte unit en grande majorité des couples hétérosexuels (95% en 2009). Le nombre de divorces reste encore supérieur à celui des années 2000, mais la baisse se poursuit et son niveau tend à se stabiliser à la rupture de moins d'un mariage sur deux.

Nuptialité, union libre

Dans le domaine de la famille, l'affaiblissement des normes a conduit à l'éclatement du couple marié avec deux enfants. La baisse du nombre de mariages à tous les âges entraîne une augmentation des célibataires au sein des générations. Plus du tiers des hommes et des femmes nés en 1973 resteront célibataires à 50 ans, contre 12% de ceux nés trente ans plus tôt. Les situations conjugales se diversifient : mariés, pacés, vivant en couple non cohabitant. François de Singly a bien étudié le paradoxe entre la famille qui demeure l'institution préférée des Français et la déstabilisation de l'institution du mariage qui n'a pas décliné si on y associe le Pacs : le mariage très souvent précède d'une union libre et souvent dissolu, est devenu un contrat entre des personnes qui restent maîtres de leur destin. Ainsi, le couple et la famille restent des valeurs fortes. Ce sont les normes qui ont changé. Le nombre des personnes vivant seules augmente. Les raisons changent selon les âges : les moins de 30 ans poursuivent leurs études, tandis que les hommes plus âgés vivant seuls sont en majorité divorcés sans la garde de leurs enfants. Aux grands âges, se sont plus souvent les femmes qui vivent seules.

Entamée dans les années 1970, la baisse du nombre de mariages s'est accélérée ces dernières années. On ne comptait pas plus de 260 000 noces en 2010, 80% de ces mariages unissent deux célibataires, mais les remariages de veuves ou de divorcées sont aussi en diminution. A peine plus d'un homme et d'une femme se marieront dans les prochaines générations. Enfin l'âge au premier mariage n'a cessé d'augmenter : la mariée a aujourd'hui 29,7 ans en moyenne et le marié 31,6 ans contre respectivement 23 et 25 ans trente ans plus tôt.

Le PACS ne séduit pas tous les couples

Depuis sa création en 1999, le succès du Pacte civil de solidarité (Pacs) est relativement confirmé : on compte un million de pacsés début 2010. Contrairement à l'idée reçue qui associe Pacs et homosexualité, seulement 6% des pacsés sont en couple avec une personne de même sexe, dont les deux tiers sont des hommes ; la tendance est même à la diminution. Sans doute parce que sa législation s'est rapprochée de celle du mariage, le Pacs attire plus largement les hétérosexuels. 26% des pacsés appartiennent aux catégories sociales supérieures. Le mariage est une fois sur deux la raison de la dissolution des Pacs. Mais cet engouement pour le Pacs reste négatif, la grande masse des couples restant concubins. Le Pacs n'ouvre pas droit à la nationalité française (seulement au titre de séjour), c'est pourquoi les couples optent plutôt pour le mariage (10% des couples mariés). Les personnes pacsées sont également réparties sur le territoire français, elles ne sont pas plus nombreuses en Ile-de-France où pourtant les catégories sociales supérieures sont davantage représentées.

Vivre seul aujourd'hui

Le nombre de personnes vivant seules augmente, qu'elles soient célibataires, veuves ou divorcées. En 2007, parmi les 27 millions de ménages, 33,1% ne comptent qu'une personne, en majorité des femmes. Dans les temps anciens, les célibataires, les veuves et les veufs vivaient avec leurs parents ou leurs enfants. Aujourd'hui chacun a son chez-soi et les ruptures, ou le veuvage, laissent les personnes dans la solitude. Dans les centres des grandes villes, presque une personne sur deux, vit seule. Dans le sens inverse, depuis quelques années, la crise de l'emploi oblige les jeunes adultes à rester plus longtemps chez leurs parents et dans quatre cas sur cinq, ils sont dans l'attente d'un emploi qui leur permette d'avoir leur propre logement et à fonder une famille.

Une autre idée de fidélité

La nouvelle loi sur le divorce, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005, a pour objectif d'apaiser les contentieux. En cas de consentement mutuel, une seule comparution devant le juge est exigée. Le principe d'altération définitive du lien conjugal est accepté. Le divorce pour faute entraînant des conflits était très utilisé (11,4% des cas) ; la nouvelle loi entend dissocier conséquences financières et répartitions des torts. La sociologue Irène Théry voit dans cet assouplissement de la loi l'idée

contemporaine du mariage : un engagement a une vie commune et non plus un statu quo à n'importe quel prix. C'est une idée plus complexe de la fidélité qui s'instaure.

Pour autant, le mariage chez les couples homosexuels est loin d'être plébiscité. Eux aussi sont de moins en moins nombreux à se dire « oui » en mairie. En 2017, 7 244 personnes de même sexe se sont mariés soit une baisse de 31% par rapport à 2014, première année de pleine application de la loi sur le mariage pour tous. Depuis 2013, 40 000 mariages homosexuels ont été célébrés en France dont 21 000 entre hommes et 19 000 entre femmes.

Compréhension écrite

Entrée en matière :

1. Est-ce que la notion de la famille reste une valeur forte dans votre pays ?
2. A quel âge les jeunes fondent-ils la famille ?

Lecture

Répondez aux questions:

1. Le taux de divorces est en augmentation ou en diminution en France ?
2. Qu'est-ce que c'est le Pacs ?
3. Pourquoi le Pacs ne séduit pas tous les couples ?
4. Quel est l'âge du premier mariage aujourd'hui ?
5. Pourquoi le nombre des personnes vivant seuls est en augmentation ?
6. Quelle est l'idée contemporaine du mariage ?

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

Nuptialité (f.) –	Concubin (m)-
Rupture (f.) -	Veuvage (m) -
Affaiblissement (m.) –	Répartition (f) des torts –
Engouement (m.) –	Procréation (f.) –
Altération (f.) -	Déclin (m) –

Comparution devant le juge –
Dissolution (f.) du mariage –
Ménage (m.) -

Texte supplémentaire



LA FAMILLE D'AUJOURD'HUI

Depuis les années 1980 la famille ne cesse d'évoluer : les divorces et remariages sont aussi courants que les mariages traditionnels. Trois types de model familiaux sont présents : la famille dite traditionnelle, la famille monoparentale, et la famille recomposée. La femme possède au même titre que l'homme l'autorité sur ses enfants.

En à peine une seule génération la vision de la famille a considérablement évolué : nous sommes passé d'une famille souvent nombreuse, composée de plusieurs générations vivants sous un même toit à une famille séparée, monoparentale ou encore recomposée. C'est donc toute une idée du foyer familial classique qui a volé en éclat.

Un taux de fécondité en baisse pour la quatrième année consécutive

En 2018, 758 000 bébés sont nés en France, soit 12 000 de moins que l'année précédente. Les grossesses sont de plus en plus tardives, une tendance observée dans tous les pays développés. Les raisons sont bien connues : allongement de la durée des études, évolution du statut des femmes, incertitude de l'avenir pour les jeunes adultes... Cependant, pas de quoi parler de baby blues, avec 1,87 enfant par femme, la France continue de caracoler en tête des pays les plus féconds de l'Union européenne.

Enfin, les chercheurs notent une évolution concernant la garde des enfants chez les familles monoparentales. Les décisions judiciaires en faveur d'une garde alternée ont doublé en 10 ans et représentent 17% des jugements. Aujourd'hui, 400 000 mineurs résident la moitié du temps chez un parent puis chez l'autre. On n'estime qu'une 1 famille sur 5 est monoparentale dans l'Hexagone. De nos jours, il n'y a plus un seul modèle familial, mais plusieurs. Au-delà de la famille dite traditionnelle ou nucléaire (qui était le modèle de référence d'autrefois), existent, par exemple, la famille décomposée, la famille recomposée, la famille monoparentale, les couples unis par le PACS, l'union libre (ou cohabitation), la famille polygame, la famille homosexuelle, la famille d'adoption, la famille d'accueil... Les appellations apparaissent à mesure que de nouvelles structures familiales surgissent. Voici quelques modèles familiaux que nous avons étudiés :

Les familles nucléaires

Les familles nucléaires sont les familles dites traditionnelles ; elles sont composées des parents élevant leurs enfants sous le même toit. C'est une famille qui n'est ni monoparentales, ni recomposée. La famille nucléaire a longtemps été LE modèle familial traditionnel et il est encore le plus répandu en France et en Europe.

Les familles monoparentales

En France, une famille sur cinq est une famille monoparentale. Les chiffres sont spectaculaires et en disent long sur l'évolution du couple. Les familles monoparentales représentent aujourd'hui près de 20 % des ménages avec enfant de moins de 25 ans, selon une étude du Centre d'études de l'emploi (CEE). Soit environ 1 famille sur 5. En un peu moins de 40 ans, le nombre de familles monoparentales a plus que doublé. Lors du recensement de 1999, elles étaient 1,5 million (16,7 % des ménages avec enfant) contre 680 000 en 1962. Le début des années 1980 a marqué une accélération du phénomène, avec une proportion de 10,2 % des ménages avec enfant de moins de 25 ans en 1982.

On compte aujourd'hui 2,4 millions de ces enfants, élevés par 1 seul parent. Ils sont de plus en plus nombreux, même si ces cellules ne comptent en règle générale que 1 seul enfant, souvent âgé de plus de 3 ans.

En effet, la séparation des parents est désormais à l'origine des 3/4 des familles monoparentales. Un changement radical par rapport à 1962, où les veufs et veuves représentaient 55 % de ces familles. Un pourcentage qui s'est réduit à 7,5 % en 2004. Avec moins de veufs et plus de divorcés, le visage de la famille monoparentale a changé. Seules 14 % des familles monoparentales ont aujourd'hui un père à leur tête. Le nombre de pères qui élèvent seul leur enfant reste limité en France. Veufs ou séparés, ces derniers sont prompts à se remettre en couple. La majorité des familles monoparentales ont donc pour chef des mères, qui se voient confier les enfants dans 85 % des cas de divorce. Et quand la « monoparentalité » survient dès la naissance, ce sont les mères qui s'occupent de l'enfant. Ce sont en majorité des femmes âgées de plus de 35 ans. Des mères célibataires pour beaucoup, à la tête de 40 % des familles monoparentales en 2004, contre 9 % en 1968. Moins souvent des mères adolescentes, étant donné la baisse des maternités précoces en France. Le nombre de mères mineures est en effet passé de plus de 10.000 en 1980 à environ 4.000 à la fin des années 1990.

Les familles recomposées

Une famille recomposée est une famille composée d'une famille monoparentale divorcée et remariée avec une autre famille monoparentale : ainsi ces familles sont composées de parents, beaux parents, frères, sœurs, demi frères, demi sœurs et on en passe.

En 2006 en France, près de 1,2 million de jeunes de moins de 18 ans, soit près de 9% de cette tranche d'âge, vivaient dans quelque 600.000 familles recomposées.

Selon l'Institut national de la statistique, sur les 3,3 millions d'enfants ne vivant plus avec leurs deux parents, dans la plupart des cas à la suite d'une séparation des parents, la plupart vivent avec un seul parent qui n'a pas de nouveau conjoint : 2,2 millions d'enfants vivent ainsi au sein d'une famille monoparentale, dont 1,9 million vivent avec leur mère et 300.000 avec leur père. Mais quand le parent se remet en couple, l'enfant peut habiter avec le nouveau compagnon, qui devient alors son beau-parent. En 2006, 780.000 enfants vivaient ainsi avec un parent et un beau-parent. Au total, 1,16 million d'enfants (en ajoutant les 380.000 enfants issus des couples recomposés) vivaient au sein d'une famille recomposée, soit 8,8% des mineurs.

En 2006, année de l'étude, la France comptait 580.000 familles recomposées, soit 7,7% des familles avec au moins un enfant mineur.

Les Français divorcent de plus en plus, et après de moins en moins d'années de mariage. Mais, « les familles recomposées n'augmentent pas de manière aussi forte et régulière que les ruptures d'unions et les familles monoparentales » dans l'Hexagone, constate l'INSEE dans une étude publiée récemment.

Les familles homoparentales

L'homoparentalité désigne le lien de droit ou de fait qui lie un ou des enfants à un couple homosexuel. On parle de famille homoparentale lorsqu'un enfant vit avec deux parents de même sexe. Généralement, il est né d'une relation hétérosexuelle antérieure de l'un des conjoints. Mais il peut aussi avoir été conçu par insémination artificielle ou adopté (bien qu'en France, l'adoption est interdite aux couples homosexuels mais elle est en revanche autorisée pour les célibataires (aujourd'hui seuls 13 pays sur 226 accordent le droit d'adopter aux couples homosexuels).

Aujourd'hui, on estime que 30 000 à 50 000 enfants sont élevés dans une famille homoparentale.

L'homoparentalité partage avec la parentalité hétérosexuelle les notions de couple et de procréation. Comme dans la famille recomposée, elle connaît la coexistence des parents biologiques et des parents sociaux, qui n'ont pas conçu l'enfant mais tiennent le rôle de parents.

L'homoparentalité soulève de nombreuses questions, notamment dues au regard que porte la société : la transparence sur les origines biologiques de l'enfant, la coexistence de parents biologiques et de parents sociaux et la place de ces derniers. La plupart de ces questions sont celles qui traversent également d'autres formes familiales telles que la famille adoptive, famille monoparentales, famille recomposées.

En France, les couples homosexuels n'ont pas le droit au mariage. Mais depuis 1999 et la création du PACS, un couple de personne (même de même sexe) peut se pacser ; ce n'est pas exactement comme un mariage, mais c'est tout de même un contrat qui lie les deux personnes.

Source <http://tpeevolutiondelafamille.e-monsite.com/pages/monoparentales-recomposees-aujourd-hui-les-modeles-familiaux-sont-nombreux.htm>

Répondez aux questions:

1. Expliquez par vos propres mots ou donnez des équivalents :

- voler en éclats
- vivre sous un même toit
- une accélération
- foyer familial
- caracolier
- la famille polygame

2. Qu'est-ce que c'est une famille monoparentale, nucléaire, recomposée et homoparentale ?

Production écrite :

a) depuis le début du XX^e siècle, comment a changé le rôle de la femme, et comment a évolué son importance ? Quelles ont été les grandes conquêtes et qu'est-ce qui reste encore à faire ?

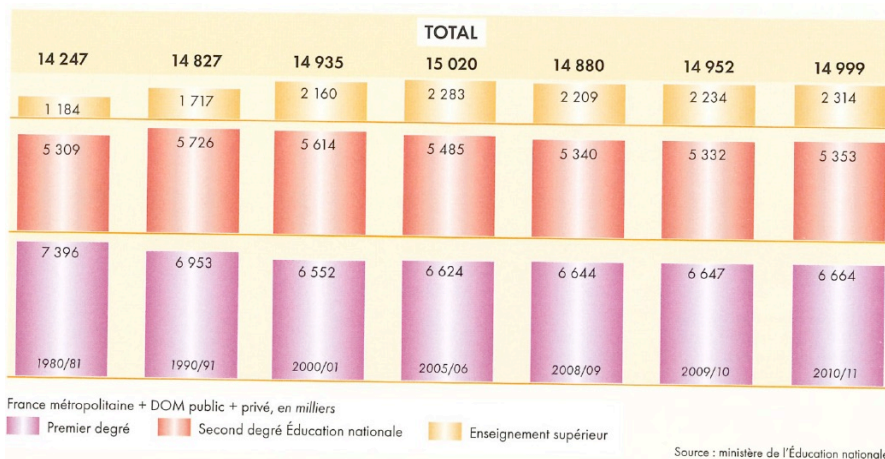
b) dans *Noce de sang*, le célèbre écrivain espagnol Federico Garcia Lorca écrivait : « Naitre femme est le pire des châtiments ». Commentez cette affirmation dans un paragraphe argumenté.

Unité 7. France DIPLÔMÉE

La démocratisation de l'accès à l'enseignement est incontestable. Le niveau scolaire n'a cessé d'augmenter et s'est stabilisé à un haut niveau depuis le milieu des années 1990. Les filles sont dorénavant plus diplômées que les garçons. Malgré ce bilan positif, on assiste à une crise du système

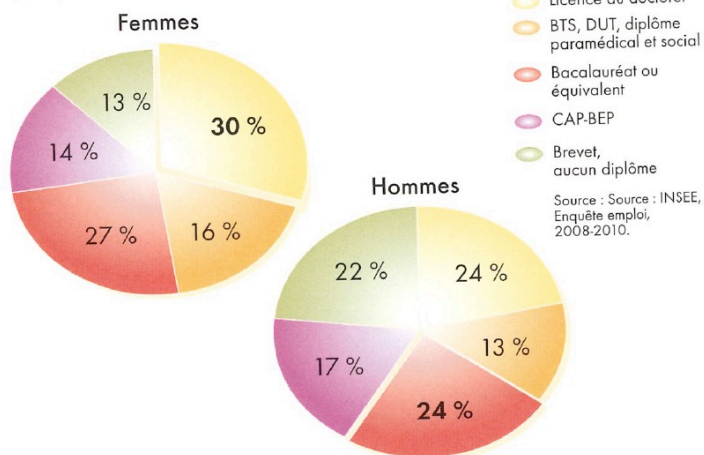
scolaire qui ne parvient pas à élever le niveau pour ceux qui étaient exclus d'une éducation poussée, ni à donner une formation qualifiante adaptée aux besoins de la société devenue urbaine, tertiaire et de haute technologie. De plus, le métier d'enseignant a changé : il doit transmettre une éducation qui dépasse le simple savoir et lever les obstacles à l'égalité des chances.

DE PLUS EN PLUS D'ÉLÈVES DE MIEUX EN MIEUX FORMÉS



LA RÉUSSITE DES FILLES

Les diplômes selon le sexe à la sortie du système éducatif



Ambitions éducatives

L'explosion scolaire s'est produite dans les années 1960 ; elle est liée au boom démographique et à l'exigence d'une hausse du niveau de qualification. Elle a conduit à la création du collège unique par la réforme Haby de 1975, censée offrir le même enseignement à tous les enfants et éviter une sélection trop précoce vers l'enseignement professionnel. En 1989, une loi d'orientation pose le principe de la généralisation de l'enseignement secondaire et fixe l'objectif de 80 % de la classe d'âge au niveau du baccalauréat. Le nombre de bacheliers passe de 30 % d'une classe d'âge en 1985 à 62 % en 1995 et stagne autour de ce pourcentage depuis. Cette hausse touche surtout les bacs technologiques et professionnels (un bac sur six); elle conduit à une entrée en masse des étudiants à l'université, qui s'abstient de toute sélection et dont l'enseignement est quasi gratuit (financé par l'État).

Système scolaire



Plus de 12 millions de jeunes scolarisés

de 3 à 18 : âge

■ : obligation scolaire

La maternelle : Une réussite française

La scolarisation en maternelle n'est pas obligatoire mais tous les parents la désirent. Plus de 99 % des enfants de plus de 3 ans la fréquentent et on a pu observer un effet favorable sur la scolarité ultérieure

des enfants. En revanche, nombreux sont les parents qui désirent y laisser leurs enfants dès leur deuxième année : les uns courent après la réussite scolaire dès cet âge, les autres veulent résoudre des problèmes de garde. Mais ce principe est controversé : les effets sur la réussite ultérieure sont en sont en général faibles, sauf pour les familles de milieux défavorisés pour qui la maternelle précoce est un instrument efficace d'insertion. Peu de pays peuvent se vanter de cette institution qui permet à la fois à tous les enfants d'être socialisés tôt et aux femmes de limiter l'effet de la maternité sur leur carrière professionnelle.

L'école primaire et le collège

L'enseignement dans le primaire est de plus en plus conçu comme une préparation au secondaire. À tous les niveaux du primaire, entre 10 et 15 % des élèves sont en plus ou moins grande difficulté face à l'écrit, et la moitié d'entre eux sont en très grande difficulté. Celle-ci peut conduire à quitter la formation initiale sans qualification et aboutir à l'illettrisme. Malgré les réformes pédagogiques successives, la limitation du redoublement, la mise en place de dispositifs d'aide individuelle et l'instauration des zones d'éducation prioritaires (ZEP), cette proportion d'élèves n'a pas diminué.

Le collège unique a été mis en place pour réduire les inégalités en donnant à tous un minimum de culture commune. Les filières ont été supprimées : la classe de sixième est une sorte de préparation à l'enseignement secondaire, la cinquième et la quatrième forment le cycle central et la troisième joue le rôle de cycle d'orientation. 97 % des élèves atteignent cette dernière classe, qu'elle générale (85 % des élèves), d'insertion, technologique ou relevant de l'enseignement adapté.

Le collège unique n'a pas supprimé les disparités entre établissements. Leur « qualité » dépend ainsi du plus ou moins grand nombre d'options disponibles en troisième; de la localisation en zone rurale, urbaine ou zone sensible, qui détermine leur composition sociale; des stratégies des parents qui parviennent à contourner la carte scolaire, à commencer par les parents enseignants, dont la moitié des enfants ne fréquentent pas leur établissement de rattachement; du recours plus ou moins important à l'enseignement privé qui sert de refuge aux enfants des cadres et des indépendants, qui pensent y trouver un meilleur encadrement.

La ségrégation sociale étant forte sur certains territoires, les établissements situés dans ces secteurs concentrent les élèves en difficulté; ce qui enclenche un cercle vicieux dans lequel les parents des milieux favorisés choisissent leur lieu d'habitation en fonction de la notoriété des établissements.

Les diplômes nationaux ne dépendent ni du lieu d'obtention, ni de l'établissement qui les délivre. Au-delà du baccalauréat (général, technologique ou professionnel) ou d'un diplôme équivalent, les diplômes se divisent en 2 catégories : les diplômes des grandes écoles (2 ans de classes préparatoires après le bac,

entrée sur concours, puis 3 ans d'école) et les diplômes universitaires : Licence (3 ans), Master (5 ans), Doctorat (8 ans), système de LMD, en harmonie avec les cursus européens, ou bien les diplômes des formations courtes comme le BTS ou le DUT.

Les grandes écoles et les Universités

Les grandes écoles sont des établissements d'enseignement supérieur qui recrutent par concours et assurent, dans différents domaines, des formations de haut niveau (ingénierie, commerce, administration, sciences politiques, lettres...).

Les premières grandes écoles ont été créées pendant la Révolution française, pour préparer des fonctionnaires qualifiés dans les plus grands services de l'État. Elles étaient gratuites et recrutaient dans tous les milieux, privilégiant le mérite et non pas la naissance. Les premières grandes écoles sont : l'École des Mines (1793), l'École Polytechnique (1794) et l'École Normale Supérieure (1794).

En France on compte 76 universités publiques. Elles sont ouvertes aux étudiants titulaires du baccalauréat. Les universités privées, dites « libres » (14), sont pour la plupart confessionnelles (7 catholiques et 3 protestantes). On compte 4 universités totalement privées.

Pour tous les publics et tous les âges, se sont créés, en partenariat avec les grandes universités publiques, des cycles de cours et de conférences ouverts à tous. C'est le principe des universités populaires, que l'on retrouve par exemple à l'Université de tous les savoirs ou dans les universités inter-âges.

Compréhension écrite

Lecture

Répondez aux questions. Comparez le système scolaire en France avec celui de votre pays :

1. Donnez deux exemples de la démocratisation de l'accès à l'enseignement en France.
2. Le métier d'enseignant a-t-il changé récemment ? Justifiez votre réponse.
3. Expliquez le concept du collège unique. L'instauration de cet établissement scolaire a-t-il résolu des problèmes du système de l'enseignement ?
4. Quelles sont les particularités de la maternelle ?
5. Nommez les diplômes nationaux français.
6. Quelle est la différence majeure entre les grandes écoles et les universités ?

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

dorénavant -
tertiaire –
obstacle (m) –
précoce –
s’abstenir –
problèmes de garde (des enfants) –
controversé (e) –
milieux défavorisés
insertion (f) –

l’enseignement est conçu –
illettrisme (m) –
redoublement (m) –
ségrégation sociale -
supprimer des disparités –
recours (m) à
cercle (m) vicieux –
délivrer –

Trouvez dans le texte des contraires des mots suivants :

rural (e) –	échec (m) -
commencer -	augmenter –
réussir –	ouvrier (m) –
baisse (f) –	laïque -

Production orale :

Echangez en petits groupes :

7. Citez les établissements de l’enseignement secondaire et supérieur dans votre pays.
8. L’enseignement dans votre pays, est-il privé ou public ? Y-a-t-il des écoles confessionnelles ?
9. La scolarisation précoce, peut-elle exercer une influence sur la réussite ultérieure des élèves.

En savoir plus :

Recherchez des informations sur l’Université de tous les savoirs et/ou sur les universités inter-âges.
Discutez des résultats de vos recherches en grands groupes.

Unité 8. France SPORTIVE

En 1967, moins d’un Français sur deux pratiquait un sport. En 2010, la proportion s’élève à près de deux personnes sur trois (65%) âgés de 15 ans et plus qui pratiquent une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine. La moitié d’entre elles ont une pratique intensive, c’est-à-dire plus d’une fois par

semaine. Plusieurs raisons expliquent cette augmentation depuis plus de quarante ans : la progression de la pratique féminine, de celle des seniors et de catégories sociales auparavant éloignées de la pratique sportive comme les ouvriers, les agriculteurs ou les artisans.

Sans la « Fédé » ou sans le club, mais avec la famille ou les amis

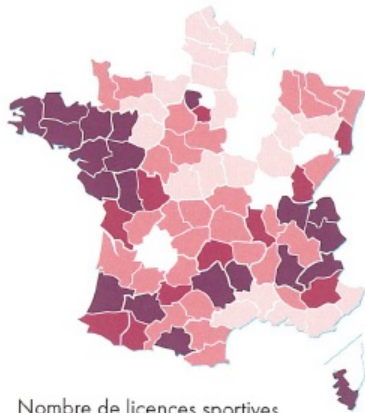
Parmi les pratiquants d'une activité physique ou sportive, 20%, soit 9 millions de Français, participent à des compétitions ou à des rassemblements sportifs. Un tiers d'entre eux adhèrent à une association ou à un club privé, tandis que 17% détiennent au moins une licence sportive. Ainsi, une majorité de Français pratique le sport hors structure en dehors de tout encadrement, y compris chez les pratiquants intensifs, dont 62% n'adhèrent ni à une association ni à un club.

La marche, la natation, le vélo et le « jogging-footing » font partie des activités physiques ou sportives les plus pratiquées. Natation de loisir et vélo de loisir touchent plus d'une personne sur cinq. D'où la pratique très majoritaire du sport dans des lieux de nature, en lien direct avec ses disciplines : forêts, lacs, montagne, campagne. Viennent ensuite, en périodes de congés, la baignade et la pétanque pour les vacances estivales, le ski pour les congés d'hiver.

Les Conquêtes féminines

L'écart entre la pratique sportive des hommes et des femmes est faible : 87% de pratiquantes pour 91% de pratiquants masculins. Toutefois, ces derniers pratiquent les sports de manière beaucoup plus intensive que les femmes et participent bien davantage aux compétitions. Depuis des décennies, les sports équestres sont entre les mains des femmes qui représentent 80% des licenciés, ainsi que la gymnastique qui maintient la forme et est facile d'accès. Au fil des ans, les femmes ont investi les sports d'équipe comme le basket-ball, le volley-ball, l'athlétisme ou le judo. Elles n'osent pas encore affronter les bastions de la masculinité comme le rugby, la lutte ou encore la boxe.

LA FRANCE DES LICENCES SPORTIVES



Nombre de licences sportives délivrées en 2010 pour 100 habitants selon le département



Source : enquête « Pratique physique et sportive », CNDS, direction des sports, INSEP, MEOS, 2010.

Le sport est-il encore un moyen d'intégration ?

Les « grands frères entraîneurs » tenaient un grand rôle dans les années 1990 au sein des cités. Ils constituaient des modèles d'identification pour les jeunes. Ils avaient fondé des associations de quartiers organisés en réseaux. Aujourd'hui, la situation des cités s'est dégradée et l'on observe la progression d'un esprit sportif différent ; les salles de sport se définissent davantage en opposition avec la violence de la rue, les sports pratiqués ont changé, on constate l'engouement des jeunes des banlieues pour les nouvelles formes de boxe : kickboxing, thaïe ou full-contact.

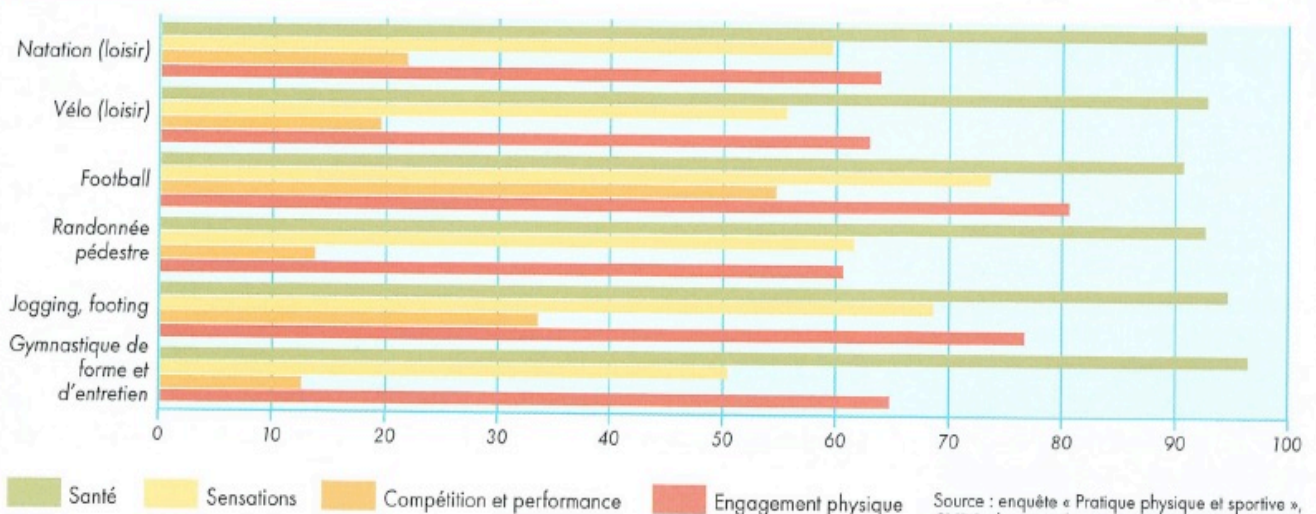
Les motivations : de la détente à la prise de risque

Contact avec la nature, convivialité, rencontres, détente, entretien physique « être bien dans sa peau » sont les principales motivations de la grande majorité des sportifs. Escalade de sommes légendaires,

tour du monde à la voile en solitaire, delta-plane, skate-board...les pratiquants de ces sports à risque recherchent à la fois l'exploit – battre un record par exemple – et des sensations fortes, de la surexcitation jusqu'à parfois frôler le danger extrême. Les sports à risque en dehors de toute structure sont en augmentation, ils répondent à l'impératif : « Deviens toi-même par toi-même ».

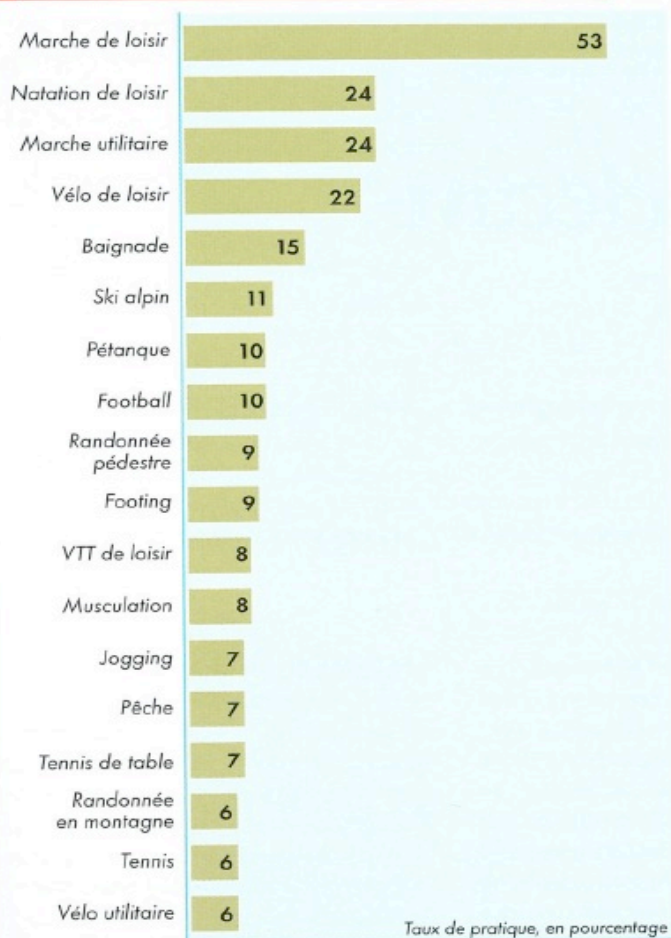
Les sports à risque et les pratiques extrêmes sont des façons de faire du sport selon ses propres modalités : comme on veut, quand on veut, tant qu'on veut.

LES MOTIVATIONS POUR LA PRATIQUE DES SPORTS



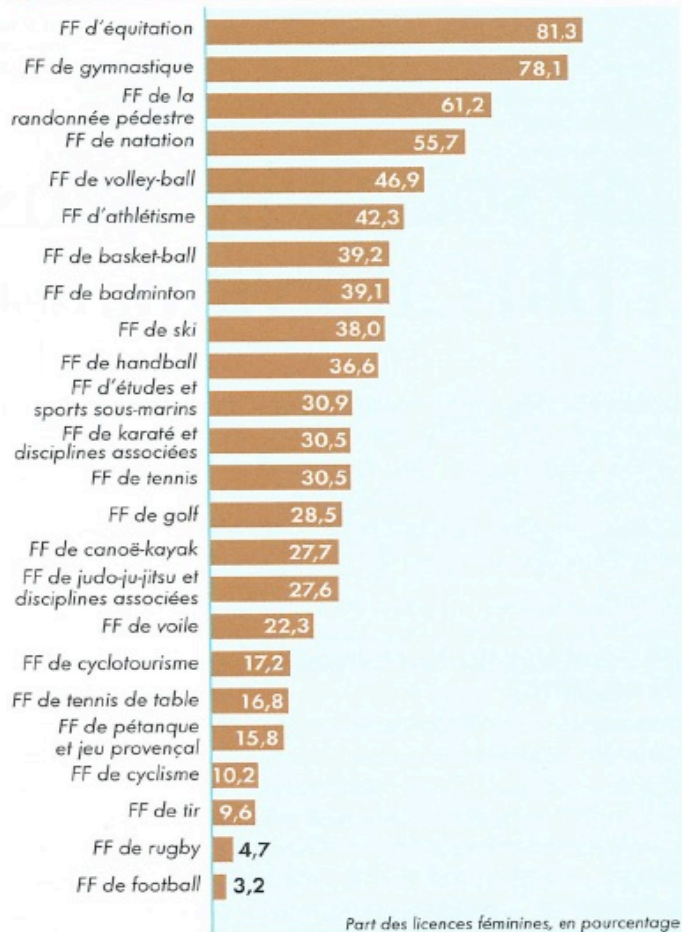
Source : enquête « Pratique physique et sportive », CNDS, direction des sports, INSEP, MEOS, 2010.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES



Source : enquête « Pratique physique et sportive », CNDS, direction des sports, INSEP, MEOS, 2010.

LES FEMMES DANS LES FÉDÉRATIONS



Source : Mission des études, de l'observation et des statistiques, recensement annuel, 2010.

Le spectacle sportif, une exaltation du talent

Mythe de la juste concurrence entre égaux, le spectacle sportif sert de palliatif symbolique aux inégalités de la compétition scolaire ou professionnelle en mettant en scène une hiérarchie fondée sur le mérite (C. Bromberger, P. Duret). Il représente aussi un monde idéal où la réussite individuelle s'exerce encore dans un espace collectif. Paradoxalement, c'est aussi un monde imparfait bien incarné par le match de foot où chance, ruse et tricherie font partie du jeu. Contrairement à une idée répandue, toutes les catégories sociales se rendent au stade de football où la répartition géographique des supporters traduit la répartition sociale de la localité. Selon C. Bromberger, les publics des stades peuvent être classés en différentes catégories selon le motif qui les anime. Le spectateur impartial va au match comme il va au cinéma. Il est neutre et vient juste voir un beau spectacle. Le supporter vient soutenir son équipe favorite, il la défendra bec et ongles même si elle reléguée dans une division inférieure. Il est inscrit dans un groupe informel qui participera de son identité. Ainsi deux frères se distinguent dans la même famille par leur appartenance au PSG* ou à l'OL**. L'ultra, plus jeune que le supporter, arbore les couleurs de son club,

agresse les supporters adverses en attaquant leurs conditions sociales. Enfin, le hooligan se moque du résultat du match, c'est lui qui fait le spectacle avec violence. Très raciste, il adopte des relations du type « vendetta ».

* Le club de football français Paris Saint-Germain.

** Le club de football français l'Olympique lyonnais

Compréhension écrite

Entrée en matière :

1. Travaillez en binôme. Faites-vous du sport ? Si oui, lequel ? Si non, pourquoi ?

Lecture

Répondez aux questions.

2. Quelles sont des activités physiques ou sportives les plus pratiquées en France ? Comparez avec la situation dans votre pays.
3. Citez des motivations des français à faire du sport.
4. Auquel sport s'intéressent les jeunes des banlieues en France ?
5. Quels sont les sports populaires entre les femmes ?
6. Quelles sont les catégories des publics des stades citées dans le texte. Êtes-vous d'accord avec ce classement ?
7. Citez quelques sports à risque.

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

adhérer –	affronter –
écart (m) –	engouement (m) –
davantage –	exaltation –
sport (m) équestre –	le spectacle sert de palliatif –
sport (m) d'équipe –	un monde imparfait bien incarné –
oser –	défendre bec et ongles –

Quels sont les verbes qui correspondent aux noms suivants :

natation (f) –	pratiquant (m) –
baignade (f) –	accès (m) –

détente (f) –
prise (f) –

augmentation (f) –
réussite (f) -

En savoir plus :

Recherchez des informations sur le programme national « Manger, bouger ». Discutez des résultats de vos recherches en grands groupes.

Texte supplémentaire

Pour ou contre le dopage dans le sport ?

Témoignages

Julie, Metz, 54 ans

Je suis bien sûr contre mais je comprends que les sportifs puissent se doper car les efforts qui leur sont demandés sont trop intenses. Il est logique qu'ils soient amenés à prendre des substances favorisant les performances et leur permettant de récupérer. Pour résoudre le problème, il serait préférable que les épreuves soient simplifiées.

Arthur, Nantes, 30 ans

Ni pour, ni contre, c'est le problème de chacun. Ce que je trouve injuste, en revanche, c'est que ceux qui ne se dopent pas n'aient aucune chance de rivaliser avec ceux qui se dopent. Donc, ce serait normal, pour moi, que tous les records des dopés soient effacés des palmarès et qu'il leur soit demandé de rembourser ce qu'ils ont injustement gagné.

Brigitte, Grenoble, 44 ans

Contre, contre, contre ! Et je suis même pour que les contrôles et les sanctions soient encore plus sévères et qu'ils aient un véritable effet dissuasif. Il est regrettable que beaucoup de sportifs se soient dopés, aient menti et n'aient jamais été punis faute de preuve.

Compréhension écrite

1. Lisez les réponses des trois personnes à la question posée. Associez Julie, Brigitte et Arthur aux questions ci-dessous :

- a) Qui souhaiterait que les sanctions soient rétroactives ?
- b) Qui tient en partie pour responsable les organisateurs de compétitions ?

- c) Qui pense que les contrôles sont insuffisamment efficaces ?
 - d) Qui pense que le dopage est inévitable ?
2. Relevez les verbes au subjonctif et les expressions qui entraînent l'utilisation de ce mode.

Expression orale :

Echangez en grands groupes. Quel est votre point de vue sur le dopage dans le sport ?

Unité 9. France CULTURELLE

Impressionnistes

Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris s'est révolté pour renverser l'Ancien Régime ; le 15 avril 1874, des artistes se sont réunis dans le cadre d'une exposition pour imposer un nouveau style, contre les canons esthétiques classiques. Le succès des peintres impressionnistes n'a pas été aussi immédiat que celui des révolutionnaires, mais leurs œuvres ont finalement donné naissance à l'art moderne.

En 1872, Claude Monet nomme son tableau « Impression, soleil levant », trois mots qui résument les idées essentielles de cette nouvelle génération des peintres: attention au fugitive à l'instant, à l'impression créée par le mouvement; importance du sujet situé en plein air, à l'extérieur ; prééminence des couleurs, de la lumière, des reflets ; et ce « soleil levant » n'est-il pas aussi une référence au Japon ? Ce Japon des peintres de l'ukiyo-e (images du monde flottant), comme Hokusai, Hiroshige, qui ont tant inspiré les impressionnistes.

Les œuvres de Monet coûtent aujourd'hui des sommes faramineuses, mais les impressionnistes ont été moqués et attaqués par les journalistes et les critiques de l'art de l'époque, par leurs collègues de la tradition académique. Certains amis de Monet, comme Camille Pissarro, ont longtemps vécu dans la misère.

Avec les impressionnistes, l'art prend un nouveau sens : ce ne sont plus la vraisemblance, la ressemblance, les formes, la narration qui comptent dans la création ; le sujet est désormais la relation de l'artiste au monde et l'impression que ce monde produit sur lui.

La naissance du mouvement

L'histoire du mouvement impressionniste est faite d'une succession de rencontres entre différents artistes à la recherche de leur indépendance artistique dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Si l'on compte les principaux artistes impressionnistes qui ont participé à ce mouvement comme Claude Monet, Édouard Manet, Alfred Sisley, Pierre-Auguste Renoir, Paul Cézanne, Camille Pissarro et Vincent Van Gogh, un point commun les a rapprochés : ils cherchaient à sortir des codes stricts fixés par l'Académie royale de peinture et de sculpture de l'époque. C'est cela qui les décidera à travailler dans des ateliers privés pour pouvoir peindre à leur façon en toute liberté. L'esprit de l'impressionnisme est en quelque sorte résumé dans une phrase prononcée par Manet : « *Je peins ce que je vois, et non ce qu'il plaît aux autres de voir* ».

Les impressionnistes prennent le parti pris de ne pas mélanger les couleurs mais de les juxtaposer en de rapides touches qui rappellent la spontanéité de leur art. Le choix des couleurs donne de la richesse au tableau, et les couleurs vives et claires qui expriment les effets de lumière sur les paysages donnent un aspect encore jamais visité en peinture à leur époque. La vision de la nature en est d'autant plus troublante que les effets de mouvement du paysage sont visibles. On parlera de vibration, de jeux de reflets et de lumière... Certains artistes seront amenés à peindre le même paysage mais à différents moments de la journée ou selon les saisons pour jouer sur le changement de couleur. Parmi les paysages ayant marqué l'histoire de l'impressionnisme, on peut citer les Nymphéas et la Cathédrale de Rouen ayant inspiré plusieurs œuvres d'art de Monet.

Les réactions et critiques sur l'impressionnisme

Face aux refus répétés des salons officiels et les critiques acerbes de la presse et du public à propos des œuvres exposées lors de la première exposition des *ouvrages non admis* dans les années 1860, le groupe d'impressionnistes décide de créer leurs propres expositions, la première étant organisée avec l'aide du photographe Nadar. Toutefois le succès n'est pas au rendez-vous. Le public accepte difficilement ce nouveau style de peinture trop nouveau et éloigné des références classiques. Déconcerté face à cette forme de peinture, le public avait une impression de grossièreté, d'ébauches informes face aux peintures impressionnistes et s'en moquait.

Louis Leroy, un critique d'art, reprendra l'expression d'impression pour donner le nom au mouvement dans un sens péjoratif, considérant l'œuvre comme inachevée, une simple impression, loin de tout réalisme. Il est communément admis pour anecdote que le groupe de peintres avait repris le nom d'impressionnistes suite à la critique virulente de ses détracteurs.

Toutefois, les impressionnistes sont soutenus par des écrivains, notamment Émile Zola, qui publiera des articles en vue de défendre le mouvement dont il prendra connaissance à l'aide de son ami d'enfance Cézanne. Il écrira par exemple dans l'Événement du 30 avril 1866 : « *j'écris justement ces articles pour exiger que les artistes qui seront à coup sûr les maîtres de demain ne soient pas les persécutés d'aujourd'hui.* »

Durand-Ruel : un nom indissociable de l'impressionnisme

Le rôle joué par Durand-Ruel dans le développement du style impressionniste est incontestable. C'est certainement grâce à lui que le mouvement connut la reconnaissance et le succès qu'on lui connaît.

Monet rencontra le marchand d'art et galeriste Paul Durand-Ruel à Londres et ce dernier s'intéressera aux toiles du peintre. Il achètera par la suite différents tableaux de plusieurs impressionnistes et sera d'une grande aide financière pour le groupe d'artistes.

Par le biais des expositions que fera Durand-Ruel à Londres mais surtout à New-York en 1886 (quelques exemples de toiles exposées à New York à cette époque) - *Works in Oil and Pastel by the Impressionists of Paris* - , les impressionnistes vont progressivement être reconnus par le public et leurs tableaux impressionnistes seront appréciés à leur juste valeur. Le néo-impressionnisme finira par prendre le pas sur l'impressionnisme et ses artistes indépendants et marquera une nouvelle étape de l'art.

Compréhension écrite

Entrée en matière :

1. Quels peintres français connaissez-vous ?
2. Quel est votre peintre préféré ? Pourquoi ?
3. Quelle est votre attitude envers l'art contemporain ?

Lecture

Répondez aux questions :

1. Quel est devenu le nouveau sens de l'art avec l'arrivée des impressionnistes ?
2. Quelle était la réaction du public face à ce nouveau type de peinture ?
3. Quel rôle a joué Durand-Ruel dans le développement du style impressionniste ?

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

somme (f.) famélique –

critique (f.) virulente –

vraisemblance -

ébauche (f.) –

par le biais de –

se moquer -

juxtaposer -

sens péjoratif –

FRANCE ET SON INVESTISSEMENT DANS LE 9^E ART

La Bande dessinée (la BD), appelée aussi le 9^e art, est actuellement très populaire dans le monde entier. Il s'agit d'une forme d'expression artistique, utilisant une juxtaposition de dessins, articulés en séquences narratives et le plus souvent accompagnés de textes (narrations, dialogues, onomatopées). L'expression 9^e art a été créée en 1964 par Morris (pseudonyme de Maurice de Bévère, le créateur de *Lucky Luke*) et Pierre Vankee qui ont animé pendant trois ans au sein du *Journal de Spirou* une rubrique intitulée « Neuvième art ».

Quant aux dénominations de la Bande dessinée, dans les pays d'Amérique du Nord on l'appelle *comics*, en Espagne – *historietas*, en Italie – *fumetti*, aux Pays-Bas – *strips*, au Japon – *manga*.

La BD trouve ses amateurs dans toutes les catégories d'âge. En 2012, le marché de la bande dessinée francophone vit une situation paradoxale. Depuis seize ans, le nombre de publications n'avait cessé de croître pour atteindre le chiffre de 5 327 livres publiés, dont 72 % étaient des nouveautés.

Dans *Les Échos* en octobre 2017, les journalistes Michael Mastrangelo et Mélanie Chenouard indiquent que « le secteur de la bande dessinée a connu une croissance de 20% de son chiffre

d'affaires ces 10 dernières années », ce qui dans le marché de l'édition française situe les bandes dessinées en troisième position (après la littérature générale et l'édition jeunesse), et ce pour la première fois. Le lectorat est féminin à 53 %.

La Bande dessinée c'est également un média, un mode de communication surtout pour la jeunesse. Grâce à sa composante visuelle et symbolique elle permet aux gens de communiquer sans maîtriser la même langue. Les bédéistes expriment le sens avec les dessins qu'ils considèrent comme écriture universelle. Aujourd'hui, le neuvième art est même intégré aux dispositifs pédagogiques en France et fait part des listes d'œuvres sélectionnées pour l'école et le collège. La BD devient un art engagé comme c'est le cas avec la littérature ou le cinéma. En effet, ses dessins innocents reflètent souvent de gros problèmes de notre société, voire des guerres, des conflits, des catastrophes naturelles, des débats sur l'égalité des sexes etc. (Z. Abirached *Je me souviens Beyrouth*, Mayro Comics *La Révolution de Velours*), permettent de découvrir des événements historiques, des traditions et des usages dans le monde qui nous entoure tout en faisant son impact sur l'esprit des lecteurs.

Un peu d'histoire

Apparue en Suisse au début des années 1830 avec la parution des premiers albums de Rodolphe Töpffer, la bande dessinée se diffuse au cours du XIX^e siècle dans le monde entier via les revues et journaux satiriques.

Trois grandes écoles de la Bande dessinée sont connues dans le monde entier, voire l'Ecole franco-belge, dont les personnages classiques sont *Tintin*, *Bécassine*, *Spirou* ; l'Ecole américaine qui est représentée par les super-héros et l'Ecole japonaise qui nous fait connaître les mangas et dont les personnages féminins sont souvent dotés de très grands yeux, de longs cheveux et de corpulence mannequin (*Sailor Moon*).

Chaque école se sert dans les BD de son propre *code*, d'un *vecteur*, c'est-à-dire d'un personnage lisse auquel on peut s'identifier. Ce vecteur est même applicable aux sexes différents des personnages.

L'école franco-belge représente la BD traditionnelle. Ses albums cartonnés en couleur racontent les aventures de héros sous forme de séries. Hergé, avec *Tintin*, est le principal représentant de l'École de Bruxelles, au dessin stylisé appelé « *ligne claire* ». À l'École de Marcinelle, Franquin privilégie l'humour et la caricature avec *Spirou*, comme Peyo avec

ses *Schtroumpfs*, ou Uderzo avec *Astérix. Titeuf*, imaginé par Zep en 1993, a toujours beaucoup de succès.

Nouveaux genres et formats de la bande dessinée

Simple divertissement pour les enfants au départ, le « neuvième art », à partir des années soixante, s'adresse à tous les publics. Certains auteurs créent des univers très personnels : science-fiction avec *Nikopol* d'Enki Bilal, enquêtes policières dans le Paris du début du XX^e siècle avec Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc Sec de Jacques Tardi. La BD devient ensuite plus réaliste. Marjane Satrapi publie par exemple son récit autobiographique *Persépolis*.

Dans les années 70, les formats évoluent et *le roman graphique* fait son apparition. Les « comics » américains et mangas japonais influencent l'esthétique, la narration et les thématiques de la BD francophone. Aujourd'hui, tous les sujets sont abordés comme dans *Journal* de Fabrice Neaud ou *Rural!* d'Etienne Davodeau qui traitent de questions de société et d'actualité. Internet, grâce aux blogs spécialisés et à des sites comme espritbd.fr, fait découvrir de jeunes auteurs comme Pénélope Bagieu. Dans la nouvelle génération d'auteurs de BD, citons également Joann Sfar (*Le chat du Rabbin*) et Riad Sattouf (*Pascal Brutal*) qui réalisent aussi des films.

L'essor de la *bande dessinée en ligne* a permis à cet art de sortir du format classique. Des séries sont désormais publiées sur des sites offrant des abonnements différents. Il existe également de différentes *applications* et des plateformes avec abonnement aux BD qui proposent une vue en page globale, ou au tap, c'est-à-dire que nous voyons une case par tap. Ces applications proposent également l'ajout d'effets sonores.

La bande dessinée fait l'objet de performances inscrites au livre Guinness des records. Ainsi la plus longue bande dessinée fut réalisée à Lyon à l'occasion du Lyon BD festival en 2016 sur 1,6 km détrônant le précédent record américain de 1,2 km.

Quelques bédéistes francophones notables contemporains : Emile Bravo, Emile Plateau, Marjane Satrapi, Zeina Abirached, Guy Delisle, Judith Vanistendael.

En fonction de l'œuvre et de l'artiste, la même personne peut réaliser tout ou une partie du travail de création : scénario, dessin, encrage. Le plus souvent le travail est partagé entre un scénariste et un dessinateur.

La structure de la bande dessinée

Les composantes principales de la BD c'est une *vignette* (appelée également une *case*) qui représente l'*image* ou le *dessin* délimité par un cadre et la *bulle* (aussi appelée un *phylactère*) de forme variable (ronde, elliptique ou rectangulaire). Pour les pensées ou les rêves, les bulles ont souvent une forme de nuage. La bulle contient les paroles ou pensées des personnages reproduites au style direct. Une *bande* (aussi appelée un *strip*) nous fait suivre une succession horizontale de plusieurs images. Et une *planche* représente une page entière de la BD, composée de plusieurs bandes. Un *album* est un recueil de planches qui raconte une histoire. Une *série* est un ensemble d'albums reliés par un thème ou un personnage, organisé le plus souvent de façon chronologique quand l'histoire se déroule tout au long de la série.

La Bande dessinée possède un double contenu : verbal et iconographique et deux langues : propre et figuratif. Elle crée par conséquent l'interaction des éléments visuels et verbaux. Comme suite de cette interaction le doublage des sens des éléments visuels et verbaux a souvent lieu. Ainsi, les points d'exclamation et d'interrogation doublés et triplés dans la bulle servent à montrer une très haute tension émotionnelle de l'énoncé et l'état d'âme du personnage. Le point d'exclamation est utilisé en général pour transmettre la surprise ou l'exaltation et le point d'interrogation reflète l'étonnement très souvent associé à la peur. Les émotions des personnages des BD sont fréquemment doublées ou complétées par des pictogrammes, à savoir le cœur pour refléter l'état sentimental ; les gouttes de sueur pour manifester des émotions fortes (soit positives, soit négatives) ; les notes pour refléter des sons de musique, des chants ; des étoiles pour interpréter des coups ou le vertige etc.

Le dessin joue un rôle dominant dans la bande dessinée. Les textes et les sons graphiques le complètent en créant le fond sonore, comme celui d'un film. Et pourtant, une image privée de texte, de commentaires, et d'imitations des sons ne peut pas entièrement transmettre l'information importante et les éléments expressifs spécifiques à l'oral. Grâce à sa structure, combinant des éléments verbaux et visuels, tels que le dessin, des signes pictographiques et le texte - la bande dessinée devient plus expressive et fait un impact sur le lecteur. Tous les sons présents dans les BD sont exprimés par les onomatopées. Ainsi, on distingue des onomatopées imitant des sons produits par le corps humain, les animaux, les objets du quotidien ou par les transports. D'ailleurs certains dessinateurs utilisent des onomatopées non « conventionnelles » tel que Carali (Edika) qui

ont inventés leurs propres onomatopées. Quelques exemples des onomatopées courantes : boire - Glou glou, Gloup-gloup ; la toux - Kof kof, l'âne - Hi-han, le chat - Miaou, Ron-ron, le son de l'alarme - Iiiiiii, Hiiiiii, le son du téléphone - Dring Dring, Driiiiing etc.

Compréhension écrite :

Entrée dans la matière :

1. Etes-vous amateur de la bande dessinée. Si oui, quels sont vos genres préférés.
2. A votre avis, cet art, est-il populaire dans votre pays ? Justifiez votre point de vue.

Lecture:

3. Quelles sont les trois grandes écoles de la Bande dessinée ?
4. Citez quelques noms des personnages des BD des auteurs de l'école franco-belge.
5. Expliquez l'énoncé suivant : « la bande dessinée est sortie du format classique ».
6. Quel est le double contenu de la Bande dessinée ?

7. Choisissez la réponse correcte

- 1) Comment appelle-t-on une personne passionnée de Bande dessinée ?
 - a. un bédéphile
 - b. un bédéobsédé
- 2) En vocabulaire de dessinateur, qu'est-ce qu'une planche ?
 - a. la table de travail du dessinateur
 - b. une page
- 3) Qu'est-ce qu'un phylactère ?
 - a. une BD scientifique
 - b. la bulle qui permet aux personnage de s'exprimer
- 4) Une case c'est :
 - a. une image de BD délimitée par un cadre
 - b. un album format de poche
- 5) Lequel de ces mots n'est pas une onomatopée ?
 - a. Dring
 - b. Logorrhée
 - c. Pouet-poue

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

juxtaposition (f) –	effet (m) sonore –
narration (f) –	succession (f) –
chiffre (m) d'affaires –	recueil (m) –
se diffuser –	par conséquent –
doté(e) de –	gouttes (f. pl) de sueur –
corpulence (f) –	vertige (m) –
essor (m) –	

Trouvez dans le texte des équivalents des mots et des énoncés suivants :

augmenter –
à l'intermédiaire -
en particulier –
faire l'impact –
avoir lieu -

Production orale :

Echangez en petits groupes :

8. Partagez-vous le point de vue que la Bande dessinée devient un art engagé ? Justifiez votre point de vue.

En savoir plus :

Faites la recherche sur les onomatopées imitant des sons différents et sur les pictogrammes utilisés dans les bandes dessinées. Présentez les résultats de vos recherches en grands groupes.

Texte supplémentaire

Vincent Van Gogh (1853 - 1890)

Peintre de la folie



Aujourd'hui mondialement connu, Vincent Van Gogh (1853-1890) reste dans l'Histoire de l'Art l'exemple même du « *peintre maudit* », voué en son temps au malheur, à l'indifférence et à la solitude.

Ce fils de pasteur hollandais, après avoir lui-même songé à rejoindre la prêtrise, se lance dans les années 1880 dans une carrière tardive de peintre en commençant par prendre pour modèles les paysans miséreux de son pays et en s'inspirant du peintre réaliste Jean-François Millet.

Par son utilisation du noir, notamment pour souligner les contours, il se range parmi les post-impressionnistes comme son ami Émile Bernard, créateur de l'école de Pont-Aven. Il contribue à la vogue picturale du « *japonisme* ».

En 1886, fragile de santé physique et mentale, épuisé par les problèmes d'argent, il rejoint à Paris son frère Théo, marchand d'art, et découvre la peinture impressionniste dont il emprunte les thèmes et les couleurs puis part pour Arles attiré par la lumière du Sud.

Il se plonge dans le travail pour créer sans répit des toiles où il donne libre cours aux couleurs qui semblent exploser pour mieux remplir l'espace.



Afin d'alléger un sentiment d'exil qui lui pèse, il fait venir auprès de lui Paul Gauguin, artiste auquel il voue une grande admiration. Mais la cohabitation se passe mal et, dans une crise de folie, Van Gogh tente d'agresser son invité avant de retourner un rasoir contre lui-même et de se couper le lobe de l'oreille.

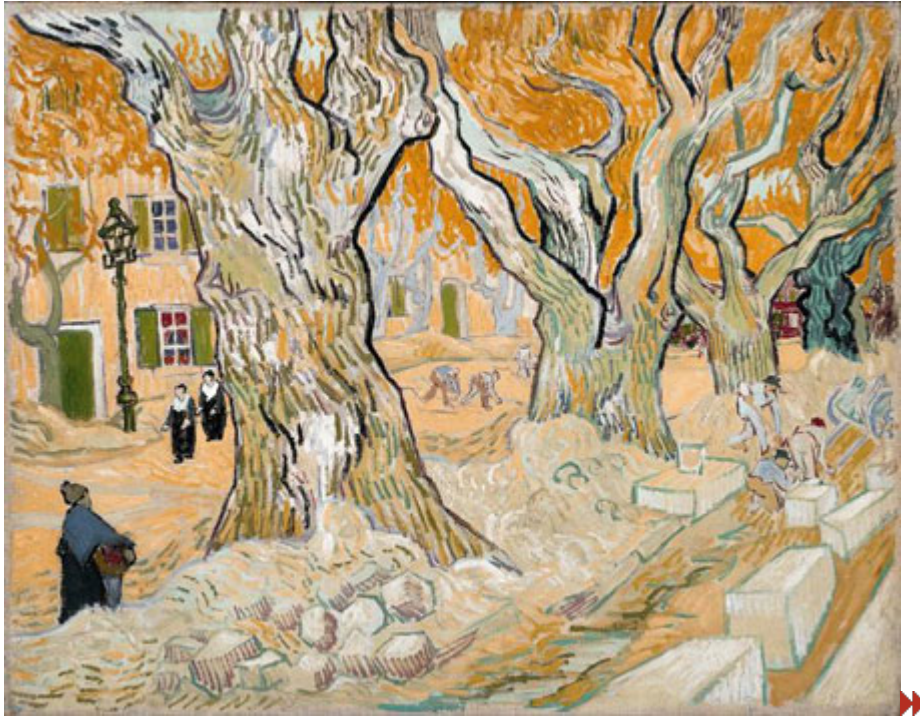
Ses crises psychotiques l'amènent dans la maison de santé de Saint-Rémy-de-Provence avant que son frère dévoué ne lui trouve un refuge à Auvers-sur-Oise, auprès du docteur Paul Gachet, ami des peintres et peintre amateur lui-même.

L'arrivée du chemin de fer en 1846 dans la petite ville d'Auvers-sur-Oise (2000 habitants) y avait amené des peintres attirés par le charme bucolique de la vallée, à commencer par Charles-François d'Aubigny (1817-1878), artiste qui était particulièrement attiré par la peinture en plein air. Il reçoit dans son atelier Corot ou encore Daumier.

Van Gogh appartient à la génération suivante. Il arrive à Auvers le 21 mai 1890 et prend pension à l'auberge Ravoux. Pendant 70 jours, il peint avec frénésie quelque 78 toiles.

Mais le désespoir devient trop fort et c'est finalement au milieu d'un champ que, le 27 juillet 1890, il se tire un coup de revolver dans le ventre. Il mourra deux jours plus tard après de longues heures d'agonie. Son frère, désespéré et malade de la syphilis, le suit dans la tombe quelques mois après.

Van Gogh, qui n'a vendu qu'une toile de son vivant, n'a survécu que grâce à l'allocation mensuelle de 150 francs que lui donnait son frère. Il mérite plus qu'aucun autre le triste qualificatif d'« *artiste maudit* ». Mais aujourd'hui ses œuvres (879 identifiées) atteignent aujourd'hui des records dans les salles aux enchères et son génie fait l'unanimité.



Répondez aux questions :

1. Pourquoi Van Gogh est-il considéré comme un peintre maudit ?
2. Quelle est son origine familiale ?
3. A-t-il toujours eu une vocation d'artiste ?
4. Quels sont ses premiers sujets ? De qui s'inspire-t-il ?
5. Quelle est la caractéristique de la peinture de ses débuts ?
6. Quel épisode contribue à coller une étiquette de fou à l'artiste ?
7. Qui était Paul Gachet ?
8. Ou se rend Van Gogh au début des années 1890 et pour quelles raisons ?
9. Quelles sont les causes de la mort de Van Gogh ?
10. Quelle a été la grande contradiction qui caractérise Van Gogh ?

Production écrite :

- a) Dans la vie de Van Gogh, deux présences ont rendu plus douce sa souffrance intérieure : celle de son frère Theo et celle de son ami Paul Gauguin. Quelles personnes comptent ou ont compte le plus dans votre vie et dans vos choix personnels ?
- b) Dans ses *Histoires grotesques et sérieuses* (1865), le célèbre écrivain américain Edgar Allan Poe écrivait : « Les hommes m'ont appelé fou ; mais la science ne nous a pas encore appris si la folie est ou n'est pas le sublime de l'intelligence ». Commentez cette affirmation dans un paragraphe argumenté.

Unité 10. France REGIONALE



L'ILE-DE-FRANCE

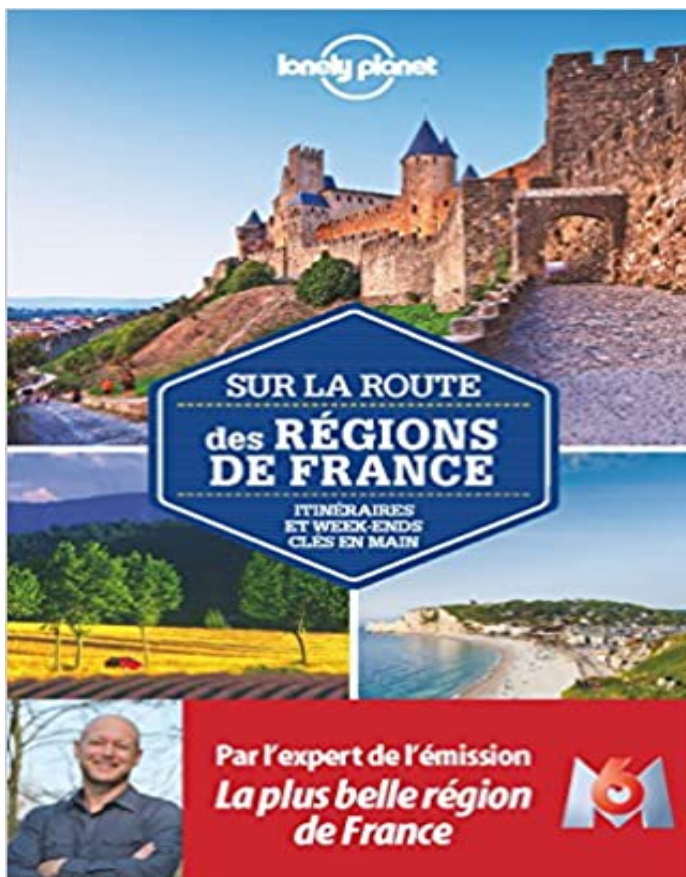
Autour de Paris et de ses vingt arrondissements s'est développé un immense ensemble qu'on appelle aujourd'hui L'Ile-de-France. Elle comprend : la banlieue ou petite couronne avec ses trois départements : la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne ; la région parisienne avec les quatre départements qui constituent la grande couronne : le Val-d'Oise, les Yvelines, la Seine-et-Marne et l'Essonne. L'ensemble de ses départements, Paris compris, constitue la plus grosse agglomération d'Europe.

La région parisienne conserve, malgré la régionalisation, un poids économique énorme. Elle concentre l'essentiel des pouvoirs de décisions politiques, économiques, bancaires et boursiers.

L'Ile-de-France est aussi le principal centre intellectuel, culturel et scientifique du pays : grandes écoles, universités, laboratoires de recherches, principales institutions culturelles, presse nationale, grands réseaux de radio publics et privés, chaînes de télévision y sont tous concentrés.

La région est également au centre d'un réseau de transports à dimension européenne : réseau d'autoroutes, réseau de TGV, RER, aéroport de Roissy font de la région parisienne un lieu d'interconnexion totale.

Avec ses richesses touristiques historiques (Versailles, Fontainebleau, Chantilly, Saint-Germain, Compiègne, Chartres), ses parcs de loisirs (Disneyland, Astérix), ses infrastructures pour accueillir salons et congrès internationaux, et bien-sûr l'attractivité de Paris, l'Ile-de-France est la première destination touristique au monde.



L'OUEST

Bretagne, Normandie, Pays de la Loire forment la région Ouest.

La Bretagne est célèbre pour ses paysages, ses légendes celtes, sa culture en plein renouveau. C'est une terre de marins avec de nombreux ports de pêche. Son agriculture et son élevage se sont beaucoup développés. L'industrie automobile et les télécommunications, la recherche océanographique, le tourisme et la balnéothérapie ont transformé La Bretagne pauvre en une région riche et dynamique. Rennes compte parmi les villes les plus performantes et les plus appréciées.

La Normandie, avec ses célèbres paysages de bocage, reste une grande terre d'élevage, de production laitière et d'industrie agroalimentaire. Rouen et Le Havre sont les deux ports industriels dominés par la pétrochimie. Terre de villégiature pour les Parisiens, c'est aussi une terre de mémoire avec les plages du Débarquement de la Seconde guerre mondiale et le Mémorial de Caen. Les Pays de la Loire sont tournés vers la mer et bénéficient du dynamisme de deux grands ports, Nantes et Saint-Nazaire, principaux centres de construction navale et d'importation du pétrole. Il attire un tourisme nombreux grâce à leurs plages et à leur patrimoine historique. Les activités tertiaires y occupent une place importante.

LE NORD

Le Nord, qui comprend le Pas-de-Calais, la Picardie, la région Champagne-Ardenne, est une terre très contrastée.

Le Nord a perdu ses trois sources de richesses : le charbon, la sidérurgie et le textile. Mais il en a gardé la mémoire avec le musée de la Mine à Lewarde et le musée du Textile et de la Vie sociale à Fourmis.

C'est une région en plein changement. Aujourd'hui, l'industrie du verre domestique, le commerce de la laine place la région au premier rang mondial. Roubaix bénéficie du développement de la vente par correspondance et Lille de sa situation de la ville carrefour de l'Europe entre la Flandre, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grande-Bretagne grâce à l'Eurotunnel sous la Manche.

L'agriculture est aussi une grande source de richesse : premier producteur mondial de chicorée et d'endives ; grosse production de céréales sur les plateaux de la Picardie et, autour de la ville de Reims, bien sur le vignoble de Champagne et ses centaines de millions de bouteilles vendues chaque année dans le monde entier.

Le Nord est aussi une région généreuse et chaleureuse. On y célèbre le carnaval comme nulle part ailleurs et les fêtes populaires et commerciales sont très nombreuses, telle la grande braderie de Lille.

L'EST

L'Est regroupe quatre grandes régions historiques : la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté. Elles connaissent des destins différents. La Lorraine est sortie de la crise industrielle liée à la fin des industries lourdes. Elle bénéficie du dynamisme de ses deux capitales rivales : Nancy et Metz. Industries innovantes, industrie automobile, renouveau des arts industriels dessinent une nouvelle Lorraine.

L'Alsace bénéficie de sa situation frontalière avec l'Allemagne, de sa riche agro-industrie et de son rôle européen avec Strasbourg où se trouvent le Parlement européen et le Conseil de l'Europe. Le destin de la Franche-Comté est lié au dynamisme de l'industrie automobile et des industries mécaniques et ferroviaires.

Quant à la Bourgogne, elle continue à tirer sa richesse de son célèbre vignoble et des industries agroalimentaires qui lui sont associées. Ses vins prestigieux sont à l'origine de la création de la Confrérie du Tastevin et de la fameuse vente des Hospices de Beaune au mois de novembre.

LE CENTRE

Le Centre comprend l'Auvergne, le Limousin, la région Centre et le Poitou-Charentes.

Le Centre est d'abord une terre d'agriculture et d'élevage. Une terre d'agriculture avec les céréales de la grande plaine de la Beauce, les cultures spécialisées de Touraine, les vignobles de Touraine et le cognac charentais. Une terre d'élevage avec les spécialités du Limousin : le bœuf et le mouton. L'industrie est surtout concentrée en Auvergne avec les usines de pneumatiques Michelin et une industrie pharmaceutique à Clermont-Ferrand. Une certaine tradition artisanale autour de la porcelaine, de cuir et du textile survit avec difficulté. Toutefois, de nouveaux secteurs se développent comme la construction de bateaux de plaisance à la Rochelle.

L'industrie des loisirs connaît une réussite spectaculaire à Poitiers avec le Futuroscope, parc d'attractions consacré à l'image et aux innovations technologiques.

L'industrie touristique réunit à la fois un tourisme culturel en Touraine, de sports de plage en Charentes, de randonnées à pied et de thermalisme.

Compréhension écrite

Entrée en matière :

1. Quelles régions de la France vous connaissez ?
2. De quoi sont-elles célèbres ?

Lecture

Répondez aux questions:

1. Qu'est-ce que comprend L'Ile-de-France ?
2. De quoi est célèbre la Bretagne ?
3. Quelles grandes régions historiques regroupe L'Est ?
4. Quels secteurs industriels sont développés dans le Centre ?

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| Réussite (f.) spectaculaire - | endive - |
| industrie lourde - | construction navale - |
| industrie (f.) ferroviaire - | patrimoine historique - |
| chicorée (f.) - | activité tertiaire |
| braderie (f.) - | balnéothérapie (f.) - |
| villégiature (f.) - | thermalisme (m.) |
| paysage (m.) de bocage - | |

Texte supplémentaire

L'Ile de la Réunion

La Réunion dispose d'une superficie de 2512km² pour une population de 800 000 habitants. C'est un département et une région d'outre-mer français. La Réunion est une île volcanique, créée par un point chaud (qui se situe aujourd'hui au sud de l'île). Ce point chaud est à l'origine du Piton des Neiges, point culminant de la Réunion (3069m). Le deuxième piton, le Piton de la Fournaise, est lui toujours en activité. Les laves qui coulent épisodiquement jusqu'à la mer offrent un spectacle saisissant aux vacanciers venus les admirer.

L'île s'organise donc autour du massif déchiqueté et effondré du piton des Neiges ayant donné naissance à trois immenses cirques, bordés de hauts remparts et hérissés de pics vertigineux, le tout classé au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2007.

La Fournaise est séparée des 3 Cirques par le plateau de la Plaine des Cafres et la Plaine des Palmistes. Le relief intérieur de l'île de la Réunion est très accidenté. Il est difficile de s'y déplacer. Des millénaires d'une érosion violente ont formé la Réunion tel que nous la connaissons avec ses cirques, ses ravines, ses cours d'eau et son massif volcanique. En raison de son relief difficile d'accès (aucune route ne dessert l'intérieur du cirque, seul des sentiers existent), pénétrer dans le cirque de Mafate est compliqué. Heureusement, l'hélicoptère est un des moyens de transport privilégié par les vacanciers pour s'y rendre.

Mafate se trouve dans le Parc National de la Réunion.

Le cirque de Salazie comporte de nombreux lieux à visiter, comme les cascades du Voile de la Mariée, la promenade des 3 cascades, Hell-Bourg (petit village pittoresque) ou encore Trou de Fer, un gouffre de 300 mètres d'où se jette une magnifique cascade. Dominé par le Piton des Neiges, Cilaos est le plus ensoleillé et le plus sec des 3 cirques. L'unique route qui conduit au cœur du cirque ne comporte pas moins de 400 virages. La station thermale de Cilaos est connue pour ses lentilles, son vin, son eau pétillante et ses célèbres broderies.

La faune de l'île de la Réunion est principalement composée d'oiseaux comme le tec-tec, le busard de Maillard, le gobe-mouche de paradis, ou encore le papangue. Les oiseaux marins sont tout aussi nombreux comme le paille-en-queue. Dans l'île, côté « terrestre » on peut apercevoir des geckos ou encore des caméléons, espèce protégée. Coté océan, on y trouve des requins, tortues marines, dauphins et autres mammifères marins comme les baleines à bosses qui viennent au large des côtes pendant l'hiver austral.

Sur les hauts reliefs, une végétation naturelle et sauvage domine et forme une couverture végétale dense et remarquable. La forêt originelle y est bien préservée, parsemée çà et là d'espèces

odorantes comme le vétiver et les géraniums des Hauts, le reste de la végétation de moyenne altitude offre un savoureux mélange de fougères arborescentes, de cryptomerias, d'orchidées, de manguiers sauvages, de camphriers, de poivriers sauvages, d'eucalyptus, de bois noirs et bois de fer, sans oublier les bambous qui forment à eux seuls de véritables mini-forêts.

Autour de l'île, la canne à sucre, une des principales ressources de l'île, forme une barrière presque ininterrompue.

Sources : Guide Mondéo ; Wikipedia la Réunion.

Répondez aux questions:

1. Où l'île de la Réunion est-elle située ?
2. Combien de Pitons y a-t-il sur l'île ?
3. Quel est son relief intérieur ?
4. Quelles sont la faune et la flore de l'île de la Réunion ?
5. Pourquoi cette île est-elle une des destinations touristiques la plus populaire ?

Production écrite :

- a) Il y a certainement un endroit où vous vous sentez en sécurité, peut-être lié à votre enfance ou aux vacances d'été. Décrivez-le et racontez pourquoi il tient une place importante dans votre vie.
- b) Le lauréat du Prix Nobel de la Paix, Martin Luther King affirmait : « Ce qui m'effraie, ce n'est pas l'oppression des méchants, mais l'indifférence des bons. » Partagez-vous son avis ? Présentez votre point de vue dans un paragraphe argumenté.

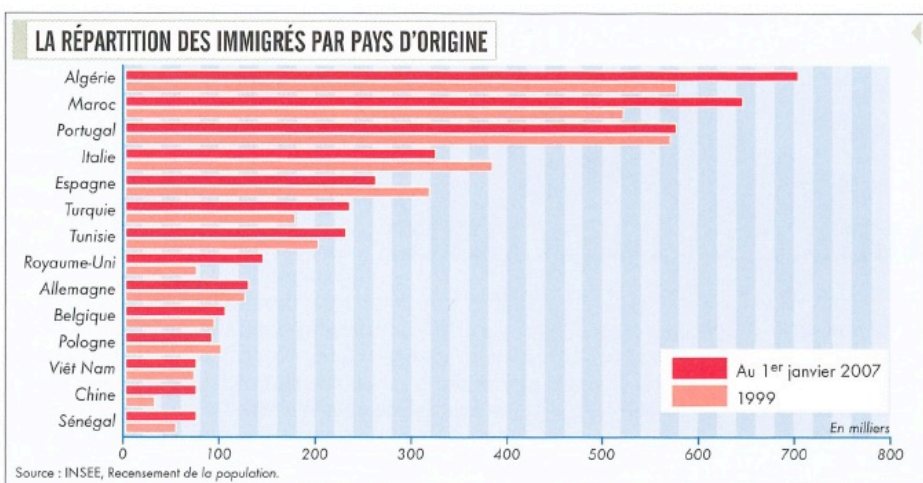
Unité 11. IMMIGRATION EN FRANCE

Des immigrés portugais, espagnols et italiens

La France a été un pays d'immigration : avant la guerre, les Italiens dans le bâtiment et les Polonais dans les mines du Nord formaient les bataillons de l'immigration économique. Celle-ci était complétée au début du XXe siècle par une immigration politique constituée d'Arméniens, puis de Juifs fuyant les pogroms et l'antisémitisme de l'Europe centrale. Entre 1946 et 1975, la part de la population immigrée a doublé. Originaires du Portugal, d'Espagne ou d'Algérie, les immigrés ont compensé le manque de main-d'œuvre de la période de reconstruction. Pour des raisons différentes, les premiers immigrés italiens, polonais ou juifs ont souffert des sentiments hostiles, oubliés aujourd'hui, de la population française. Les Portugais et les Espagnols ont connu le même sort, alors que les immigrés d'Afrique du Nord et, depuis peu, subsaharienne sont encore victimes de la « peur » des étrangers. Depuis la crise des années 1970, la France limite l'entrée de la main-d'œuvre étrangère et n'autorise plus que le regroupement familial et des demandes d'asile qui conduisent à une immigration politique en provenance de Turquie, de l'ex-Yougoslavie, de la République démocratique du Congo et d'autres pays en conflit.

Des immigrés algériens, marocains et ensuite asiatiques

Depuis 1952, la part des immigrés venant de l'ensemble de l'Europe ne cesse de diminuer. Dans les années 1980, ce sont les Algériens et les Marocains qui ont constitué la part la plus importante de l'immigration (12% des immigrés sont aujourd'hui originaires du Maroc, contre 1% en 1962). Récemment l'immigration en provenance de l'Afrique subsaharienne s'est développée. Enfin, depuis 1962, la part des Asiatiques a été multipliée par cinq (aujourd'hui elle représente 13% des immigrés). Il s'ensuit une croissance des effectifs de certains groupes nationaux, en particulier du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, qui se reconstituent dans des quartiers entiers et des banlieues de grandes agglomérations. Sur fond de crise économique, la question de l'immigration change de nature : elle devient celle des enfants d'immigrés, dont certains revendiquent leur place sur le sol français en provoquant des conflits largement médiatisés qui remettront en question la faculté formidable qu'a eue jusque-là la France d'intégrer les immigrés sans constituer des ghettos, comme ce fut le cas dans d'autres pays.



Un éventail d'origines.

Après l'arrivée d'Italiens, puis de Portugais, d'Algériens et de Marocains, l'éventail des origines des immigrés s'est déployé dans les dernières années avec l'arrivée de personnes originaires de l'Afrique subsaharienne.

Un Européen sur trois considère l'immigration comme facteur d'insécurité. Les attentats terroristes récents conduisent à voir dans l'immigration un vivier potentiel du terrorisme et un véhicule du fondamentalisme musulman.

Immigrés et étrangers

La définition de l'immigrant adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration (HCI) combine deux critères, géographique et juridique : est immigrante une personne résidant sur le sol français et née à l'étranger d'une nationalité autre que française. Cette population « immigrée » ne doit en aucun cas être confondue avec les « étrangers », c'est-à-dire avec les personnes résidentes en France et ayant une nationalité étrangère.

Les enfants des immigrants nés en France ne sont pas des immigrants, même s'ils ne sont pas tous de nationalité française. Par ailleurs, immigrants et étrangers ne se confondent pas. Une partie des étrangers est née en France et n'est donc pas immigrante, tandis qu'une partie substantielle des immigrants a été naturalisée. Les immigrants sont d'origines géographiques très diverses. De surcroît, la France a une politique de naturalisation ouverte et assez constante.

Pour comparer les chiffres de l'année 2008 avec ceux de l'immigration récente, à ce moment-là, il y avait 5,3 millions d'immigrés en France, soit 8% de la population. Parmi eux, 3 millions étaient enfants d'immigrés, dont la moitié a moins de 30 ans, et une fois sur deux ils avaient une origine africaine. Par ailleurs, 3,7 millions d'étrangers vivaient en France, soit 5,8% de la population. Ils prétendaient à la naturalisation qu'ils acquièrent en grande majorité par décret. Le nombre de naturalisations par mariage a diminué considérablement parce que la durée minimale de mariage avant acquisition est passée de deux à quatre ans. De 1998 à 2008, le nombre d'immigrés a progressé de 2% par an en moyenne.

La France compte, depuis le 1er janvier 2019, 66,9 millions d'habitants. Selon les derniers chiffres de l'Insee, 6,5 millions d'immigrés vivaient en France en 2018, soit 9,7 % de la population totale. Un chiffre en progression depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale (5 % en 1946, 7,4 % en 1975). Parmi eux, 2,4 millions ont acquis la nationalité française par décret ou par mariage, (dont 110 014 l'an dernier).

Motifs principaux de l'immigration en 2019

En 2019, la France a délivré 3 534 999 visas. La Chine reste le premier pays d'origine des titulaires de visas, suivie par la Russie et le Maroc (346 032). Environ 274 700 premiers titres de séjour ont été délivrés. Le motif familial reste le premier motif d'attribution d'un titre de séjour mais diminue d'environ 1000 unités depuis l'année dernière. Le motif d'admission au titre d'étudiant n'a jamais été aussi important (90 006). L'immigration professionnelle, en augmentation, représente désormais plus de 14% des titres délivrés. Par ailleurs, le ministère estime que le passport talent*, destiné à attirer des personnes hautement qualifiées, a été délivré à 35 200. L'OFPPRA** et la CNDA*** ont prononcé 36 275 décisions accordant un statut de protection. Globalement, 112 626 personnes ont acquis la nationalité française.

En ce qui concerne le nombre de demandeurs d'asile, il est en France en hausse constante et rapide : l'ensemble des premières demandes et réexamens a presque doublé depuis 2014, passant de 65 000 à près de 123 000. Les principales nationalités à déposer des dossiers sont les Afghans, Albanais, Géorgiens, Guinéens et Ivoiriens.

Toutefois, seuls 27 % des dossiers ont abouti en 2018 à une admission du demandeur d'asile, soit encore moins que l'année précédente (30 %). Les Afghans ou les Syriens obtiennent presque tous le statut protecteur de réfugiés, alors qu'il est refusé à la plupart des Albanais ou des Algériens, qui immigrent plus fréquemment pour des motifs économiques.

L'immigration en 2019 (critère motif)

	2018	2019	Évolution 2018/2019
Visas	3 572 326	3 534 999	- 1 %
Titres de séjour pour motif économique*	33 675	38 671	+ 14,8 %
Titres de séjour pour motif familial*	91 017	90 068	- 1 %
Titres de séjour pour étudiants*	83 700	90 006	+ 7,5 %

	2018	2019	Évolution 2018/2019
Titres de séjour humanitaire*	34 979	36 276	+ 3,7 %
Total des titres de séjour (dont divers)*	258 929	274 676	+ 6,1 %
Demandes d'asile	162 640	177 822	+ 9,3 %
Attribution de l'asile	33 330	36 275	+ 8,8 %
Éloignement et départs des étrangers en situation irrégulière	30 276	31 404	+ 3,7 %
Acquisition de la nationalisation française par décret et par mariage	110 014	112 626	+ 2,4 %

* *Données provisoires*

Tableau: Vie-publique.fr / DILA Source: Ministère de l'intérieur

L'étude des flux d'arrivée des immigrants sur le territoire français montre que les frontières françaises sont franchies en premier lieu, par des « nationaux » : en 2018, les personnes nées en France (ou de nationalité française nées à l'étranger), qui reviennent vivre au pays, représentent à eux seuls 29 % des « entrées ». Parmi les autres arrivants, les plus nombreux sont les Africains (46,1 %), devant les citoyens des autres pays de l'Union européenne (33,5 %), les Asiatiques (14 %), puis les Américains et Océaniens (6 %). Aujourd'hui, 46,1 % des immigrants résidant en France sont nés en Afrique, contre 33,5 % en Europe. Les pays de naissance les plus fréquents des immigrants sont l'Algérie (13 %), le Maroc (11,9 %), le Portugal (9,2 %), la Tunisie (4,4 %), l'Italie (4,3 %), la Turquie (3,8 %) et l'Espagne (3,7 %), la moitié des immigrants étant originaires d'un de ces sept pays (50,3 %).

Heurs et malheurs des immigrants et de leurs descendants

Les problèmes d'intégration de la « deuxième génération » des immigrés sont les mêmes que ceux qui affectent les classes populaires ouvrières et employées : tous subissent les effets de la crise, en premier lieu le chômage.

C'est un fait établi que les enfants d'immigrés réussissent aussi bien à l'école que les enfants de natifs, voire mieux, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en excluant les critères d'origine sociale ou de milieu familial défavorisé. De plus, les enfants d'immigrés et leurs parents ont de fortes aspirations scolaires, peut-être encore plus que les parents natifs. Si les résultats scolaires des immigrés ou des enfants d'immigrés sont globalement inférieurs à ceux des enfants d'origine française, c'est pour des raisons de milieu social, familial ou environnemental et non d'origine ethnique. Sur le marché du travail, les immigrés rencontrent plus de difficultés que les natifs soit qu'ils sont moins formés ou qu'ils parlent peu la langue française ; en revanche leurs descendants accèdent beaucoup plus facilement qu'auparavant aux professions occupées par les natifs. Malgré ce progrès, les discriminations à l'embauche ou salariales persistent et elles s'ajoutent, en temps de crise, à celles vécues aussi par les classes populaires peu qualifiées.

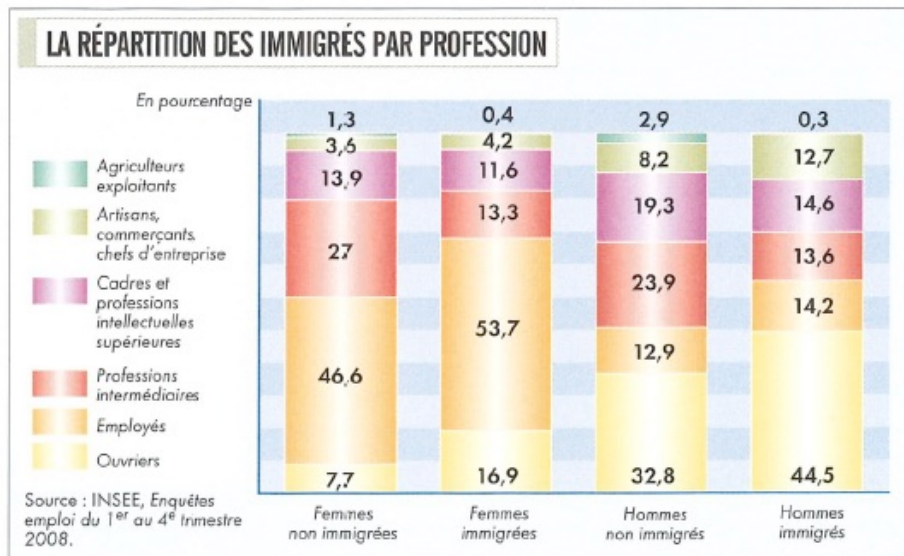
À mesure que les descendants vieillissent, ils adoptent les comportements des natifs tout en préservant des aspects culturels liés à leur origine ethnique, c'est ce que l'on nomme l'acculturation. Par exemple, la transmission de la langue d'origine ne se fait pas au détriment de la langue française. De même, les descendantes ont moins d'enfants que leur mère et les mariages mixtes sont plus nombreux aujourd'hui. Mais le degré de l'acculturation et de ségrégation n'est pas le même selon l'origine ethnique, des inégalités existent entre les immigrés. Il dépend largement de l'ancienneté de la migration.

Les freins à l'intégration

Ségrégation va souvent de pair avec territoire. Les personnes qui résident dans des territoires de grande concentration d'immigrés se sentent reléguées. Si cette situation a des avantages – entraide ou facilité linguistique -, beaucoup veulent partir. Cette grande concentration d'immigrés génère un stress de voisinage important et parfois un sentiment d'insécurité, même sans faits délinquants tangibles. L'espace public est dégradé du fait même des immeubles qui n'ont pas d'usage administratif, commercial ou de loisirs : il est donc laissé aux plus jeunes. Parallèlement, la défiance envers la police est généralisée : certains reprochent à la police une attitude brutale et méprisante, voire raciste, d'autres lui reprochent son inefficacité ; le sentiment d'injustice est très puissant.

La concentration génère également le phénomène de mauvaise réputation des établissements scolaires avec pour conséquence une ambition moindre des élèves, et donc moins de travail. Certains parents mettent en œuvre des stratégies d'évitement des établissements jugés difficiles. Les enfants fréquentant

d'autres établissements réussissent mieux : en général peu insérés dans le monde de la cité, ils n'en subissent pas la démobilitation collective.



* Si vous êtes étranger (sauf citoyen d'un pays européen ou Algérien) et souhaitez travailler en France plus de 3 mois, vous pouvez bénéficier d'une carte de séjour pluriannuelle passeport talent. Cette carte vous est délivrée dans plusieurs situations, notamment si vous êtes hautement qualifié, souhaitez créer une entreprise ou investir en France, ou si vous êtes artiste. Elle est valable 4 ans maximum et renouvelable.

** l'Office français de protection des réfugiés et apatrides

*** La Cour nationale du droit d'asile

Compréhension écrite

Lecture

Répondez aux questions. Comparez le phénomène de l'immigration en France et dans votre pays :

1. Quelles sont les origines nationales des immigrants arrivés en France au XX^e siècle ? Citez quelques motifs de cette immigration.
2. Quelle est la différence entre l'immigrant et l'étranger ?
3. Quels sont les motifs principaux de l'immigration récente ?
4. Citez des principaux pays d'origine de la demande d'asile en France ?
5. Commentez la géographie actuelle de l'immigration.
6. Quels sont les problèmes d'intégration de la « deuxième génération » des immigrants ?
7. Expliquez le phénomène de l'acculturation.

8. Quels sont les empêchements à l'intégration ?

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

Mine (f) –	Affecter –
Main-d'œuvre (f) –	Subir –
Sort (m) –	Chômage (m) –
Victime (f) –	Milieu (m) défavorisé –
Regroupement (m) familial –	Au détriment de –
Cesser –	Demande (f) d'asile –
Effectif (m) –	Mariage (m) mixte –
Sol (m) –	Relégué(e) –
Titulaire de visa –	Défiance (f) –
Réfugié(e) –	

Trouvez dans le texte des équivalents des mots suivants :

Notamment –	Augmentation (f) –
Moyen (m) de transport –	Raison (f) –
Exiger –	Avant tout –
En plus –	Recrutement (m) –
Dorénavant –	

En savoir plus :

Recherchez l'étymologie des mots « le pogrom » et « le ghetto » et expliquez leur signification.

Texte supplémentaire

L'arrivée en France

Mon père, lui, est venu tout seul. Et alors...pourquoi il est venu en France, c'est étonnant parce que... Il est venu sur un pari, mon père. C'est-à-dire que donc son frère lui avait dit : « Mais de toute façon, toi, tu es bon qu'à rester à la campagne, tu n'es pas un aventurier, tu es juste là pour t'occuper de la famille. » Et mon père a pris ça comme un défi, il a dit : « Mais tu vas voir, jr suis quand même capable de dépasse ma petite montagne kabyle et d'aller loin. » Et il est venu en France une première fois. Il est resté deux ans et puis après, il est rentré, il s'est marié et puis après, il est revenu dans les années 70 et nous, on est venues en 1978 (cette année on a fêté les trente ans de notre arrivée en France), avec mes deux sœurs, ma mère et donc mon père était déjà là. Juin 78, j'allais avoir mes sept ans. Pour moi, ça a été une grande aventure, c'était le grand voyage, c'était fabuleux, parce que je découvrais un nouveau monde et que tout, tout était objet de découverte : l'autoroute, je me souviens de l'autoroute. Je me souviens de l'avion, enfin je me souviens de tout, de tous ces moments-là. Et donc, quand je suis venue en France, pour moi l'école c'était merveilleux. C'était un lieu où on prenait le temps d'apprendre les choses. Tous les jours c'était nouveau et ça me permettait au contraire de me socialiser. Pour moi, l'école a toujours été un lieu où je me suis bien sentie. C'est pour ça que j'y suis restée, je crois. Et puis après, c'est vrai que mes parents étaient très attachés à notre réussite scolaire. Donc même s'ils sont analphabètes, ils essayaient quand même de voir qu'on faisait nos devoirs en rentrant, qu'on explique et le fait de ne serait-ce que de redire les choses et bien on révisait. Bon, à Lisieux, on ne connaissait personne, on était un peu isolés et je me souviens de notre méconnaissance de la France. Un jour, mon père...enfin, on s'est réveillés en catastrophe et mon père, ma mère nous disent : « Ah c'est terrible, vous allez manquer l'école. » On arrive, on se dépêche, on s'habille, on part à l'école et là, en fait, personne devant l'école, l'école fermée. On se dit : « C'est pas possible, comment on va faire ? » Enfin, le stress d'avoir manqué la rentrée, enfin l'entrée à l'école et puis on voit une vieille dame qui nous dit : « Mais enfin, qu'est-ce que vous faites là ? » Et elle nous voyait agités, alors on essaye de dire quelques petits mots. Et elle nous dit : « Mais aujourd'hui, c'est mercredi, il n'y a pas d'école, il faut rentrer chez vous. » Et nous, on est restés complètement béats et ma mère qui a pleuré, qui voyait que...elle était complètement dépassée par ce monde. Et voilà, mercredi, y a pas école et ça, on le savait pas. Nous, on croyait que c'était tous les jours. Voilà une anecdote...on l'a pas forcément très bien vécue.

Compréhension écrite

Répondez aux questions :

1. Que savez-vous sur la personne qui parle ?
2. Comment est-elle arrivée en France ?

3. Quelles ont été ses impressions à son arrivée ?

Relevez les mots et expressions d'appréciation à ce propos.

4. Que pense-t-elle de l'école ?

5. Quelle anecdote raconte-t-elle au sujet de l'école ?

Vocabulaire :

Expliquez ou trouvez des synonymes aux énoncés suivants :

a) Il est venu sur un pari –

b) C'était fabuleux –

c) On s'est réveillé en catastrophe

Unité 12. France GASTRONOMIQUE

L'extraordinaire variété des paysages de France se retrouve dans la cuisine française : au Sud-Est, la cuisine méditerranéenne, avec sa ratatouille¹ et la soupe de poissons ; à l'Est, une cuisine chaleureuse avec sa choucroute² et ses saucisses ; à l'Ouest, la Bretagne avec ses crêpes et ses fruits de mer, la Normandie avec sa crème fraîche et ses pommes ; au Sud-Ouest, une cuisine riche et goûteuse, avec ses foies gras, ses magrets de canard. Un tour de France trop rapide pour vraiment donner une idée de la richesse des traditions culinaires. Il vaut mieux aller goûter sur place. Et n'oublions pas deux spécialités bien françaises : les escargots (de Bourgogne) et les grenouilles - un plat de plus en plus rare parce que depuis 1980, la pêche et l'élevage des grenouilles sont interdits en France. Les grands chefs font venir des grenouilles d'Asie !

Les cuisines créoles et réunionnaises apportent une note d'exotisme à la gastronomie française. Aujourd'hui, les grands chefs s'inspirent aussi des cuisines du monde entier : ils utilisent des épices venues d'Afrique ou d'Asie : curcuma, curry, gingembre, citronnelle, etc. Les français aiment manger. Ils aiment aussi cuisiner. Des centaines de livres de cuisine sont publiés chaque année. À Paris une librairie entière est consacrée à la cuisine.³

¹ Mélange de légumes méditerranéens cuits à l'huile d'olive.

² Plat préparé avec des choux macérés avant la cuisson.

³ La librairie gourmande

Avec le pain et le vain, le fromage constitue le troisième côté du « triangle sacré » de la gastronomie française, considérée dans son aspect le plus élémentaire ? On peut en effet concevoir en France un excellent déjeuner composé uniquement de ces trois éléments, avec peut-être en plus quelques olives noires et une salade bien assaisonnée.

Goûter un fromage différent chaque jour, il vous faudra plus d'une année pour connaître tous les fromages français. Il existe près de 400 variétés de fromages en France, chaque région en produit, selon des méthodes et des traditions particulières : le camembert en Normandie, le brie à Meaux, le cantal en Auvergne, le roquefort en Aveyron... Comme pour les vins, certains fromages reçoivent le label d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), qui garantit la qualité de leur fabrication. On utilise trois types de lait, celui de la vache, celui de la chèvre et moins souvent, celui de la brebis.

Dans un menu classique le fromage arrive en quatrième position, après l'entrée, le plat principal et la salade, juste avant le dessert. Plusieurs types sont alors présentés sur un plateau, on les déguste avec du pain, généralement du plus doux au plus corsé. Ils s'accompagnent aussi d'un verre de vin blanc, rouge, rosé ou même jaune.⁴ Tout l'art est de savoir marier les goûts.

Un autre symbole de la gastronomie française qui représente la France et les Français au reste du monde est la baguette. On va chercher la baguette de pain fraîche et croustillante chez le boulanger le matin ; on la met sous le bras, si les mains sont déjà occupées à tenir quelque chose. Casser une baguette en deux pour la mettre dans un sac est déconseillé, c'est à table qu'elle est coupée – ou « rompue » - en petits morceaux qui sont placés dans la corbeille à pain.

⁴ Le vin jaune est un vin blanc sec des montagnes Jura

LA FRANCE ET SES FROMAGES



Le guide Michelin

C'est le plus célèbre des guides touristiques et gastronomiques français⁵ : vert pour tout ce qui est culturel et historique, rouge pour tout ce qui est pratique (hôtels, restaurants). Il classe les hôtels pour la qualité de leurs services et juge surtout les restaurants. Obtenir une étoile dans ce guide, c'est déjà être reconnu comme un grand chef, deux étoiles sont une très haute récompense, trois étoiles marquent la consécration suprême.

Les grands chefs

La tradition des grands chefs remonte loin dans l'histoire de France avec ses légendes comme celle de Vatel, le cuisinier du roi Louis XIV. En 1671, il a été chargé d'organiser une fête en l'honneur du roi au

⁵ Le Guide Gault et Millau est un autre guide gastronomique très connu.

château de Chantilly⁶. La « marée » (les fruits de mer et les poissons) n'arrivait pas. Vatel, devant l'impossibilité de pouvoir présenter au roi un dîner parfait, n'a pas pu survivre à un tel déshonneur. Aujourd'hui, les trois très grands chefs les plus célèbres sont Bernard Loiseau, Paul Bocuse et Joël Robuchon. Mais d'autres sont aussi réputés pour l'excellence et la créativité de leur cuisine : Michel Troisgros, Alain Ducasse, Michel Guérard, Marc Veyrat. Ce sont les artistes de l'art culinaire.

Compréhension écrite

Entrée en matière :

Travaillez en binôme. Est-ce que vous aimez faire la cuisine ? Quels sont vos plats préférés de la cuisine locale ?

Lecture

Reliez les spécialités culinaires aux régions concernées :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| a) Les fruits de mer | 1. Le Sud-Ouest |
| b) La crème fraîche | 2. Le Sud-Est |
| c) Le foie gras | 3. L'Ouest |
| d) La ratatouille | 4. L'Est |
| e) La choucroute | |

Citez :

- Le nom d'un grand chef-cuisinier.
- Le nom d'un guide gastronomique.
- Le nom d'un fromage français que vous avez trouvé dans le texte ou que vous aimez.
- Le nom d'un vin très particulier du Jura.
- Le nom de la région de France célèbre pour ses escargots.

Répondez aux questions

- Quels laits sont utilisés pour fabriquer du fromage ?
- Que mange-t-on et que boit-t-on avec du fromage ?
- Pourquoi les cuisses de grenouille sont-elles actuellement un plat rare ?
- Que le guide Michelin, attribue-t-il aux restaurants pour les récompenser de leur qualité ?

⁶ C'est là que la célèbre crème « Chantilly » a été inventée.

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

pêche (f) –	Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) –
élevage (m) –	fromage (m) corsé –
s'inspirer –	baguette (f) croustillante –
épices (f, pl) –	corbeille (f) à pain –
gingembre (m) –	consécration (f) suprême –
citronnelle (f) –	déshonneur (m) -
salade (f) assaisonnée –	

Chasser l'intrus :

- a) le curcuma, le curry, les haricots, le gingembre, le thym
- b) le jambon, le brie, le camembert, le conté, le gruyère
- c) le vin, le jus, la limonade, la soupe, la bière
- d) une baguette, des croissants, des épinards, un pistolet, un chausson

Echangez en grands groupes. Comparez les habitudes alimentaires en France et dans votre pays.

Citez quelques plats de la cuisine locale. Peut-on goûter des plats différents dans les régions différentes de votre pays. Si oui, donnez des exemples.

Texte supplémentaire

La tradition de la bûche de Noël



La veille de Noël, on allait chercher une énorme bûche de bois franc, appelée bûche de Noël. Le soir de Noël, le maître de maison la plaçait dans l'âtre. Dans certaines familles, c'étaient les jeunes filles de la maison qui allumaient la bûche avec les tisons de celle de l'année précédente, qu'on avait pris soin de

conserver précieusement. Dans d'autres familles, c'était plutôt à la mère que revenait ce privilège. Les cendres de cette bûche avaient, dit-on, la propriété de protéger la maison de la foudre et des pouvoirs maléfiques du diable.

Cette coutume, remontant au XII^e siècle, avait cours dans la plupart des pays européens, notamment en France et en Italie, où la bûche de Noël était appelée "ceppo". Au Québec comme en France, cette tradition a duré jusqu' à la fin du XIX^e siècle.

Aujourd'hui, la bûche de Noël est devenue une pâtisserie traditionnelle, succulent gâteau roulé, glacé de crème au café ou au chocolat et décoré de feuilles de houx et de roses en sucre.

Compréhension écrite :

Répondez aux questions :

1. Quelle est l'étymologie du nom de la pâtisserie traditionnelle dont il s'agit dans ce texte ?
2. De quel pouvoir magique les cendres de bûche ont été munis ?
3. Y-a-t-il un dessert ou un autre plat traditionnel qu'on mange pendant les fêtes de Noël dans votre pays ? Donnez la recette de ce plat (les ingrédients et le mode de préparation).

Unité 14. France PROFITANT DE SON TEMPS LIBRE

Malgré une conjoncture économique difficile et incertaine provoquant des inquiétudes pour la plupart justifiées, les Français expriment toujours intensément leur volonté de s'amuser, de se distraire, de se cultiver. Leurs loisirs sont nombreux et variés, mais les passions auxquelles ils s'adonnent en priorité le bricolage, le jardinage ou la cuisine, révèlent surtout le besoin de se retirer du monde habituel, d'oublier stress et soucis, de privilégier des moments à soi pour réaliser quelque chose de ses propres mains, une œuvre qu'ils partageront ensuite avec leurs proches.

Le jardinage bien plus qu'un loisir

Pour tout jardinier, en herbe ou averti, jardiner est bien plus qu'un loisir. Tondre son gazon, toucher la terre, tailler, goûter ses légumes et ses fruits relève d'un besoin de nature plus aigu que jamais. Dans le mode de vie contemporain, urbain, motorisé, bousculé par les progrès des technologies, du virtuel à l'échelle planétaire, le jardin (à l'origine associé au paradis) est l'expression privilégiée du sens du lieu, de la durée. C'est le gardien de la mémoire. Il permet de chercher ses racines, de s'évader du réel, il répond au besoin d'intimité et de liberté. Mais si l'activité est individuelle, le jardinier ne pense pas seulement à lui, le but ultime est en fait l'amour de ses proches : outre un jardin d'agrément plaisant à

regarder, le jardin potager procure des fruits et des légumes frais et sains, afin que les membres de la famille et de l'entourage soient en bonne santé. Une perspective morale qui s'ajoute à celle de répondre, à son niveau, aux préoccupations écologiques.

Cuisiner pour devenir un master chef

Depuis une dizaine d'années, la cuisine connaît un fort regain d'intérêt. Cuisiner est devenu une activité artistique. À l'instar des chanteurs amateurs, les cuisiniers amateurs participent à des concours sur les plateaux de télévision qui donnent ainsi naissance à de nouvelles stars. Il s'agit bien de réaliser une œuvre, d'atteindre un degré supérieur. Mais les concours de cuisine, sans en avoir l'apparence, se pratiquent le plus souvent en dehors de la télévision, lors du repas dominical en famille ou des dîners entre amis où l'originalité des recettes et les qualités gustatives sont largement commentées. On trouve presque tous les condiments du monde en grandes surfaces, les cours et les écoles de cuisine pour les particuliers se multiplient, la vente de livres de recettes culinaires de tous les pays explose, les produits naturels – légumes et fruits – font recette jusqu'à conduire de plus en plus de Français à passer un contrat avec l'agriculteur le plus proche qui fournit un panier de fruits et légumes biologiques par semaine. Réussir des mets élaborés apporte une certaine fierté, mais le but ultime du cuisinier est à aussi, de provoquer un plaisir partagé.

C'est en France qu'on passe le plus de temps à table. Selon une étude récente de l'OCDE, les Français passent plus de deux heures par jour à boire et à manger, deux fois plus que les Américains. Surtout ils passent plus de temps « à discuter lors de l'apéritif et du dessert ». Et de quoi discutent-ils ? Sans doute de recettes de cuisine !

Le bricolage, une activité pour les hommes et les femmes

Le bricolage au féminin. Au début des années 1970, le bricolage était synonyme de réparation et domaine réservé des hommes. Aujourd'hui reste une activité masculine, mais fait de moins en moins peur aux femmes qui n'hésitent plus à manier marteau et pinceau. Le bricolage est souvent motivé par une nécessité financière ; c'est aussi une source de plaisir et d'échange au sein de la famille. Les femmes ont acquis les bases de la pose du papier peint et de la peinture, et se lancent dans le gros œuvre, de la maçonnerie à la rénovation. Sanitaires et plomberie restent les activités les moins convoitées par les femmes. Les grandes surfaces spécialisées ont bien compris la tendance et mettent à leur disposition des matériaux et des outillages au maniement plus facile.

Personnaliser et améliorer son logement n'est pas étranger à l'évolution de la tendance à vouloir exprimer une partie de soi-même à travers le *do it yourself*, comme le montre l'apparition sur le marché des meubles « à monter soi-même » ou « bruts à peindre » et la tendance au *nesting* (nidification). On bricole,

on jardine, on prend soin de ses animaux de compagnie, on soigne son intérieur, on en fait un endroit où l'on se sent bien, où l'on retrouve son identité, on y trouve un antistress nécessaire pour affronter les turbulences du monde extérieur.

L'art en amateur

Environ un Français sur deux a pratiqué une activité artistique dans sa vie. Ces pratiques se sont amplifiées avec les jeunes générations dont les parents veulent parfaire l'éducation et qui parfois exercent plusieurs activités, en particulier au moment de l'adolescence.

Grâce à l'utilisation du numérique, les pratiques ont le plus évolué dans les domaines de l'écriture, du dessin, de la photographie, de la musique ou de la vidéo. En moins d'une décennie, les photographes ou cameramen amateurs se sont multipliés. En 2008, 12 % des Français écrivaient leur journal sur un ordinateur et 7 % avaient un blog ou un site personnel. Ainsi le numérique a favorisé des pratiques qui stagnaient comme dans le domaine de la musique, des arts plastiques ou graphiques. Les nouvelles formes de production de contenus ont attiré de nouveaux pratiquants qui voient dans l'ordinateur un nouveau mode de création. Là aussi internet a changé la vie des pratiquants. La prolifération des plateformes participatives sur la Toile leur permet de s'impliquer davantage grâce aux échanges d'expériences qui circulent sur le Web, qui s'agisse de textes, de photos, de vidéos de musique ou de logiciels d'apprentissage.

Compréhension écrite

Entrée en matière :

1. Travaillez en binôme. Faites une liste de vos passe-temps préférés ou des hobbies.

Lecture

Répondez aux questions. Comparez les habitudes de vacances en France et dans votre pays :

2. Quelles sont les passions principales des Français ?
3. Quelle est la différence entre le jardin d'agrément et le jardin potager ?
4. Où les concours de cuisine sont-ils pratiqués le plus souvent ?
5. Les Français passent-ils plus de temps à table que les Américains ? Justifiez votre réponse.
6. Quelles sont les activités de bricolage auxquelles des femmes s'intéressent le moins ?

7. Qu'est-ce qui a influencé récemment le développement des activités artistiques ?

8.

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

s'évader du réel –

mets élaborés –

chercher ses racines –

pose (f) de papier peint

à l'instar de -

tenir le marteau et manier le pinceau –

plateaux de télévision –

maçonnerie (f) –

repas dominical –

plomberie (f) –

qualités gustatives –

affronter des turbulences –

condiment (m) –

prolifération (f) -

Trouvez dans le texte des équivalents des mots suivants :

expérimenté, expert –

mourir d'envie –

immature –

objectif (m) –

internet –

améliorer –

contribuer à qch –

au-delà de –

se développer –

Production orale :

Echangez en petits groupes.

9. Quels sont des loisirs préférés des habitants de votre pays ?

Texte supplémentaire

La vogue des jardins partagés

En France, le premier "jardin partagé" (ou "communautaire", comme on les appelle dans le Nord) a été créé à Lille en 1997. Depuis une dizaine d'années, ce nouveau type de jardins collectifs, entretenus et gérés par des associations d'habitants, s'est multiplié dans les villes françaises. Il y en a une cinquantaine actuellement à Paris, 18 dans la région Nord-Pas-de-Calais, 8 à Bordeaux, 7 à Strasbourg.

Dans ces jardins de quartier, on cultive des légumes et des fleurs dans le respect de l'environnement, Jeunes et vieux s'y côtoient et l'échange de savoir-faire est la règle.

Ces jardins se sont développés dans le sillage des "jardins ouvriers", nés à la fin du XIX^e siècle de la volonté de philanthropes de mettre gracieusement à la disposition des plus démunis des parcelles de terre afin qu'ils puissent produire ce dont ils avaient besoin. Après la Seconde Guerre mondiale, on a préféré l'appellation "jardins familiaux", quand la vocation alimentaire de ces espaces s'est amoindrie et qu'ils sont devenus des lieux de loisirs pour un public populaire.

À Paris, où est né le mouvement des jardins partagés est né d'occupations spontanées de friches et de terrains vagues, la municipalité encourage le développement de ces jardins collectifs depuis 2003 via son programme "Main verte". Mais les terrains prêtés par la municipalité aux associations qui gèrent les jardins sont, comme dans le cas cité par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* à Berlin, alloués pour une période temporaire.

Source : Catherine Guichard, Courrier international, 11 août 2010.

Compréhension écrite

Répondez aux questions :

1. Qu'est-ce qu'un "jardin partagé" ?
2. En France, où les jardins partagés se sont-ils surtout multipliés ?
3. Choisissez la réponse correcte. Dans les jardins partagés :
 - a) on cultive des légumes bio et des fleurs ;
 - b) les jeunes donnent des conseils aux vieux ;
 - c) les aspects environnementaux et humains sont importants.
4. Dites pour chaque type de jardin (jardins "partagés" ou "communautaires", jardins ouvriers, jardins familiaux) à quelle époque il apparaît, qui les fréquente et dans quel but.

Unité 14. France FESTIVE ET SYMBOLIQUE

En France, comme dans tous les pays, chaque région, chaque village a ses propres fêtes et traditions. Nous parlerons ici des fêtes nationales, qui sont partagées par la majorité des Français. Certaines fêtes

sont fixes, d'autres ont les dates mobiles. Les fêtes légales, constituées par l'Etat ont un caractère civil. Ce sont des jours fériés : personne ne travaille, il n'y a pas de classes dans les établissements scolaires. La France est un pays où les cérémonies religieuses font toujours un impact sur la vie sociale. Ainsi, il y a également assez de fêtes traditionnelles d'origine religieuse. Les fêtes catholiques sont souvent mobiles (Pâques, Ascension, Pentecôte et d'autres) et sont des jours fériés.

L'année française commence et finit par une grande fête. Le 31 décembre est **le jour de la Saint-Sylvestre**. C'est le dernier jour de l'année. Noël est une fête de famille, mais le 31 décembre on fait le réveillon : on sort, on va danser avec les amis, et on attend minuit pour s'embrasser et boire du champagne, pour fêter la nouvelle année qui commence. Chaque ville organise un feu d'artifice. Le 1er janvier s'appelle aussi **le Jour de l'An** (premier jour de l'année). Ce n'est pas une fête religieuse : simplement, on ne travaille pas et on se repose après avoir beaucoup bu et dansé.

L'Épiphanie qui signifie « apparition » c'est une fête religieuse. Elle est célébrée célèbre le 6 janvier. C'est la date de l'arrivée des rois mages à la crèche. Chaque année, en leur souvenir, on tire les rois : dans le gâteau (qui s'appelle la galette) on met une fève ou une figurine en plastique. Pour « tirer les rois » on partage le gâteau et la personne qui trouve la fève devient roi ou reine.

Le 2 février on fête **la Chandeleur**. Dans la tradition catholique, la Chandeleur c'est une fête de La Sainte-Vierge. Cependant, c'est plutôt un rite du feu qui est à l'origine du nom de cette fête car, ce jour-là, les femmes allument des chandelles pour protéger la maison de la foudre et des incendies. Aujourd'hui le nom de cette fête est resté, tandis que la tradition a changé. A la maison on fait des crêpes.

Les fêtes du Carnaval. Cette période commence à l'Épiphanie et se termine **le Mardi gras** qui précède le début du Carême. C'est une fête religieuse, qui trouve ses origines à l'Antiquité mais elle est devenue surtout une fête à spectacles : dans beaucoup de villes du monde entier, on organise des défilés de Carnaval, avec des costumes, des masques et des danses. Le Carnaval de Rio est le plus célèbre du monde. En France, il y a un Carnaval superbe à Nice. Il faut rire, danser, éclater la joie et la liberté. Le Mardi gras est le dernier mardi avant **le Carême** quand on mange beaucoup de crêpes et d'autres repas délicieux. Cette fête se situe, selon les années, entre le 3 février et le 9 mars. Avec Mardi gras, on entre la zone de l'année où les dates de fêtes varient selon la date de Pâques.

Le 14 février, c'est **la Saint-Valentin**. C'est la fête des amoureux. En France, par tradition ce sont les hommes qui offrent des fleurs aux femmes. La France est encore un pays un peu "macho"! Les vitrines des boutiques offrent des bouquets de fleurs, des boîtes de bonbons en forme de cœur, des bijoux, surtout des bagues.

Dimanche en lundi de Pâques (entre le 22 mars et le 25 avril – selon les années) on célèbre la Résurrection de Jésus-Christ. Le symbole de Pâques pour des chrétiens est un œuf. Les enfants reçoivent

des friandises : des œufs de Pâques et des lapins en chocolat. Partout dans les villes et les villages, les cloches des églises sonnent pour appeler les croyants à la messe.

Jeudi de l'Ascension (en mai) on célèbre l'élévation du Christ au ciel.

Dimanche et lundi de Pentecôte (en mai ou en juin) on fête la descente du Saint-Esprit sur les apôtres du Christ.

Le 15 août : **l'Assomption**, fête de la Vierge Marie, mère de Christ.

Le 1^{er} mai est la Fête du Travail. C'est un jour férié pour tous les Français. C'est une fête d'origine socialiste et syndicale. Ce jour-là, les syndicats organisent les défilés de travailleurs dans les rues, et on s'offre du muguet.

Les français célèbrent également **la Fête des Mères** (le dernier dimanche de mai) et **la Fête des Pères** (au mois de juin). Les enfants préparent les cadeaux pour leurs parents.

Le 8 mai rappelle la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale et la victoire française contre les Allemands. On l'appelle donc **la Fête de la Victoire**. Ce matin, à Paris, est célébrée une messe solennelle à l'Eglise Notre Dame en présence du Président de la République ou du Premier Ministre. Le Président assiste à une prise d'armes des troupes avant de déposer une couronne sur la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Les associations d'Anciens Combattants y vont pour honorer les morts et déposer des fleurs.

Le 21 juin, c'est **la Fête de la Musique**. C'est une fête assez récente qui existe depuis 1982, inventée par le Ministre de la Culture socialiste Jack Lang. Comme le 21 juin est aussi le premier jour de l'été, il fait doux, et tout le monde sort dans les rues pour jouer d'un instrument, pour danser, ou simplement pour écouter les nombreux concerts dans la rue : jazz, classique, rock, pop ou rap, on entend toutes sortes de musique partout en France.

Le 14 juillet est **la fête nationale** française. C'est l'anniversaire de la prise de la Bastille en 1789 et le début de la Révolution française. Ce jour-là toutes les rues sont ornées de drapeaux tricolores. Il y a des défilés militaires. Le plus spectaculaire se déroule sur les Champs-Élysées devant le Président de la République et les autres personnages politiques. On danse « la Carmagnole » et on chante « la Marseillaise ». Le soir, des feux d'artifice illuminent le ciel. Tout le monde s'amuse. Ce jour-là, les bureaux et les écoles sont fermés, peu de gens travaillent.

Le 1^{er} novembre est une fête catholique **la Toussaint** instituée au IX^e siècle qui est célébrée en l'honneur de tous les Saints. Pour la plupart des Français, le week-end de la Toussaint c'est l'occasion d'une visite au cimetière. On honore ses morts, on va nettoyer, décorer les tombes, on y dépose des fleurs, des chrysanthèmes d'ordinaire.

Le 11 novembre 1918 est la date de **l'armistice**, l'anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Il y a des cérémonies officielles devant le tombeau du Soldat inconnu à Paris : la flamme éternelle sous l'Arc de Triomphe est allumée en l'honneur des combattants morts au cours de la guerre

Noël est la fête religieuse la plus importante qui célèbre la naissance de Jésus-Christ. Le réveillon commence le 24 décembre vers 22 heures (c'est un repas fin composé de plats particuliers) : foie gras, saumon fumé, huîtres, dinde aux marrons, bûche de Noël. On réveillonne à côté de l'Arbre de Noël. Le Père Noël apporte les cadeaux aux enfants en les descendant par la cheminée pour remplir les souliers alignés devant l'âtre. Les Catholiques vont à la messe de minuit le 24 décembre. Les rues et les maisons sont décorées de sapins illuminés, et beaucoup de familles font une crèche, qui représente la naissance de Jésus.

Comme partout dans le monde entier, les Français ont beaucoup de fêtes de la vie quotidienne, qui sont très respectées dans le pays.

La naissance de l'enfant est une grande fête de famille. D'habitude, en l'honneur du nouveau-né, la famille distribue des dragées (amandes, enveloppées de sucre blanc ou teintées en bleu ou rose pâle). Les proches en emportent en boîtes ou en cornets comme souvenir. Si les parents du bébé sont croyants, l'enfant est baptisé par un prêtre à l'église. C'est **le baptême**, une cérémonie religieuse. Le temps passe. L'enfant grandit et voilà son anniversaire. On prépare un gâteau d'anniversaire, où l'on plante des bougies. Leur nombre est égal à l'âge de celui qu'on fête. Il faut les souffler d'un seul coup. On offre des cadeaux. A la fin du repas tout le monde crie : « Joyeux anniversaire ! »

Les fiançailles sont l'occasion d'un repas de famille. Elles peuvent être longues (et durer 3 ou 4 ans). Mais en général, elles ne dépassent guère un an. Dans les villes et à la campagne le mariage civil a lieu généralement avant le mariage religieux. Les anniversaires de mariage suscitent de sympathiques réunions de famille.

Compréhension écrite

Entrée en matière :

Travaillez en binôme.

1. Quelles sont vos fêtes préférées ? Où et avec qui vous les célébrez ? Que faites-vous à cette occasion ? Y-a-t-il un rituel spécial ?

Lecture

Répondez aux questions. Comparez les habitudes de vacances en France et dans votre pays :

2. Toutes les fêtes en France, ont-elles une date fixe ?
3. Dites si les fêtes citées existent dans votre pays et si elles sont à la même date.
4. Citez quelques fêtes civiles et quelques fêtes d'origine religieuse en France. Sont-elles également célébrées dans votre pays ?
5. Citez les trois fêtes de la vie quotidienne en France. Sont-elles également célébrées dans votre pays ?

Dites à quelles fêtes correspondent les traditions et rituels suivants :

- a) Les enfants se déguisent. Dans certaines villes, il y a un grand carnaval ;
- b) On prépare et on mange des crêpes ;
- c) On partage la galette des rois ;
- d) On regarde le feu d'artifice et on danse dans les petits bals de rue ;
- e) Les syndicats de travailleurs défilent et on offre du muguet à sa famille et à des amis ;
- f) On déjeune en famille et les enfants cherchent les œufs en chocolat caché dans le jardin ;
- g) On se réunit en famille pour un grand repas et on offre de cadeaux ;
- h) On se réunit entre amis pour fêter la fin de l'année.

Vocabulaire :

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

jours (m) fériés –	bague (f) –
impact (m) –	apôtre (m) –
réveillon (n) –	muguets (m) –
feu (m) d'artifice –	flamme (f) éternelle –
tirer les rois –	âtre (m) –
fève (f) –	crèche (f)
chandelle (f) –	cornet (m) –
carême (m) –	souffler des bougies -
cloche (f) –	

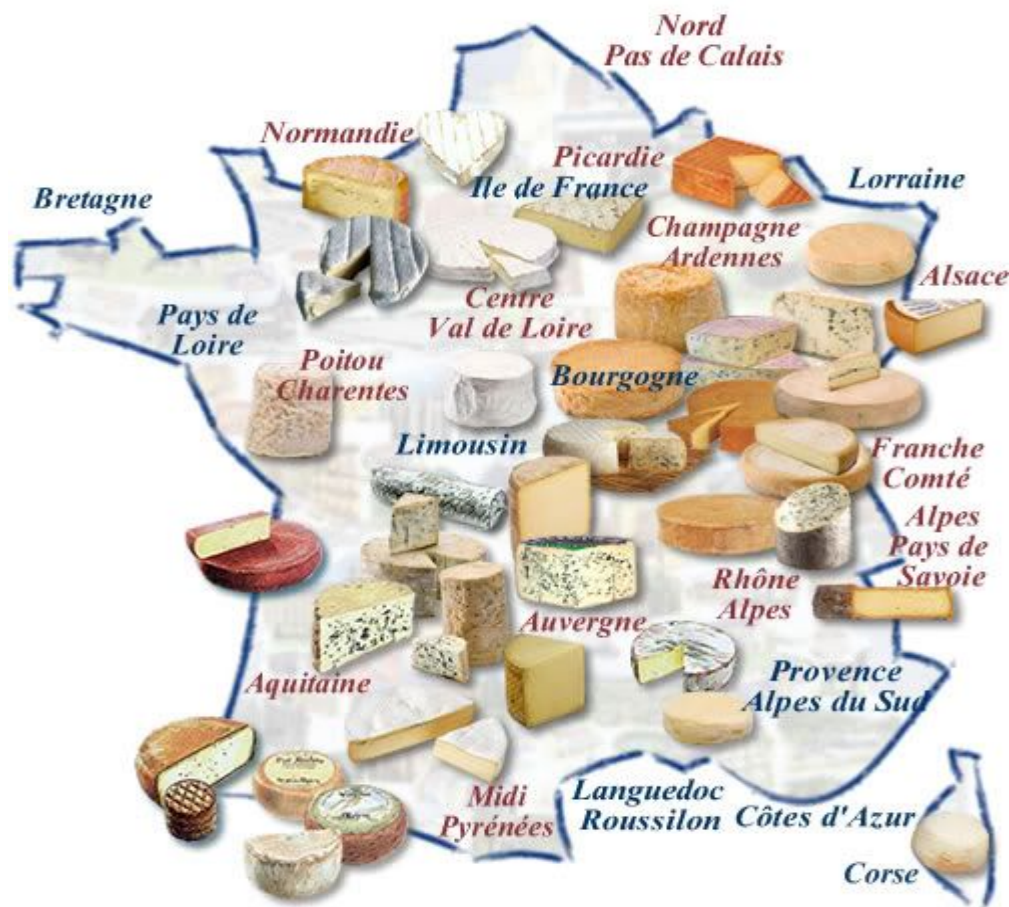
Les symboles de la France

Le fromage

Avec le pain et le vin, le fromage constitue le troisième côté du « triangle sacré » de la gastronomie française, considérée dans son aspect le plus élémentaire. On peut en effet concevoir en France un excellent déjeuner composé uniquement de ces trois éléments, avec peut-être en plus quelques olives noires et une salade verte bien assaisonnée.

Il existe près de quatre cents variétés de fromage en France, chaque région en produit, selon des méthodes et des traditions particulières : le camembert en Normandie, le brie à Meaux, le cantal en Auvergne, le roquefort en Aveyron... Comme pour les vins certains fromages reçoivent le label d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), qui garantit la qualité de leur fabrication. On utilise trois types de lait, celui de la vache, celui de la chèvre et, moins souvent, celui de la brebis.

Dans un menu classique, le fromage arrive en quatrième position, après l'entrée, le plat principale et la salade, juste avant le dessert. Plusieurs types sont alors présentés sur le plateau, on les déguste avec du pain, généralement du plus doux au plus corsé.



Entrée en matière :

1. Citez les pays réputés pour leurs fromages dans le monde.
2. Dites ce que vous pensez de ces opinions :
 - le fromage ça sent vraiment mauvais ;
 - le fromage c'est trop riche et difficile à digérer ;
 - le fromage avec du pain c'est idéal pur un repas.

Questions :

1. Combien y a-t-il de sortes de fromage en France ?
2. Quelle distinction obtiennent certains fromages régionaux ?
3. Dans quel ordre mange-t-on plusieurs fromages ?
4. Donnez des équivalents ou expliquez les mots suivants :
 - gastronomie (f.)
 - assaisonné
 - plateau (m.)
 - déguster
 - corsé

A savoir plus :

1. Recherchez les types de fromages et les régions où ils sont fabriqués.
2. Le principe de fabrication du fromage.
3. La signification d'une expression : « en faire tout un fromage ».

Marianne

Le buste de Marianne est présent dans toutes les mairies françaises, les écoles ainsi que dans de nombreux édifices officiels. Marianne est aussi représentée sur les timbres poste et, jusqu'à récemment, sur les pièces de monnaie. Ce personnage symbolise la France, la République et la principale de ces valeurs : la liberté.

L'origine de Marianne remonte à la Révolution française, et plus particulièrement à 1792, lorsque la République a été proclamée. Marianne porte un bonnet phrygien comme la plupart des révolutionnaires à cette époque. Le bonnet phrygien est une référence aux esclaves affranchis sous l'Empire romain, qui

portait ce bonnet pour marquer leur liberté retrouvée. Au 18^e siècle, Marianne était un prénom très fréquent en France, il associe Marie, la mère de Christ et Anne, la mère de Marie.

Le tableau d'Eugène Delacroix « La liberté guidant le peuple » (1831), représente Marianne combattant avec le peuple parisien pendant les trois journées révolutionnaires de juillet 1830. Plus récemment, les françaises célèbres ont servi de modèle au buste de Marianne : les actrices Brigitte Bardot et Catherine Deneuve, la chanteuse Mireille Mathieu, la mannequin de mode et actrice Laetitia Casta.



Entrée en matière :

1. Présentez des symboles qui expriment une idée de liberté.
2. Commentez les propositions suivantes :
 - la féminité symbolise bien l'idée de la nation ;
 - la nation doit être représentée par un symbole exprimant la force, la puissance.

Questions :

1. Qui est Marianne ? De quelle époque vient-elle ?
2. Quelles valeurs représente Marianne ?
3. Que porte-t-elle sur la tête ? Quel est le symbolisme de cette coiffure ?
4. D'où vient son nom ?
5. Quel peintre a célébré Marianne ? Dans quelles circonstances ?

A savoir plus :

Recherchez les symboles de la patrie dans différents pays du monde.

Marseillaise

LA MARSEILLAISE

Hymne patriotique

Al lons en fans de la Pa tri e, Le jour de gloire est ar ri vé Con tre nous de la ty ran ni e, L'é ten dard san glant est le vé, l'é ten dard san glant est le vé; En ten dez vous dans les cam pa gnes, Mu gir ces lé ro ces sol dats? Ils vien nent jus que dans vos bras, E gor ger vos fils, vos com pa gnes

Aux ar mes! ci toy ens, for mez vos ba tail lons, Mar chons, mar chons, qu'un sang impur a breu ve nos sil lons!

Aux ar mes! ci toy ens, for mez vos ba tail lons, Mar chons, mar chons, qu'un sang impur a breu ve nos sil lons!

Aux ar mes! ci toy ens, for mez vos ba tail lons, Mar chons, mar chons, qu'un sang impur a breu ve nos sil lons!

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé ;
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Egorger vos fils, vos compagnes.

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ?
Français, pour nous, ah ! quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Quoi ! Des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers !
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient ?
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Tremblez, tyrans, et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez, vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix.
Tout est soldat pour vous combattre ;
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux
Contre vous tout prêts à se battre !



Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups ;
Épargnez ces tristes victimes
A regret s'armant contre nous :
Mais ce despote sanguinaire,
Mais les complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs :
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs :
Sous nos drapeaux, que la Victoire
Accoure à tes mâles accents ;
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus !
Bien moins jaloux de leur survie
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

Les paroles et la musique de cet hymne si célèbre, furent improvisées à Strasbourg, en une seule nuit, par Rouget de l'Isle, alors officier du génie. Il porte le titre de **Marseillaise**, parce que les volontaires de Marseille le répétaient en marchant.

Coédition du CDDP des Vosges et de l'Imagerie d'Épinal - © Reproduction interdite.



Quand l'officier de l'armée révolutionnaire Rouget de Lisle a composé en une nuit d'avril 1792 le chant de guerre pour l'Armée de Rhin il ne se doutait pas que son œuvre allait connaître une telle prospérité. En effet, quelques mois plus tard, les soldats volontaires de Marseille adoptaient ce chant et, en reconnaissance de leur bravoure exemplaire contre l'ennemi, l'œuvre de Rouget de Lisle est renommée La Marseillaise. Mais c'est seulement en 1879, sous la III^e République, que ce chant est définitivement déclaré hymne officiel français.

Chaque enfant en France qui récite pour la première fois le texte de la Marseillaise éprouve une certaine appréhension il est en effet question dans ce chant de « l'étendard sanglant » de la patrie qui doit repousser de « féroces soldats » venant « égorger nos fils et nos compagnes ». Les « citoyens » sont ainsi appelés à prendre leurs « armes » et à « marcher : pour qu'un « sang impur abreuve nos sillons ».

Cette rhétorique guerrière et patriotique ponctuée par une musique militaire constitue le chant sacré d'union que les Français entendent et prononcent avec émotion dans les moments où la Nation est invoquée.

Entrée en matière :

1. Citez quelques circonstances au cours desquelles les hymnes nationaux sont joués et chantés.

Questions :

1. Quand La Marseillaise est-elle devenue hymne national ?
2. Pourquoi peut-on dire que la Marseillaise est un chant de guerre ?
3. Elle est liée à quelle période de l'histoire de la France ?
4. Dans quelles circonstances ce chant a-t-il été chanté pour la première fois ?
5. Donnez des équivalents ou expliquez les mots suivants :
 - bravoure (f.)
 - appréhension (f.)
 - égorger
 - abreuver
 - sillon (m.)

Baguette et béret



Comme les deux faces d'une pièce de monnaie qui se complètent pour constituer une valeur, la baguette et le béret se sont associés pour représenter la France et les Français au reste du monde.

On va chercher la baguette de pain fraîche et croustillante chez le boulanger le matin ; on la met sous le bras, si les mains sont déjà occupées pour tenir quelque chose. Casser une baguette en deux pour la mettre dans un sac est déconseillé, c'est à table qu'elle est coupée – ou « rompue » - en petits morceaux qui sont placés dans la corbeille à pain.

Le béret celui de l'artiste-peintre, du monsieur âgé, de l'écolier ou du militaire, est beaucoup moins formel que le chapeau, et vraiment plus pratique : on le plie en deux ou en quatre, puis on le met dans la poche.

Ce béret vient du Béarn, aux pieds des Pyrénées les bergers le portaient pour se protéger de la pluie, du vent, de la chaleur et du froid. On n'en voit plus beaucoup aujourd'hui sauf sur la tête de vieux paysans, de joueurs de pétanque ou dans les fêtes basques, mais il continue à donner la touche finale au portrait universel du Français.

Questions :

1. Comment faut-il traiter la baguette ?
2. D'où provient le béret traditionnel français ?

3. Qui portent les bérets aujourd'hui ?
4. Donnez des équivalents ou expliquez les mots suivants :
- déconseiller
 - croustillant
 - rompre
 - berger (m.)

Texte supplémentaire

La tradition de la galette des rois

La fêtes des rois est traditionnellement célébrée en France à l'occasion du jour de l'épiphanie ("epiphanea" en grec signifie "apparition").

L'épiphanie, manifestation chrétienne (le 6 janvier) célèbre l'enfant Jésus révélé aux rois mages Gaspard, Balthazar et Melchior. Selon la Bible, ceux-ci, guidés par l'étoile du berger, lui apportèrent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

La confection de la galette des rois pour l'épiphanie est l'occasion de "tirer les rois". Il s'agit d'une coutume païenne, dont l'origine remonte à l'époque romaine ou au Moyen-âge (les avis divergent). A l'origine, l'épiphanie était célébrée par les romains sous le nom des "Saturnales", à l'occasion du solstice d'hiver. Une fève est cachée dans la galette. Celui ou celle qui la trouve porte une couronne en carton doré sur sa tête et devient le roi ou la reine de la journée.

La galette des rois traditionnelle est composée de pâte feuilletée fourrée de crème frangipane. Si à l'origine a fève désignait la légumineuse, que l'on cachait dans la galette, elle a été remplacée parfois par des pièces d'or ou d'argent. Aujourd'hui elle est symbolisée par une figurine en porcelaine ou en plastique ou par un santon miniature en céramique.

Certains français collectionnent ces fèves. Le musée de Blain en conserve plusieurs milliers.

Selon la coutume, on tire les rois le 6 janvier. Toutefois aujourd'hui la galette est mangée durant tout le mois de janvier (surtout entre le 2 et le 15 janvier). Ainsi chacun garde une chance de devenir à son tour un roi ou une reine.

La galette est partagée en autant de parts qu'il y a de convives. Pour s'assurer une distribution aléatoire des parts : le plus jeune convive se place sous la table et désigne les bénéficiaires des parts au fur et à mesure que celles-ci sont servies. Celui ou celle qui tombe sur la fève porte la couronne, désigne son roi ou sa reine et se charge d'apporter la prochaine galette.

Compréhension écrite

Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses :

1. Une fève c'est un abricot sec. V/F
2. La galette est partagée en douze parts. V/F
3. L'épiphanie était célébrée par les romains à l'occasion du solstice d'hiver. V/F
4. Selon la Bible les trois rois mages rendent visite à l'enfant Jésus. V/F
5. La galette des rois traditionnelle est composée de pâte feuilletée
fourrée de crème fouettée V/F

Echangez en petits groupes.

La tradition qui ressemble à la Galette des rois existe-t-elle dans votre pays ? Si oui, que faites-vous à cette occasion ?

Unité 15. France EN VACANCES

Si depuis les années 1960 la proportion de Français qui partent en vacances a augmenté considérablement, elle semble stagner depuis une vingtaine d'années même si elle demeure au-dessus de la moyenne européenne. Près d'un Français sur deux ne part pas en été. Plusieurs raisons expliquent la stagnation, la principale étant d'ordre financier. Les pratiques des vacanciers évoluent vers des séjours plus fractionnés. On recherche dans les vacances en priorité un moment de repos, des retrouvailles familiales, un moment de convivialité entre proches.

A chacun son style de vacances selon ses moyens

Les amateurs de farniente sont les plus nombreux, été comme hiver. Ils choisissent le repos et la famille. Ils partent en voiture ou en mobile home vers la résidence familiale, une résidence secondaire, une location en bord de mer ou un camping. Les grands-parents retrouvent leurs petits-enfants, et les habitants de la région parisienne leur entourage familial. Chômeurs, étudiants et personnes âgées choisissent le style de vacances chez les proches, qui constitue la formule la moins onéreuse.

Les amateurs de séjours-découvertes représentent 10 % des vacanciers d'été et 5 % des vacanciers d'hiver. Ils ont des revenus au-dessus de la moyenne, un âge certain, sont célibataires ou en couple avec deux enfants, maximum. Le plus souvent, une agence organise leur circuit et réserve l'hébergement.

Les amateurs de séjours d'activité représentent environ 6 % des séjours estivaux. Sport, activités culturelles, tourisme vert mais également rencontres sont les motifs évoqués. Ils sont plutôt jeunes et choisissent l'hébergement en gîte, en chambre d'hôte ou en auberge de jeunesse.

Les amateurs de vacances au ski forment environ 30 % des vacanciers d'hiver. Ce sont principalement des actifs occupés, des couples avec enfants, qui ont des revenus supérieurs à la moyenne.

Les amateurs de destinations lointaines représentent environ 5 % des vacanciers d'hiver. Ils appartiennent aux catégories aisées : cadres, retraités, chefs d'entreprise, commerçants ayant dépassé la cinquantaine.

Les destinations de vacances

Les Français aiment voyager... surtout en France ! Selon les résultats d'une enquête récente 43% partent en France. Ils veulent redécouvrir le riche patrimoine culturel de leurs régions, ils veulent se cultiver. Cependant, à cause du nombre croissant d'enfants, le tourisme ludique devient de plus en plus important et, en effet, les parcs à thèmes sont très visités (29,2%). Les destinations préférées sont, la mer à 62%, la montagne à 15% et la campagne à 10%.



Les régions essaient d'unir tourisme intelligent et ludique.

Le tourisme français à l'étranger est quand-même en augmentation (57% des personnes interrogées partent à l'étranger) grâce à la fois à la diffusion d'Internet et des compagnies "low cost" : les vols à bas coûts ont beaucoup développé les voyages en Espagne et en Italie (25% des Français) et dans les autres pays européens (66,3%), en Amérique (8,1%) et en Afrique (16,2%). Les Français décident à la dernière minute pour saisir les offres les plus économiques.

La durée des vacances en France :

- 3 semaines pour 32% des français ;
- 2 semaines pour 32% ;
- 1 semaine pour 10%.

Le budget moyen pour les vacances :

- pour 37% le budget est compris entre 501 et 1000 € ;
- pour 32% le budget est de moins de 500 €

Partir ou ne pas partir en vacances

Partir en vacances est d’abord une question de budget. Gagner moins de 1500 euros par mois divise par deux la probabilité de partir comparativement aux personnes qui perçoivent plus de 3000 euros. Par ailleurs, les enfants de familles modestes, les jeunes et les seniors ne peuvent prendre de vacances pour différentes raisons, en particulier le manque d’accompagnement possible. Parmi ceux qui partent, on trouve une forte proportion de citoyens, donc de cadres et de professions libérales, en quête d’évasion. Symétriquement, les ruraux partent moins en vacances, parce qu’ils se sentent bien là où ils sont et préfèrent recevoir leurs proches. Ainsi, les Corses restent deux fois plus chez eux.

Les départs en vacances selon la catégorie sociale	
Unité : %	
	Taux de départ
Indépendants	57
Cadres supérieurs	82
Professions intermédiaires	75
Employés	58
Ouvriers	47
Au foyer	49
Retraités	54
Étudiants	67

**Les départs en vacances selon la
catégorie sociale
Unité : %**

**Taux de
départ**

Ensemble	60
----------	----

Source : Crédoc - Données juin 2014 - © Observatoire des inégalités

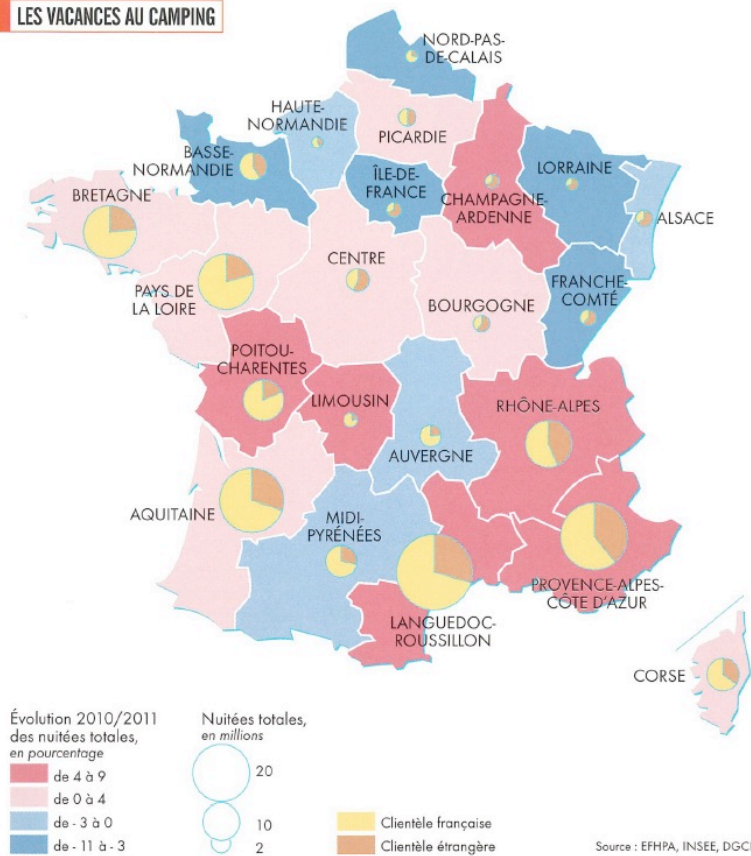
Entre vie urbaine et vie rurale : La résidence secondaire

La résidence secondaire devient de plus en plus une seconde résidence principale. Vieille demeure familiale à la campagne, elle peut être aussi en zone urbaine, neuve, en lotissement, en multipropriété dans une station touristique du littoral ou des massifs montagneux. Les transports rapides et le télétravail ont permis aux propriétaires de multiplier et d'allonger les séjours dans leur résidence secondaire et de participer davantage à la vie sociale. Nombreux sont ceux qui impulsent ainsi la protection du patrimoine architectural ou environnemental, réactivent des fêtes ou des pratiques locales. Autrefois regardés comme des « étrangers », aujourd'hui, ces résidents épisodiques sont sollicités pour dynamiser les communes rurales, d'autant qu'au moment de la retraite, ils seront des habitants à part entière.

Les vacances au camping - très tendance

La fréquentation des campings atteint un niveau inégalé pour deux raisons : d'une part, les conditions d'hébergement sont parmi les moins onéreuses, d'autre part, les services offerts se sont améliorés. Enfin, la simplicité de la vie au camping attire parents et enfants. Ces dernières années, avec une qualité de l'offre de campings très améliorée tant au niveau du confort que des activités ludiques proposées, de plus en plus de Français accèdent au littoral méditerranéen et atlantique dont le prix des locations et des nuits d'hôtel reste très élevé.

LES VACANCES AU CAMPING



Compréhension écrite

Entrée en matière :

1. Partez-vous souvent en vacances ? Quel type de vacancier êtes-vous ? Quelles sont vos destinations préférées de vacances ?

Lecture

Répondez aux questions. Comparez les habitudes de vacances en France et dans votre pays :

2. Quels sont les styles principaux de vacances en France ?
3. Quelles sont les destinations de vacances ? Les français préfèrent-ils la mer à la montagne ?
4. Quelles sont les catégories de populations qui partent le moins en vacances et pourquoi ? Justifiez votre réponse.

Vocabulaire

Traduisez des mots et des énoncés suivants en ukrainien :

vacancier (-ère) –

séjour (m) fractionné –

retrouvailles (f) familiales –

mobile home –

onéreux (euse) –

circuit (m) –

tourisme (m) ludique –

gîte (m) –

chambre (f) d'hôte –

catégorie aisée –

patrimoine (m) –

en quête d'évasion –

demeure (f) familiale -

littoral (m) –

en lotissement -

Trouvez dans le texte des équivalents des mots et des énoncés suivants :

flânerie (f), flemmardise (f) –

sans emploi –

séjour d'été –

tourisme écologique –

en premier lieu –

Production orale :

Echangez en petits groupes. Comparez avec les habitudes et les traditions dans votre pays.

5. L'habitude de passer les vacances dans la résidence secondaire, existe-t-elle dans votre pays ?
6. Les vacances au camping sont-ils populaires ?

En savoir plus :

Recherchez des informations sur le tourisme vert en France. Est-il populaire dans votre pays ?

Discutez des résultats de vos recherches en grands groupes.

Production écrite :

Rédigez un court texte sur vos vacances idéales (lieu, activités, durée etc.)

Texte supplémentaire

Les vacances, toujours un luxe ?

Les congés payés, c'était une idée neuve en 1936. Deux semaines à être payé « sans rien faire », un rêve ! Cet été-là, grâce en particulier aux billets de congés annuels (40 % de réduction dans les trains), on vit 600 000 Français prendre la route des vacances et l'année suivante, pas loin de deux millions ! Souvent, c'était la première fois qu'ils voyaient la mer ou la montagne.

Depuis, les comportements ont changé, bien sûr, et l'on considère aujourd'hui que les congés payés (trois, puis quatre, puis cinq semaines annuelles) sont un dû. Il ne faudrait pas oublier cependant que partir en vacances n'est toujours pas, hélas, le lot commun. En effet, environ un tiers des Français ne partent jamais et toutes les générations sont touchées. Les difficultés financières sont la première cause de « non départ » en vacances. Ceci concerne les sans-emploi, bien sûr mais aussi, parmi les actifs, les agriculteurs et les ouvriers qui sont ceux qui quittent le moins leur domicile (respectivement 60 et 52 % en 2004, alors que la quasi-totalité des cadres et plus des trois-quarts des professions intermédiaires le font. D'autres raisons existent, sociales ou psychologiques : pour ceux qui n'ont jamais pu quitter leur univers quotidien, partir peut-être générateur d'angoisse.

Quant aux aides au départ, il en existe de nombreuses mais elles sont souvent insuffisantes et bien souvent inadaptés. Un exemple de cette inadaptation, le chèque vacances, qui touche six millions de personnes, ne concerne que les salariés (et encore, pas tous !), excluant donc les catégories les plus défavorisées (chômeurs, Rmistes...).

Rappelons pour finir qu'il existe en France une loi, celle de 1998, sur « la prévention et la lutte contre les exclusions ». Dans son article 140, la loi donne comme objectif national « l'égal accès de tous tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs ».

Il faudrait que cet objectif, aussi noble qu'ambitieux, se traduise, au niveau de l'État, par des mesures concrètes.

Compréhension écrite

Répondez aux questions :

1. À votre avis, ce texte provient ...
 - a. d'un quotidien régional

- b. d'une revue sociale
- c. d'un manuel de géographie

Justifiez votre réponse.

2. 60 % des agriculteurs ne partent pas en vacances. Pour quelles raisons (autres que financières) ?

Vocabulaire

À votre avis quel est le sens de :

c'est un dû : a. c'est normal ; b. c'est une obligation ; c. c'est une grande chance

ce n'est pas le lot commun : a. ce n'est pas original ; b. ce n'est pas un cadeau ;

c. ce n'est pas partagé par tout le monde

la stagnation : a. l'augmentation ; b. la diminution ; c. l'arrêt.

СПИСОК ВИКОРИСТАНОЇ ЛІТЕРАТУРИ

1. Antier M., Bonenfant J., Chort G., Dollez C, Guilloux M., Pons S. Alter ego + B2. Méthode de français. – Hachette. FLE, 2015. – 224 p.
2. Bilan démographique 2019 [Електронний ресурс]. – режим доступу : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4281618>
3. Bourdet J. La chimie prend soin de nous CNRS Journal <http://www.cnrs.fr>
4. Carlo C., Causa M. Civilisation progressive du français. – Paris : CLE International, 2005. – 160 p.
5. Chambaud L. Dans quel état est vraiment notre système de santé. La revue électronique « Le point » [Електронний ресурс]. – режим доступу : https://www.lepoint.fr/economie/dans-quel-etat-est-vraiment-notre-systeme-de-sante-18-09-2017-2157945_28.php
6. De Singliy F. Sociologie de la famille contemporaine, Nathan, 1993 et Armans Collin, 2007.
7. Duboy Fresnay L. - Atlas des Français. Pratiques, passions, idées, préjugés. 2013. – 96 p.
8. Durand A.-A. Combien y-a-t-il d'immigrants et de demandeurs d'asile en France et en Europe. Le Monde, 20/03/2019 [Електронний ресурс]. – режим доступу : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/03/20/combien-y-a-t-il-d-immigrants-et-de-demandeurs-d-asile-en-france-et-en-europe_5438852_4355770.html
9. Enquête : les vacances préférées des français [Електронний ресурс]. – режим доступу : <https://www.dragnsurvey.com/blog/enquete-les-vacances-preferees-des-francais/>
10. Evolution de la famille [Електронний ресурс]. – режим доступу : <http://tpeevolutiondelafamille.e-monsite.com/pages/monoparentales-recomposees-aujourd-hui-les-modeles-familiaux-sont-nombreux.htm>
11. Fréchet D. Les institutions françaises. Vichy : AEDIS, 2002.
12. Grand-Clement O. Civilisation en dialogues. CLE international, 2008. – 125 p.
13. Golliau C., Lanez E. Baby-boomers : Une génération inoxydable, Le Point, N 1620, 03/10/2003. – P. 56.
14. Heu E., Abou-Samra M., Perrard M., Pinson C. Le nouvel édito. Niveau B1. – Les Éditions Didier, 2012. – 224 p.

15. Heu E., Mabilat J.-J. Édito. Méthode de français. Niveau B2. - Les Éditions Didier, 2015. – 224 p.
16. Houdaille C. Les Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine pourront bénir les mariages homosexuels. La revue électronique « La Croix », 17/11/2019 [Электронный ресурс]. – режим доступа : <https://www.la-croix.com/Religion/Protestantisme/Eglises-protestantes-dAlsace-Lorraine-pourront-benir-mariages-homosexuels-2019-11-17-1201060958>
17. Kalinina-Shamrai V., Soboleva O. Symbolical activity and semantics of French comics. Іноземна філологія. Вісник Київського національного університету ім. Т. Шевченка. N. 1 (46)/2013, P. 41 – 44.
18. Kalinina-Shamrai V., Soboleva O. Verbal and nonverbal elements of French modern comics. Wscodnioeuropejskie czasopismo naukowe, 2016, N. 3, P. 40 – 46.
19. La tradition de la galette des rois [Электронный ресурс]. – режим доступа : <https://www.gustave.com/cuisine-de-fete/471/tradition-galette-rois.html>
20. Les fêtes en France [Электронный ресурс]. – режим доступа : <http://www.studyfrench.ru/topics/fetes/2.html>
21. Les fêtes et les traditions de la France : Учебно-методическое пособие / Сост. О. В. Зеленская. – Омск: Омск. гос. ун-т, 2004. – 47 с. [Электронный ресурс]. – режим доступа : <http://window.edu.ru/resource/779/27779/files/05110238.pdf>
22. Les vrais chiffres de l'immigration en France. La revue électronique Ladepeche.fr, le 07/10/2019 [Электронный ресурс]. – режим доступа : <https://www.ladepeche.fr/2019/10/07/les-vrais-chiffres-de-limmigration-en-france,8463566.php>
23. Mariage gay : L'Église protestante unie de France autorise la bénédiction des couples de même sexe. La revue électronique « Le Huffington Post », 17/05/2015 [Электронный ресурс]. – режим доступа : https://www.huffingtonpost.fr/2015/05/17/mariage-gay-eglise-protestante-france-lgbt_n_7299906.html
24. Meyer D. C. Clé pour la France en 80 icônes culturelles. – Hachette. FLE, 2010.
25. Pasquer D. Culture lycéenne ? la tyrannie de la majorité, Editions Autrement, 2005.
26. Passeport talent : carte de séjour pluriannuelle d'un étranger en France. Service-Public.fr [Электронный ресурс]. – режим доступа : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16922>

27. Pennel D. Mutations du travail : quel avenir pour le marché de l'emploi [Электронный ресурс]. – режим доступа : <https://www.unow.fr/blog/le-coin-des-experts/mutations-travail/>
28. Poisson-Quinton S., Mahéo-Le Coadic M., Vergne-Sirieys A. Festival 3 Méthode de français. CLE International/Sejer, 2007. – 175 p.
29. Vie publique. Immigration : les chiffres pour l'année 2019 [Электронный ресурс]. – режим доступа : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/272841-immigration-les-chiffres-pour-lannee-2019>
30. Voyages en français [Электронный ресурс]. – режим доступа : <http://voyagesenfrancais.fr/spip.php?rubrique79&lang=fr#.XzqDT-gzaMo>